



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 7 - Numéro 21

28 mai 2010



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	20
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	74
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	81
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	89
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	207
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Jean Bissonnette et Les Services Financiers Jean Bissonnette inc. (intimés) et Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond et Caisse Desjardins de Drummondville et Banque de Montréal et Banque Laurentienne du Canada (mises en cause)</i>	2009-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 ^{er} juin 2010 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 13 mai 2010
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion privée Diamant Inc (intimée)</i>	2010-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 ^{er} juin 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financier (demanderesse) c. Mahembe inc. et Thimothée Nahishakiye (intimés)</i>	2010-016	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 juin 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LAMF-93 et 94 – LVM-265, 266 et 323.5]	À la suite de l'avis d'audience du 13 mai 2010 Audience <i>pro forma</i>
4°	<i>Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc.(intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) et Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de gestion de capital Triglobal Inc. (mises en cause) et Nechi</i>	2007-033	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 juin 2010 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM - 250]	À la suite de l'avis d'audience du 17 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Investments inc. et 2938201 Canada inc. et Hymson Holdings inc. et Einvest Holdings Ltd et Franfreluche Investments inc et Michael Zunenshine et Hazel Zunenshine et Howard Zunenshine et Linda Zunenshine et Banque Toronto Dominion (intervenants)</i>					
5°	<i>AMF c. Réal Samson et Suzanne Labrecque (intimés) et M^{re} Joel Lafrenière et Lemieux Nolet Inc., ès qualités de syndic à la faillite de Réal Samson (mis en cause)</i>	2009-012	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 juin 2010 14 h	Demande de prolongation de blocage [LVM - 250]	À la suite de l'avis d'audience du 20 mai 2010
6°	<i>AMF c. René Sauriol (intimé) et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau (mises en cause)</i>	2009-013	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 juin 2010 14 h	Demande de prolongation de blocage [LVM - 250,]	À la suite de l'avis d'audience du 20 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
7°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard (intimés)</i>	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 juin 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010
8°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund Et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)</i>	2008-013	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 juin 2010 9 h 30	Demande de levée d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 28 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>
9°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion de placements Hélène Dion Inc (intimée)</i>	2010-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 juin 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
10°	<i>Richard Tremblay et Claude Valade et René Viau et Fonds de placement Nor-West et Michel Larocque et Mario Dumais et Try Minh Huynh et Gia Tuong Quan et Trinh Tuong Quan et 9137-1534 Québec Inc. et 9201-7144 Québec Inc. (requérants-intimés) c. Autorité des marchés financiers (intimée-demanderesse)</i>	2009-041	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 juin 2010 14 h 00	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 21 mai 2010
11°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9144-8597 Québec Inc. et Judith Martins (ntimés)</i>	2010-015	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 juin 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 25 mai 2010 <i>Audience pro forma</i>
12°	<i>AMF) c. Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc et Manuel Da Silva (intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	28 juin 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 10 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc et Manuel Da Silva (intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	29 juin 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 10 mai 2010
14°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc et Manuel Da Silva (intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	30 juin 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 10 mai 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leeuw & Associés Inc. et Francis Daniel De Leeuw (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon) (intimés)</i>	2006-026	Alain Gélinas	30 juin 2010 9 h 30		À la suite de la décision du 30 novembre 2009. <i>Audience pro forma</i>
16°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alan Murphy (intimé)</i>	2010-014	Alain Gélinas Claude St Pierre	30 juin 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller, radiation d'inscription de représentant autonome, interdiction d'activité de représentant, dépôt de la décision au greffe de la Cour supérieure. [LAMF 93, 94 et 115.12, LDPSF 115 et 1461. et LVM 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 22 avril 2010 <i>Audience pro forma</i>
17°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Jean-Pierre Lefebvre (La Roche Rouleau & Associés) (intimé)</i>	2009-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	5 juillet 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et imposition des frais reliés à l'enquête [LVM-265, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'avis d'audience du 8 décembre 2009 et de l'audience <i>pro forma</i> du 2 février 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Jean-Pierre Lefebvre (La Roche Rouleau & Associés) (intimé)</i>	2009-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	6 juillet 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et imposition des frais reliés à l'enquête [LVM-265, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'audience du 5 juillet 2010
19°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Investissements de capital Dynahedge inc et Nicholas Pantazis (intimés)</i>	2010-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 juillet 2010 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 19 mai 2010
20°	<i>Pierre Asselin (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2010-004	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 juillet 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 15 avril 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
21°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Kenneth Battah (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)</i>	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	14 juillet 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 20 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>
22°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion d'actif Ratio Capital Cor., et Denis Hamel et Christophe Leconte (intimés)</i>	2010-003	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 septembre 2010 9 h 30	Interdiction d'exercer l'activité de conseiller et mesure propre à assurer le respect de la loi. Demande d'être entendus des intimés [LVM-265 et 266 et LAMF-93, 94 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010
23°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Luc Despatie (intimé)</i>	2010-006	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 septembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 21 avril 2010

Le 28 mai 2010

Salle d'audience : *Salle Paul Fortugno*

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca www.bdr@gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Abou-Aksa	Sara	BLC services financiers inc.	2010-05-17
Azara	Lina	Fonds d'investissement HSBC (Canada) inc.	2010-05-19
Bernard	Marius	4287801 Canada Inc.	2010-05-14
Binette	Nancy	Services financiers groupe Investors inc.	2010-05-14
Blanchette	Ginette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-14
Bouchard	Pierre	Placements Banque Nationale inc.	2010-05-06
Burnie	Daniel	Services d'investissement Quadrus ltee.	2010-05-14
Castonguay	Patrick	BLC services financiers inc.	2010-04-26
Chaput	Lyne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-13
Charest	Bernard	Groupe Cloutier investissements inc.	2010-05-17
Cote	Sylvain	Promutuel capital cabinet de services financiers inc	2010-05-14
Daviau	Suzie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-17
Desjardins	Pierre	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-14
Desrochers	Marcel	Services financiers groupe Investors inc.	2010-05-16
Didi	Jaouad	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-05-15
Frangé	Julie	Services d'investissement TD inc.	2010-05-17
Girard	Danielle	Placements Banque Nationale inc.	2010-05-21
Harvey	Sébastien	Fonds des professionnels fonds d'investissement inc.	2010-05-20
Hotte	Jacqueline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-14
Kairouz	Mike	Placements Scotia inc.	2010-05-10
Khalil	Remy	BLC services financiers inc.	2010-04-29
Kintombo	Valentin	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-02-01
Laliberté	Tristan	Groupe Cloutier investissements inc.	2010-05-18
Lanoue	Suzanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-05-14
Laroche	Andre	Services en placements Peak inc	2010-05-21
Larose	Carole	BLC services financiers inc.	2010-04-27
Marchand	Carole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-02
Marsillo	Michael	Services en placements Peak inc.	2010-05-17
Morissette	Daniel	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2010-05-19
Nadeau	Maxime	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-13
Osby	Abdallah	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-05-17
Ouellet	Kathleen	La Capitale, services conseils inc.	2010-05-14
Paquette	Pierre	Placements Banque Nationale inc.	2010-05-06

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Parent	Pierre-Marc	Desjardins cabinet de services financiers inc..	2010-05-14
Parisien	Jean-François	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-05-04
Perrotta	Teresa	BMO Investissements inc.	2010-05-14
Pinet	Christine	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-05-17
Plante	Sylvie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-19
Renauld	Daniel	La Capitale, services conseils inc.	2010-05-14
Rocheleau	Martin	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-14
Rousseau	Raymonde	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-05-03
Scrivens	Teresa	Services financiers groupe Investors inc.	2010-05-14
Taillefer	Jean-Nagual	Placements Banque Nationale inc.	2010-05-14
Tamer	Abdelhak	Services financiers groupe Investors inc.	2010-05-06
Tremblay	Guy	Services d'investissement TD inc.	2010-05-08

Cabinets de services financiers et sociétés autonomes

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial

2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101730	Beauregard	Denis	4A	2010-05-20
104480	Boudreault	Marjolaine	6	2010-05-19
106651	Chaput	Lyne	6	2010-05-20
109221	Deguire	Luc	1A	2010-05-17
116651	Hubert	Serge	4A	2010-05-20
122559	Maltais	Steeve	1A	2010-05-19
128178	Raboisson	Florence	1A	2010-05-17
131197	Sorel	Danielle	4A	2010-05-20
134866	Meilleur	Luc	1A, 2B	2010-05-19
137110	Lemaire	Jacques	5A	2010-05-19
137564	Lajoie	Lyse	5A	2010-05-19
145261	Matteau	Claire	5A	2010-05-19
149500	Lemieux	Jean-Pierre	4A	2010-05-19
151249	Merhi Thomé	Thérèse	4A	2010-05-19

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
152251	Sanchez	Maria	3B	2010-05-20
154208	Simard	Jean-Pierre	3C	2010-05-25
154670	Leclerc	Patrick	4B	2010-05-19
156452	LeBreton	Rosa	4B	2010-05-21
157628	Rocheleau	Martin	6	2010-05-21
164851	Michaud	Caroline	4B	2010-05-21
170275	Gauthier	Mélanie	4B	2010-05-19
170518	Mondoux	Jean-François	1A	2010-05-20
172345	Généreux	Marie-Eve	3B	2010-05-19
172981	Michaud	Carole	5B	2010-05-24
172985	Jaafour	Radouane	1A	2010-05-20
174593	Caron	Stéphanie	4A	2010-05-19
179468	Légaré	Annie	1A	2010-05-25
180237	Gauthier	Rebecca	4B	2010-05-19
182462	Larente	Robert	1A	2010-05-20
182464	Monty	Maxime	3B	2010-05-20
182746	Lachance	Louise	1B	2010-05-20
183037	Salvant	Lloyd Ross	1A	2010-05-19
183920	Ulgez	Zafer	1A	2010-05-20
184030	Binette	Nancy	1A	2010-05-19
184555	Bouikni	Seghir	1A	2010-05-20
184632	Frigon	Pierre	4B	2010-05-25
184769	Meddahi	Manel	1A	2010-05-19
185087	Moreau	Claude	1B	2010-05-20
186665	Brouillard	Nadia	1B	2010-05-20
186766	Drouin	Maxime	1B	2010-05-20

Suspensions

Le tableau suivant contient le nom de représentants dont une ou plusieurs disciplines a/ont été suspendue(s) parce qu'ils n'ont pas respecté les exigences de formation continue.

Il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Si vous souhaitez vérifier si un représentant dispose d'un droit de pratique, veuillez consulter le registre prévu à cette fin à l'adresse suivante :

<http://www.lautorite.qc.ca/clientele/consommateur/registre-entreprises-individus-autorises-exercer.fr.html>

ou veuillez contacter notre centre d'information à Québec au (418) 525-0337 ou à Montréal au (514) 395-0337 ou par notre ligne sans frais au 1-877-525-0337.

Pour l'identification des disciplines, veuillez vous référer à la légende publiée dans cette section aux pages précédentes.

Certificat	Prénom	Nom	No décision	Décision	Disciplines	Date de la décision
145475	Eric	Egide Dadau Kira	2010-PDIS-2285	Suspension	1A	2010-05-13

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
503721	Options d'affaires Québec inc.	Lussier	Bertrand	2010-05-20

3.5.2 Les cessations d'activités

Suspensions et radiations pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
505779	O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd	2010-PDIS-2288	Suspension	2010-05-14
510722	Martin Larocque	2010-PDIS-2291	Suspension	2010-05-14
513535	Habamungu Vedast Karubara	2010-PDIS-2293	Suspension	2010-05-14
514148	Planification Maxim Brassard inc.	2010-PDIS-2287	Suspension	2010-05-14
514366	Jocelyn Dumay	2010-PDIS-2301	Radiation	2010-05-20
514440	Walter Hernandez	2010-PDIS-2294	Suspension	2010-05-14
514453	Martin Trudel	2010-PDIS-2290	Suspension	2010-05-14

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
505256	Claude Tardif	Assurance de personnes	2010-05-19
508225	John David Ogden	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-05-19
508716	Mario Simard	Assurance de personnes	2010-05-25
510708	Luiz Perestrelo	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-05-20
512690	4349393 Canada inc.	Assurance collective de personnes	2010-05-25
514045	Ovidiu Ciocan	Assurance de personnes	2010-05-20
514180	Jessika Desroches	Assurance de personnes	2010-05-25
514224	Steeve Maltais	Assurance de personnes	2010-05-19

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsable, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Bush Associates Ltee	Frantz	Tim	2010-05-18

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
503721	Options d'affaires Québec inc.	Piette	France	2010-05-20

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Aucune information.

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Benoit Mayer, 2009-06-01(E) expert en sinistre	<ul style="list-style-type: none"> M^o Patrick de Niverville, président 	14 juin 2010 (13h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p><u>Pour le dossier de M. Benoit Mayer :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p> <p><u>Pour le dossier de M. Michel Guertin :</u></p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de répondre, dans les plus brefs délais, à toute correspondance du syndic (<i>article 54 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p>	Audition sur sanction
Certificat n° 123354 et	<ul style="list-style-type: none"> M. Yvon Clément, expert en sinistre, membre 				
Michel Guertin, expert en sinistre Certificat n° 115733	<ul style="list-style-type: none"> M. Jules Lapierre, expert en sinistre, membre 	2009-06-02(E)			

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
François Caron, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages (anciennement agent) Certificat n° 105996	2009-11-03(A) M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Gracia Hamel, agent en assurance de dommages, membre M ^{me} Diane D. Martz, agent en assurance de dommages, membre	21 juin 2010 (14h00)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	1 chef pour avoir réclamé une rémunération ou des émoluments pour des services professionnels non rendus ou fausement décrits (<i>article 37(13) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition sur sanction
M. Huu-Nghia (Yoshi) Pham, courtier en assurance de dommages des particuliers (anciennement agent en assurance de dommages) Certificat n° 126839	2010-03-02(A) M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Danielle Charbonneau, agent en assurance de dommages, membre M ^{me} Hélène Tremblay, agent en assurance de dommages, membre	22-23 juin 2010 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	12 chefs pour avoir fait défaut de respecter le secret des renseignements personnels qu'il obtient sur un client et de les utiliser aux fins pour lesquelles il les obtient (<i>article 23 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 3 chefs pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux (<i>article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait une déclaration fautive, trompeuse ou susceptible d'induire en erreur (<i>article 37(7) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
				3 chefs pour avoir fait de fausses représentations quant à son niveau de compétence ou à l'efficacité de ses services ou quant à ceux de son cabinet ou de sa société autonome (<i>article 16 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
				1 chef pour avoir fait défaut de donner suite, dans les plus brefs délais, aux instructions d'un client ou de le prévenir de l'impossibilité de s'y conformer (<i>article 26 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
				1 chef pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution du mandat (<i>article 37(4) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
				2 chefs pour avoir abusé de la bonne foi d'un assureur ou avoir usé de procédés déloyaux à son égard (<i>article 27 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
				1 chef pour avoir fait défaut de s'assurer que lui-même, ses mandataires et ses employés respectent les dispositions de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et celles de ses règlements (<i>article 2 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Carole Fetherston, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages Certificat n° 112148	M ^e Daniel M. Fabien, président-suppléant M. Richard Giroux, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages, membre	28-29-30 juin 2010 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>10 chefs pour avoir fait défaut de recueillir personnellement les renseignements nécessaires lui permettant d'identifier les besoins de l'assuré (<i>article 27 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>);</p> <p>10 chefs pour avoir tenu compte de l'intervention d'un tiers qui pourrait avoir une influence sur l'exécution de ses devoirs professionnels, au préjudice de son client ou de l'assuré (<i>article 37(3) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>10 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente (<i>article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p> <p>10 chefs pour avoir eu une tenue de dossier non conforme à la réglementation (<i>article 21 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome (Règlement n° 9)</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de s'assurer que lui-même, ses mandataires et ses employés respectent les dispositions de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et celles de ses règlements (<i>article 2 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);</p>	Auditions de la plainte

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Jean Larochelle 139149	(CD00-0728) Janine Kean, président Pierre Décarie Alain Côté, A.V.C.	1 ^{er} juin 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits). Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction
Yousef Afshar 100066	(CD00-0785) François Folot, président Bernard Gilles Lacroix, A.V.C. Patrick Haussmann, A.V.C.	1 ^{er} juin 2010 à 9h30 2 juin 2010 à 9h30 3 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de tenir compte de l'intégrité financière et des responsabilités du cabinet pour le compte duquel il agit. Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis. Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme. Opérations non effectuées par une personne autorisée par la loi. Refus de collaborer avec une personne	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
				chargée de l'application de la loi. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité. Avoir autorisé une personne non inscrite à effectuer des opérations dans les comptes de ses clients. Utilisation de signatures contrefaites. Utilisation de faux documents. Défaut d'intervenir, d'empêcher ou de dénoncer une appropriation de fonds.	
Chris Ochiai 125216	(CD00-0656) Janine Kean, président Yvon Fortin, A.V.A. Felice Torre, A.V.A.	3 juin 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Effectuer une opération sans l'autorisation du client.	audition sur sanction
Marc Da Costa 108664	(CD00-0654) Janine Kean, président Felice Torre, A.V.A. Kaddis Sidaros, A.V.A.	4 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
				<p>Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.</p> <p>Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues.</p> <p>Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme.</p> <p>Effectuer une opération sans l'autorisation du client.</p> <p>Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur.</p> <p>Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.</p>	
Jean-Claude Morin (CD00-0793) 124439	Sylvain Généreux, président Felice Torre, A.V.A. Pierre Perreault, A.V.A.	8 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	<p>Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière.</p> <p>Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi.</p> <p>Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.</p>	audition sur culpabilité
Joseph Jekkel (CD00-0804) 117071	Sylvain Généreux, président Pierre Perreault, A.V.A.	9 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600,	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
	Tan Pham Huu		Montréal (Québec) H2X 4B8		
François Jarry (CD00-0764) 116982	François Folot, président Robert Archambault, A.V.A. Marcel Cabana	10 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de audition sur documents. Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne fictive. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction
Luigi De Luca (CD00-0756) 109123	Janine Kean, président Kaddis Sidaros, A.V.A. Shirtaz Dhanji, A.V.A.	14 juin 2010 à 9h30 15 juin 2010 à 9h30 16 juin 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Avoir causé un découvert ou risque de découvert. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	poursuite - aud. culp

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Luc Tessier (CD00-0762) 132127	François Folot, président Louis Rouleau, A.V.A. Robert Chamberland, A.V.A.	14 juin 2010 à 14h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Exercer des activités dans des disciplines sans audition sur détenir le certificat requis.	audition sur sanction
Julie Letendre (CD00-0787) 142062	François Folot, président Bernard Gilles Lacroix, A.V.C. Antonio Tiberio	16 juin 2010 à 11h00	À venir Montréal	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur. Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.	audition culpabilité/ sanction
Jamshid Torabizadeh (CD00-0747) 132639	François Folot, président Louis Rouleau, A.V.A. Louis L'Espérance, A.V.C.	21 juin 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues. Conflits d'intérêts.	audition sur sanction
George Evangeliou (CD00-0786)	Sylvain Généreux, président	21 juin 2010	Chambre de la sécurité financière	Effectuer une opération sans l'autorisation du client.	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
111862	Marc Binette Pierre Perreault, A.V.A.	à 9h30 22 juin 2010 à 9h30 23 juin 2010 à 9h30 28 juin 2010 à 9h30 29 juin 2010 à 9h30	300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.	
Robert Lemieux 121190	(CD00-0791) François Folot, président Michel Cotroni, A.V.A. Michel Gendron	22 juin 2010 à 9h30 23 juin 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.	audition sur culpabilité
Ian Robinson 129165	(CD00-0798) François Folot, président Jerry Jeanson, A.V.C. Benoit Bergeron, A.V.A.	28 juin 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

DÉCISION N° 2010-PDIS-2288

O.B. VILLENEUVE INSURANCE BROKERS LTD
 2412, Kaladar ave
 Ottawa (Ontario) K1V 8C1
 Inscription n° 505 779

Décision

(article 83 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Le cabinet O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 505 779, dans la discipline de l'assurance de dommages. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 25 février 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 12 décembre 2009.
3. O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 12 décembre 2009.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de

l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités

ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd dans la discipline de l'assurance de dommages jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que O.B. Villeneuve Insurance Brokers Ltd :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait à Québec le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que cabinet, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2291

MARTIN LAROCQUE

[...]

Inscription n° 510 722

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Martin Larocque détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 510 722, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Martin Larocque est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Martin Larocque n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 13 mars 2010.
3. Le 2 février 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Martin Larocque, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 13 mars 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Martin Larocque, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Martin Larocque.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Martin Larocque dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Martin Larocque :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2293

HABAMUNGU VEDAST KARUBARA
[...]
Inscription n° 513 535

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Habamungu Vedast Karubara détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 513 535, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Habamungu Vedast Karubara est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 8 mars 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 4 avril 2010.
3. Habamungu Vedast Karubara n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 4 avril 2010.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Habamungu Vedast Karubara, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Habamungu Vedast Karubara.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135

et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Habamungu Vedast Karubara dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Habamungu Vedast Karubara :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2287

PLANIFICATION MAXIM BRASSARD INC.
1389, boul. Saint-Paul
Chicoutimi (Québec) G7J 3Y3
Inscription n° 514 148

Décision

(article 83 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Le cabinet Planification Maxim Brassard inc. détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 514 148, dans les disciplines de l'assurance de personnes et de la planification financière. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2 (la « LDPSF »).
2. Planification Maxim Brassard inc. n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} mars 2010.
3. Le 2 février 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Planification Maxim Brassard inc., une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} mars 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Planification Maxim Brassard inc., par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Planification Maxim Brassard inc.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de Planification Maxim Brassard inc. dans les disciplines de l'assurance de personnes et de la planification financière jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Planification Maxim Brassard inc. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait à Québec le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que cabinet, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

Décision n° 2010-PDIS-2301

JOCELYN DUMAY
997, rue Fleurent
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2W6
Inscription n° 514 366

Décision

(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

CONSIDÉRANT que Jocelyn Dumay détenait un certificat portant le n° 161 946, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 96 et 126 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Jocelyn Dumay détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 366;

CONSIDÉRANT que Jocelyn Dumay n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Jocelyn Dumay a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 7 avril 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Jocelyn Dumay;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de représentant autonome de Jocelyn Dumay dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

ORDONNER au représentant autonome Jocelyn Dumay d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Jocelyn Dumay entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Jocelyn Dumay entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER au représentant autonome Jocelyn Dumay de remettre tous ses dossiers à l'Autorité, ou à toute autre personne désignée par l'Autorité. La remise des dossiers s'effectuera de la manière suivante :

Le représentant autonome Jocelyn Dumay devra communiquer, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, avec M. Éric René, chef du Service de l'inspection à l'Autorité, au numéro 1 877 525-0337, poste 4751, afin de déterminer la date à laquelle les dossiers clients seront remis à l'Autorité. Les dossiers devront être remis à l'Autorité au 800, square Victoria, 22^e étage, tour de la Bourse, Montréal (Québec) ou à toute autre adresse qui pourrait être désignée par l'Autorité;

Et, par conséquent, que Jocelyn Dumay :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.

Signé à Québec, le 20 mai 2010.

M^e Yan Paquette
 Directeur, OAR, indemnisation et
 pratiques en matière de distribution

DÉCISION N° 2010-PDIS-2294

WALTER HERNANDEZ

[...]

Inscription n° 514 440

Décision**(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)****LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Walter Hernandez détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 514 440, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Walter Hernandez est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 29 mars 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 19 mars 2010.
3. Walter Hernandez n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 19 mars 2010.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Walter Hernandez, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Walter Hernandez.

LA DÉCISION**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Walter Hernandez dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Walter Hernandez :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
 Directeur, OAR, indemnisation et
 pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « Demande de retrait de l'inscription » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2290

MARTIN TRUDEL
 [...]

 Inscription n° 514 453

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Martin Trudel détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 514 453, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Martin Trudel est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 5 mars 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 5 mars 2010.
3. Martin Trudel n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 5 mars 2010.
4. Le 12 avril 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Martin Trudel, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 avril 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Martin Trudel.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus,

demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Martin Trudel dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Martin Trudel :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 14 mai 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-0758

DATE : 18 mai 2010

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Alain Côté A.V.C., Pl. Fin	Membre
M. Tan Pham Huu	Membre

LÉNA THIBAUT, ès qualités de syndic de la Chambre de la sécurité financière,
Partie plaignante

c.

THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS (certificat 138 474)
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (CSF) s'est réuni les 9 et 10 novembre 2009, au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage à Montréal pour procéder à l'audition de la plainte portée contre l'intimé.

[2] La plaignante était représentée par procureur. L'intimé, qui n'a pas comparu en l'instance, ne s'est pas présenté à l'audience bien que dûment convoqué. Après avoir attendu un bon moment, le comité a autorisé la partie plaignante à procéder par défaut sur la plainte libellée comme suit :

À L'ÉGARD DE SA CLIENTE DANIELE ADAM

1. À Westmount, le ou vers le 4 juin 2002, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Daniele Adam**, des actions de classe A et B émises par Ivest Fund Ltd. pour des montants de

CDOO-0758

PAGE : 2

172 200 \$ et 73 800 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

2. À Westmount, le ou vers le 26 mai 2004, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Daniele Adam**, des placements auprès de Ivest Fund Ltd pour un montant de 145 000 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SON CLIENT JAMES DAW

3. À Westmount, le ou vers le 17 juin 2002, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **James Daw**, des actions de classe A et B émises par Ivest Fund Ltd pour un montant de 25 000 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 et à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;
4. À Westmount, le ou vers le 1^{er} octobre 2003, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **James Daw**, des placements auprès de Ivest Fund Ltd pour un montant de 55 000 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 et à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;
5. À Westmount, le ou vers le 27 octobre 2003, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **James Daw**, des placements auprès de Ivest Fund Ltd au montant de 25 000 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 et à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SES CLIENTS PANAYIOTIS STAVROPOULOS ET 173576 CANADA INC.

6. À Westmount, entre le ou vers le 26 mai 2003 et le ou vers le 1^{er} septembre 2003, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son

CDOO-0758

PAGE : 3

client, **Panayiotis Stavropoulos**, pour et au nom de la compagnie 173576 Canada inc., un placement auprès de Focus Management inc., pour un montant de 348 719,93 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 et à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SA CLIENTE EDITH RAFF

7. À Montréal, entre le mois de février 2005 et le ou vers le 1^{er} mai 2005, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a fait souscrire à sa cliente, **Edith Raff**, des actions de classe B émises par Ivest Fund Ltd pour un montant de 415 247 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SA CLIENTE HELENE MILLER

8. À Hamstead, entre le mois de décembre 2004 et le ou vers le 1^{er} mars 2005, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Helene Miller**, des actions de classe B émises par Ivest Fund Ltd. pour un montant de 53 934,76 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SES CLIENTS BARRY MANDELCORN ET MANMAR TEXTILES INDUSTRIES LTD.

9. À Hamstead, entre le ou vers le mois de décembre 2004 et le ou vers le 1^{er} mars 2005, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **Barry Mandelcorn**, pour et au nom de sa compagnie Manmar Textiles Industries Ltd., des actions de classe B émises par Ivest Fund Ltd. pour un montant de 107 980 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SES CLIENTS JEAN-PIERRE BRUNET, FLOWCHIP CORP. ET 2809273 CANADA INC.

10. À Baie d'Urfé, le ou vers le 1^{er} juin 2006, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **Jean-Pierre Brunet**, pour et au nom de la compagnie Flowchip Corp., un placement sous forme de prêt

CDOO-0758

PAGE : 4

auprès de Focus Management inc. pour un montant de 361 965,34 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

11. À Baie d'Urfé, le ou vers le 1^{er} décembre 2006, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **Jean-Pierre Brunet**, un placement sous forme de prêt auprès de Focus Management inc. pour un montant de 410 741,47 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;
12. À Baie d'Urfé, le ou vers le 1^{er} décembre 2006, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **Jean-Pierre Brunet**, pour et au nom de la compagnie 2809273 Canada inc., un placement sous forme de prêt auprès de Focus Management inc. pour un montant de 99 977,50 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;
13. À Baie d'Urfé, le ou vers le 15 décembre 2006, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à son client, **Jean-Pierre Brunet**, pour et au nom de la compagnie Flowchip Corp., un placement sous forme de prêt auprès de Focus Management inc. pour un montant de 53 650,05 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SA CLIENTE RITA C. BRUNET

14. À Pointe-Claire, le ou vers le 1^{er} septembre 2002, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Rita C. Brunet**, un placement sous forme de prêt auprès de Focus Management inc. pour un montant de 222 000 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

CDOO-0758

PAGE : 5

15. À Pointe-Claire, le ou vers le 15 juillet 2005, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Rita C. Brunet**, un placement sous forme de prêt auprès de Focus Management inc. pour un montant de 24 901,68 \$ alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

À L'ÉGARD DE SA CLIENTE ESTHER H. ZIPPER

16. À Côte Saint-Luc, le ou vers le 10 juin 2003, l'intimé **THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS** a conseillé et fait souscrire à sa cliente, **Esther H. Zipper**, 70.8896 actions de classe A et 28.6386 actions de classe B émises par Ivest Fund Ltd. pour un montant de 100 000 \$US alors qu'il n'était pas autorisé à offrir un tel placement en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13 et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, aux articles 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, c. D-9.2, r.1.1.2 ainsi qu'à l'article 9 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, L.R.Q. c. D-9.2, r. 1.01;

[3] Au soutien de la plainte le procureur de la plaignante produisit les pièces P-1 à P-34 et fit entendre M^e Brigitte Poirier, enquêteur pour le bureau du syndic de la CSF qui relata les principaux faits entourant la commission de ces infractions. Par la suite, le comité entendit M. Panayiotis Stavropoulos et M. Jean-Pierre Brunet tant sur les chefs le concernant que sur ceux concernant sa mère, Mme Rita Brunet.

[4] Des lacunes ayant été constatées dans la preuve de la plaignante relativement aux chefs d'accusation 1, 2, 3, 4, 5 et 16, le comité lui accorda jusqu'à la fin du mois de janvier 2010 pour parfaire sa preuve et présenter par écrit ses arguments. Cette preuve, constituée essentiellement des déclarations assermentées des consommateurs James Daw, Danièle Adam et Esther H. Zipper, fut produite, le 31 janvier 2010, tel que convenu (P-35 à P-37) en même temps que la plaidoirie écrite.

ANALYSE ET DÉCISION

CDOO-0758

PAGE : 6

[5] La plainte comporte seize (16) chefs d'accusation et concernent neuf (9) consommateurs. Tous ces chefs reprochent à l'intimé d'avoir conseillé et fait souscrire à ses clients, en leur nom personnel ou au nom de leurs compagnies, des actions et/ou placements sous forme de prêts qu'il n'était pas autorisé à offrir en vertu de sa certification. Les infractions se sont produites entre les mois de juin 2002 et décembre 2006.

[6] Il ressort de la preuve que les clients, de façon générale, ont connu l'intimé soit par l'entremise de leur avocat, d'un comptable ou d'une autre personne le connaissant. Il leur était présenté comme étant le propriétaire de Triglobal, cabinet d'investissement. Quant à l'intimé, il se présentait lui-même comme gestionnaire de capital et leur a recommandé les placements décrits aux chefs d'accusation.

[7] L'intimé leur disait que ces placements en plus d'offrir des rendements généreux, étaient garantis et même à l'abri de l'impôt. Les consommateurs ont ainsi investi dans des actions des compagnies Focus Management Inc. et Ivestfund Ltd.

[8] L'attestation préparée en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec* et signée par Mme Anne-Marie Beaudoin de l'Autorité des marchés financiers (AMF) confirme que les compagnies Ivestfund Ltd et Focus Management Inc. n'ont pas déposé de prospectus ou bénéficié de visa de prospectus ou encore, bénéficié de dispense d'effectuer un tel dépôt, émis par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) ou l'Autorité des marchés financiers (AMF) (P-2 en liasse).

[9] Les consommateurs ont tous rencontré l'intimé à qui ils ont remis, aux fins d'investissement, leurs chèques. C'est aussi par son entremise qu'ils ont signé les

CDOO-0758

PAGE : 7

documents afférents auxdits investissements. L'intimé leur a représenté, de façon générale, que ces placements étaient même plus en sécurité que ceux confiés à une Banque.

[10] Les sommes investies incluaient non seulement l'investissement lui-même mais les frais dont Triglobal bénéficiait pour la transaction.

[11] Les consommateurs ont subi des pertes en devises canadiennes de plus de 1 500 000 \$ et de 1 190 000 \$ en devises américaines

[12] La preuve tant documentaire que testimoniale supporte les infractions reprochées à la plainte portée contre l'intimé.

[13] Ces gestes ne pouvaient être posés que par une personne inscrite comme courtier en valeurs de plein exercice auprès de l'AMF. Or, l'intimé ne détenait, à chacune de ces dates, auprès de l'AMF que des certificats en assurance de personnes, courtage en épargne collective et courtage en plans de bourses d'études. Il n'a jamais été inscrit à titre de courtier en valeurs de plein exercice (P-1).

[14] Le comité de discipline de la CSF s'est prononcé maintes fois sur des infractions de même nature que celles reprochées à l'intimé. Les décisions citées par le procureur de la plaignante l'établissent clairement¹. Ainsi, un représentant qui détient uniquement une certification en assurance de personnes, courtage en épargne collective et courtage en plans de bourses d'études ne peut légalement offrir ou conseiller d'acheter

¹ *Rioux c. Poulin*, CD00-0600, rendue le 11 avril 2007; *Thibault c. Labarre*, CD00-0691, rendue le 9 juillet 2008; *Thibault c. Rifai*, CD00-0717, rendue le 3 décembre 2008; *Thibault c. Kalipolidis*, CD00-0708, rendue le 5 janvier 2009.

CDOO-0758

PAGE : 8

des actions et/ou autres formes de placements autres que des actions d'organismes de placement collectif.

[15] Ce faisant, l'intimé a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux, ne respectant pas les limites de ses connaissances et des moyens dont il dispose en faisant souscrire des produits non couverts pas sa certification.

[16] Pour ces motifs, le comité le déclara coupable sur chacun des seize (16) chefs d'accusation portés contre lui.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

DÉCLARE l'intimé coupable sur chacun des seize (16) chefs d'accusation de la plainte portée contre lui;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de fixer une date et une heure pour l'audition de la preuve et des représentations des parties sur sanction.

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Alain Côté

M. Alain Côté, A.V.C., Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(s) Tan Pham

Huu

M. Tan Pham Huu

Membre du comité de discipline

Me Paul Déry-Goldberg
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

Partie intimée
Absente et non représentée

Dates d'audience : Les 9 et 10 novembre 2009

CDOO-0758

PAGE : 9

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Mise à jour des documents et renseignements exigés en vertu des articles 205, 303 et 305 de la Loi sur les assurances**

(Veuillez noter que cet avis remplace l'avis publié le 19 mars 2010 intitulé « Mise à jour des documents et renseignements exigés en vertu des articles 205, 303 et 305 de la Loi sur les assurances ».)

Chaque assureur faisant affaire au Québec a l'obligation de maintenir à jour les documents et renseignements qui doivent être fournis en vertu des articles 205, 303 et 305 de la Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32.

Par les années passées, le formulaire était expédié par la poste, accompagné d'une lettre d'introduction et de certains documents utiles à la mise à jour des informations actuellement contenues au registre des assureurs de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »).

Chaque assureur ou son représentant recevra prochainement un courrier électronique l'invitant à se rendre sur le site Internet de l'Autorité afin de se procurer le formulaire nécessaire à la mise à jour de ces documents et renseignements lesquels devront nous parvenir par voie postale. Le formulaire et les documents pertinents pour le compléter sont désormais disponibles au :

http://lautorite.qc.ca/userfiles/File/Formulaire/iard/Questionnaire205_fr.pdf

Lorsqu'en cours d'année, un assureur désire apporter des changements sur les renseignements et documents visés par ce formulaire, celui-ci doit être rempli et acheminé par la poste, à l'attention du Directeur du contrôle du droit d'exercice.

Directeur du contrôle du droit d'exercice
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 6e étage
Québec (Québec) G1V 5C1

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Lilyann Lapointe au (418) 525-0337, poste 4597 ou par courrier électronique à l'adresse : lilyann.lapointe@lautorite.qc.ca

Le 31 mai 2010

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Compagnie d'assurance XL Limitée (autre nom utilisé par XL Insurance Company Limited)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 20 mai 2010, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance XL Limitée, afin d'y ajouter la catégorie d'assurance aviation. L'Autorité des marchés financiers autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités, au Québec, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance automobile
- Assurance aviation
- Assurances de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance contre l'incendie
- Assurances responsabilité

Le représentant principal au Québec est monsieur René Vallerand, de Donati Maisonneuve, Avocats S.E.N.C.R.L., dont l'établissement d'affaires est situé au 625, Avenue Président-Kennedy Ouest, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 1K2.

Le siège social de la compagnie est situé au 70 Gracechurch Street, London, England, EC3V 0XL

Fait le 20 mai 2010

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

Fidelity Investments, Compagnie d'assurance du Canada (autre nom utilisé par Fidelity Investments Insurance Company of Canada)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de Fidelity Investments, Compagnie d'assurance du Canada en conformité avec la Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32.

Cette annulation est effectuée à la suite de l'émission d'un certificat de prorogation permettant à Fidelity Investments, Compagnie d'assurance du Canada de poursuivre son existence en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C., c. C-44 et au transfert de ses activités d'assurance.

Le siège de l'assureur est situé au 483, Bay Street, Suite 200, Toronto, Ontario M5G 2N7.

Le représentant principal au Québec est madame Suzanne Côté, dont l'établissement d'affaires est situé au 5, Place Ville Marie, Bureau 1045, Montréal, Québec, H3B 2G2.

À partir de la date de la signature de cet avis, Fidelity Investments, Compagnie d'assurance du Canada n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 25 mai 2010

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis conjoint 23-308 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières : Le point sur les discussions entourant le *Document de consultation conjoint 23-404 des ACVM et de l'OCRCVM, Marchés opaques, ordres invisibles et autres innovations dans la structure des marchés au Canada* et les suites à donner

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
ESI ENTERTAINMENT SYSTEMS INC.	20100009919-1	2010-05-21	200,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FLUID MUSIC CANADA, INC.	20100009921-1	2010-05-21	1 400,00 \$
FRV MEDIA INC.	20100009917-1	2010-05-21	6 100,00 \$
GEE-TEN VENTURES INC.	20100009918-1	2010-05-21	200,00 \$
KLONDIKE SILVER CORP.	20100009920-1	2010-05-21	400,00 \$
MICROBIX BIOSYSTEMS INC.	20100009915-1	2010-05-21	200,00 \$
SHERMAG INC.	20100009916-1	2010-05-21	10 000,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Orbus Pharma Inc.

Interdit à Orbus Pharma Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 26 mai 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0131

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Groupe Atis	19 mai 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Canso Credit Income Fund	20 mai 2010	Ontario
CHIP Mortgage Trust	20 mai 2010	Ontario
Consumers' Waterheater Income Fund (The)	25 mai 2010	Ontario
Dacha Capital Inc.	21 mai 2010	Ontario
Fonds communs de placement Mackenzie	21 mai 2010	Ontario
Fonds équilibré canadien tous secteurs Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Saxon Équilibré		
Catégorie Mackenzie Saxon Sociétés à petite capitalisation		
Catégorie Mackenzie Saxon Actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Groupe TMX	25 mai 2010	Ontario
HOMEQ Corporation	20 mai 2010	Ontario
Sobeys Inc.	25 mai 2010	Nouvelle-Écosse

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canadian Resources Income Trust	25 mai 2010	Ontario
Credit Suisse AG	26 mai 2010	Ontario
Crescent Point Energy Corp.	26 mai 2010	Alberta
Fiducie de placement immobilier Dundee	26 mai 2010	Ontario
Fonds Nexgen	26 mai 2010	Ontario

Fonds enregistré du marché monétaire canadien NexGen

Fonds à gestion fiscale du marché monétaire canadien NexGen

Fonds enregistré d'obligations canadien NexGen

Fonds à gestion fiscale d'obligations canadien NexGen

Fonds enregistré de revenu diversifié canadien NexGen (*auparavant Fonds enregistré de dividendes et de revenu nord-*

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p><i>américain Nexgen)</i></p> <p>Fonds à gestion fiscale de revenu diversifié canadien NexGen (<i>auparavant, Fonds à gestion fiscale de dividendes et de revenu nord-américain NexGen</i>)</p> <p>Fonds enregistré de revenu et de croissance canadien NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de revenu et de croissance canadien NexGen</p> <p>Fonds enregistré de croissance diversifié canadien NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de croissance diversifié canadien NexGen</p> <p>Fonds enregistré de dividendes et de revenu canadien NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de dividendes et de revenu canadien NexGen</p> <p>Fonds enregistré de forte capitalisation canadien NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de forte capitalisation canadien NexGen</p> <p>Fonds enregistré de croissance canadien NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de croissance canadien NexGen</p> <p>Fonds enregistré de forte capitalisation nord-américain NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de forte capitalisation nord-américain NexGen</p> <p>Fonds enregistré de valeur nord-américain NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de valeur nord-américain NexGen</p> <p>Fonds enregistré de croissance nord-américain NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de croissance nord-américain NexGen</p> <p>Fonds enregistré de faible ou moyenne capitalisation nord-américain NexGen</p> <p>Fonds à gestion fiscale de faible ou moyenne capitalisation nord-américain</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
NexGen		
Fonds enregistré de croissance américain NexGen		
Fonds à gestion fiscale de croissance américain NexGen		
Fonds enregistré de valeur mondial NexGen		
Fonds à gestion fiscale de valeur mondial NexGen		
Fonds enregistré de ressources mondial NexGen		
Fonds à gestion fiscale de ressources mondial NexGen		
Fonds enregistré de dividendes mondial NexGen		
Fonds à gestion fiscale de dividendes mondial NexGen		
Fonds enregistré équilibré canadien Tortue NexGen		
Fonds à gestion fiscale équilibré canadien Tortue NexGen		
Fonds enregistré d'actions canadien Tortue NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'actions canadien Tortue NexGen		
Nova Scotia Power Incorporated	21 mai 2010	Nouvelle-Écosse
Porter Aviation Holdings Inc.	21 mai 2010	Ontario
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	21 mai 2010	Ontario
Sprott Physical Gold Trust	25 mai 2010	Ontario
UBS (Canada) Global Allocation Fund	25 mai 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds QFM	26 mai 2010	Colombie-Britannique
Fonds à revenu fixe QFM		
Fonds d'actions mondiales QFM		
Fonds mondial ciblé par secteur QFM		
Fonds de rendement structurés QFM		
Fonds du marché monétaire QFM		
Fonds équilibré mondial QFM		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
CARDS II Trust ^{MD}	14 mai 2010	26 avril 2010
Merrill Lynch Canada Finance Company	17 mai 2010	28 septembre 2009
Toronto Hydro Corporation	17 mai 2010	12 décembre 2008

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation Nuvolt Inc.	2009-10-19	1 336 667 unités	200 500 \$	3	0	2.3 / 2.5
Exploration NQ Inc.	2010-04-23	50 000 actions ordinaires	10 000 \$	1	0	2.13
Mint Technology Inc.	2009-07-24	280 000 actions ordinaires et 350 000 bons de souscription	49 650 \$	2	1	2.14

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
Southeast Asia Mining Corp.	2010-04-05	18 645 720 actions ordinaires	932 286 \$	1	47	2.3
Thermon Industries Inc.	2010-04-30	billets	3 030 000 \$	1	2	2.3
Walton Southern U.S. Land Investment Corporation	2010-04-23	193 734 actions ordinaires catégorie B	1 937 340 \$	1	70	2.3 / 2.9
Western Liquid Funding Limited Partnership	2010-04-29	4 parts de société en commandite	20 000 \$	1	0	2.9
Wi2Wi Corporation	2009-02-19	5 600 000 actions ordinaires	352 660 \$	5	0	2.3
Wi2Wi Corporation	2009-04-02	6 000 000 d'actions ordinaires	371 520 \$	0	3	2.3
Wi2Wi Corporation	2009-06-02	13 000 000 d'actions ordinaires	703 755 \$	1	4	2.3
Wi2Wi Corporation	2009-06-30	10 000 000 d'actions ordinaires	581 250 \$	0	1	2.3
Wi2Wi Corporation	2009-08-12	10 000 000 d'actions ordinaires	543 750 \$	5	1	2.3
Wi2Wi Corporation	2009-12-22	10 000 000 d'actions ordinaires	686 140 \$	0	4	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Aeterna Zentaris Inc.

Vu la demande présentée par Aeterna Zentaris Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 2 mars 2010, telle qu'amendée le 14 avril 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les articles 6.3(1)3b) et 11.1 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* (le « Règlement 44-102 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« déclaration d'inscription américaine » : la déclaration d'inscription sur formulaire F-3 de l'émetteur, laquelle a été déposée auprès de la SEC le 23 février 2010 et est entrée en vigueur le 16 mars 2010;

« prospectus » : le prospectus simplifié préalable de base de l'émetteur daté du 12 mars 2010, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces canadiennes, ainsi que toute modification de celui-ci;

« suppléments » : tout supplément relatif au prospectus visant un placement de titres uniquement aux États-Unis;

« titres » les actions ordinaires et les bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires de l'émetteur;

Vu la demande visant à obtenir une dispense (i) de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des suppléments et (ii) de l'obligation prévue à l'article 6.3(1)3b) du Règlement 44-102 d'inclure l'attestation des placeurs dans les suppléments (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. la sollicitation pour les fins des placements de titres en vertu des suppléments ne sera effectuée qu'aux États-Unis et qu'auprès d'investisseurs résidant aux États-Unis;
3. l'émetteur peut placer des titres aux États-Unis aux termes de la déclaration d'inscription américaine en déposant un supplément à celle-ci, sans qu'il y ait d'examen quelconque par la SEC;

4. les suppléments seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces canadiennes, conformément au paragraphe 6.4(1) du Règlement 44-102, ainsi qu'auprès de la SEC, conformément à la législation fédérale américaine en valeurs mobilières, afin que l'émetteur soit autorisé à placer les titres qu'il vise aux États-Unis;
5. l'attestation des placeurs devant être incluse dans les suppléments en vertu de l'article 6.3(1)3)b) du Règlement 44-102 n'est pas exigée en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières;

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 20 mai 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0473

Dacha Capital inc.

Vu la demande présentée par Dacha Capital inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 mai 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 (le « document visé »), laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 21 mai 2010 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 20 mai 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0475

Delphi Energy Corp.

Vu la demande présentée par Delphi Energy Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 mai 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 19 mai 2010 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne, pour la période terminée le 31 mars 2010;
 2. la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 21 décembre 2009;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 19 mai 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0472

Fibre Inc.

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Fibre inc. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense, en vertu de l'article 8.1 du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44-101 »), de l'obligation prévue par l'article 2.8 du Règlement 44-101 de déposer, au moins dix jours ouvrables avant de déposer son premier prospectus simplifié provisoire (le « prospectus provisoire »), un avis de son intention (l'« avis d'intention ») d'être admissible au régime du prospectus simplifié (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande (l'« autorité principale »);
- b) le déposant a donné avis de son intention de se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les provinces et territoires du Canada, sauf au Québec et en Ontario;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

Le déposant

1. Le déposant a été constitué sous le régime des lois du Canada le 24 mars 2010 dans l'objectif de devenir l'« émetteur issu d'une opération de restructuration » du Fonds SFK Pâtes (le « Fonds »), à la suite de la conversion (définie ci-après) du Fonds.
2. Le siège social du déposant est situé au 1010, de Sérigny, Longueuil (Québec), J4K 5G7.
3. Le capital-actions autorisé du déposant se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions ordinaires ») et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.
4. Le déposant n'a exploité aucune entreprise et n'a exercé aucune activité, sauf signer la convention relative à l'arrangement portant sur la conversion et conclure un régime d'option d'achat d'actions relativement à l'arrangement.
5. Le déposant n'est émetteur assujéti dans aucun territoire du Canada et il ne contrevient à aucune loi sur les valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

Le Fonds

6. Le Fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale régie par les lois du Québec. Le Fonds a été établi en vertu d'une convention de fiducie datée du 21 mai 2002, modifiée et mise à jour les 23 juillet 2002, 28 avril 2005 et 16 août 2006.

7. Le Fonds est admissible au régime du prospectus simplifié en vertu de l'article 2.2 du Règlement 44-101.
8. Le Fonds est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada et il ne contrevient à aucune loi sur les valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

Le projet de conversion

9. Le Fonds envisage faire l'objet d'une conversion en vertu de laquelle le Fonds deviendra le déposant, le tout en application d'un plan d'arrangement prévu par la loi (la « conversion »). En vertu de la conversion, les porteurs de parts du Fonds (les « porteurs de parts ») échangeront leurs parts contre des actions ordinaires, dans la mesure où certaines conditions sont respectées ou font l'objet d'une renonciation.
10. La conversion a été approuvée par les porteurs de parts à l'assemblée annuelle et extraordinaire du Fonds tenue le 19 mai 2010 (l'« assemblée »). Une circulaire de la direction a été rédigée et postée aux porteurs de parts relativement à la conversion et à l'assemblée.
11. La conversion est assujétiée à l'approbation du tribunal et à d'autres conditions. Si elle est réalisée, elle devrait prendre effet le ou vers le 25 mai 2010.
12. À l'issue de la conversion,
 - a) 90 472 708 actions ordinaires seront émises et en circulation; elles seront inscrites à la bourse de Toronto;
 - b) la seule entreprise du déposant sera l'entreprise actuelle du Fonds (la conversion ne donnera pas lieu à l'acquisition d'autres actifs d'exploitation ni à la disposition d'actifs d'exploitation existants);
 - c) le déposant sera un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
 - d) le déposant sera l'« émetteur issu d'une opération de restructuration » du Fonds au sens du Règlement 44-101.

Le dépôt prévu du prospectus du déposant

13. Le déposant a l'intention de déposer le prospectus provisoire visant le placement de ses titres conformément au Règlement 44-101, le ou vers le 25 mai 2010.

Dispense souhaitée

14. À la suite de la conversion, le déposant sera admissible au régime du prospectus simplifié étant donné qu'il satisfera aux critères des alinéas a), b), c) et e) de l'article 2.2 du Règlement 44-101 et que, en qualité d'émetteur issu d'une opération de restructuration, il pourra invoquer la dispense prévue au paragraphe 2 de l'article 2.7 du Règlement 44-101.
15. Le 14 mai 2010, en prévision du dépôt du prospectus provisoire, le déposant a déposé l'avis d'intention.
16. Malgré l'article 2.2 du Règlement 44-101, le paragraphe 1 de l'article 2.8 du Règlement 44-101 prévoit qu'un émetteur n'est admissible au régime du prospectus simplifié que s'il dépose, au moins dix jours ouvrables avant de déposer son premier prospectus simplifié provisoire, un avis de son intention d'être admissible au régime du prospectus simplifié.

17. Le déposant ne satisfera pas à l'exigence du paragraphe 1 de l'article 2.8 du Règlement 44-101 avant le 1^{er} juin 2010 et ne sera pas admissible au régime du prospectus simplifié avant cette date, à moins d'obtenir la dispense souhaitée.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée, à la condition que, au moment du dépôt du prospectus provisoire, le déposant satisfasse aux conditions :

- a) des alinéas a), b), c) et e) de l'article 2.2 du Règlement 44-101;
- b) de la dispense accordée à l'émetteur issu d'une opération de restructuration en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.7 du Règlement 44 101.

La présente décision expirera (i) le 1^{er} juin 2010, soit le 10^e jour ouvrable qui suit la date de dépôt de l'avis d'intention ou, si cette date est antérieure, (ii) le jour du dépôt du prospectus provisoire.

Fait à Montréal, le 21 mai 2010.

Benoit Dionne
Chef du service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0477

Placements Banque Nationale Inc.

Le 20 mai 2010

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des
demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Gestion de portefeuille Natcan inc. (« Natcan »)
et
Placements Banque Nationale inc. (« PBNI »)
(collectivement, les « déposants » et, individuellement, un « déposant »)

et

les fonds visés par le Règlement 81 102
(définis ci-après)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu des déposants une demande pour le compte d'organismes de placement collectif (« OPC ») existants et futurs assujettis au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 ») dont un déposant ou un membre de son groupe est le gestionnaire (individuellement, un « fonds visé par le Règlement 81-102 » et, collectivement, les « fonds visés par le Règlement 81-102 ») en vue d'obtenir une décision (la « dispense souhaitée ») en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») dispensant les fonds visés par le Règlement 81-102 de l'interdiction prévue au paragraphe 4.2 (1) du Règlement 81-102 afin qu'ils puissent acheter ou vendre des titres de créance auprès de fonds d'investissement existants et futurs qu'un déposant ou un membre de son groupe gère et auxquels le Règlement 81-102 ne s'applique pas (individuellement et collectivement « fonds en gestion commune ») (chaque achat et vente de titres, une « opération entre fonds »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) les déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11 102 ») dans les territoires suivants : la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le Règlement 81-102 ou le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 ») ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées. Certaines autres expressions définies ont le sens qui leur est donné précédemment ou ci-après.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

1. Natcan est une société régie en vertu des lois du Québec et est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille dans les territoires du Canada, sauf au Yukon et au Nunavut, à titre de gestionnaire de portefeuille en dérivés au Québec, à titre de courtier sur le marché dispensé en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador et à titre de directeur des placements de produits dérivés en Ontario.
2. PBNI est une société régie en vertu des lois du Canada et est inscrite auprès de chacun des territoires du Canada à titre de courtier en épargne collective.
3. Le siège social de chacun des déposants est situé à Montréal, au Québec.
4. Chacun des fonds visés par le Règlement 81-102 et des fonds en gestion commune (individuellement et collectivement, les « fonds ») est ou sera un fonds d'investissement créé à titre de fiducie ou de société en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada. Un déposant ou un membre de son groupe sera le gestionnaire et/ou le conseiller en valeurs de chaque Fonds.
5. Chacun des fonds visés par le Règlement 81-102, sauf le Fonds d'obligations canadiennes Protégé Banque Nationale, le Fonds de retraite équilibré Protégé Banque Nationale, le Fonds croissance

équilibré Protégé Banque Nationale, le Fonds d'actions canadiennes Protégé Banque Nationale et le Fonds mondial Protégé Banque Nationale (collectivement, les « Fonds Protégés ») est ou sera un émetteur assujéti dont les titres sont offerts aux fins de placement dans un ou plusieurs territoires et provinces du Canada aux termes d'un prospectus simplifié et d'une notice annuelle rédigés et déposés conformément à la législation. Les Fonds Protégés sont des émetteurs assujétis qui sont tenus de déposer une notice annuelle en vertu de l'article 9.2 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, mais dont les titres ne sont pas actuellement offerts aux fins de placement.

6. Chacun des fonds en gestion commune ne sera pas un émetteur assujéti. Les titres de chacun des fonds en gestion commune sont ou seront offerts aux fins de placement en vertu de dispenses des exigences de prospectus.
7. Les déposants et chacun des fonds ne sont pas en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières de tout territoire du Canada.
8. Société de fiducie Natcan (« SFN ») ou Trust Banque Nationale Inc. (« TBN ») ou un autre membre du groupe des déposants est ou sera le fiduciaire des fonds qui sont créés sous forme de fiducies.
9. PBNI, SFN et TBN sont chacune une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada (« BNC »), société ouverte canadienne dont les actions sont inscrites à la Bourse de Toronto, et Natcan est une filiale indirecte à propriété majoritaire de BNC.
10. Un fonds peut être une personne ayant des liens avec un déposant ou un membre de son groupe qui est le gestionnaire, le conseiller en valeurs ou le fiduciaire d'un fonds visé par le Règlement 81-102.
11. Les déposants souhaitent être en mesure de conclure des opérations entre fonds sur des titres entre un fonds visé par le Règlement 81-102 et un fonds en gestion commune.
12. Le gestionnaire de chaque fonds visé par le Règlement 81-102 a créé ou créera un comité d'examen indépendant (« CEI ») à l'égard de chaque fonds visé par le Règlement 81-102 conformément aux exigences du Règlement 81-107.
13. Le gestionnaire de chaque fonds en gestion commune créera un CEI à l'égard de chaque fonds en gestion commune. Le mandat du CEI d'un fonds en gestion commune sera d'approuver les opérations entre fonds impliquant un fonds en gestion commune et un autre fonds.
14. Le CEI des fonds en gestion commune sera composé par le gestionnaire des fonds en gestion commune conformément à l'article 3.7 du Règlement 81-107 et sera tenu de respecter la norme de diligence énoncée à l'article 3.9 du Règlement 81-107. Le CEI des fonds en gestion commune n'approuvera pas les opérations entre fonds impliquant un fonds en gestion commune, à moins qu'il n'ait pris la décision conformément au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107.
15. Les opérations entre fonds impliquant un fonds visé par le Règlement 81-102 seront soumises au CEI pertinent du fonds visé par le Règlement 81-102 aux termes du paragraphe 5.2(1) du Règlement 81-107. Le gestionnaire et le CEI du fonds visé par le Règlement 81-102 se conformeront à l'article 5.4 du Règlement 81-107 relativement aux instructions permanentes que le CEI a fournies relativement à l'opération entre fonds.
16. Au moment d'une opération entre fonds, chaque déposant aura adopté des politiques et des procédures pour permettre aux fonds visés par le Règlement 81-102 d'effectuer des opérations entre fonds avec des fonds en gestion commune.
17. Chaque opération entre fonds sera conforme à l'objectif de placement du fonds visé par le Règlement 81-102.

18. En raison des divers objectifs et stratégies de placement qu'utilisent les fonds, il pourrait être judicieux pour un fonds de vendre et pour l'autre fonds d'acquérir les mêmes titres par l'intermédiaire du même système de négociation. Bien que le Règlement 81-107 ait autorisé les opérations entre fonds impliquant deux fonds visés par le Règlement 81-102 gérés par le même gestionnaire, les déposants ont conclu que les fonds visés par le Règlement 81-102 pourraient grandement tirer avantage de l'accroissement du nombre de contreparties pouvant participer à une opération entre fonds occasionné par l'ajout des fonds en gestion commune. Parmi ces avantages, on compte les frais d'opérations réduits, une atténuation de l'impact sur les marchés et une exécution plus rapide de l'opération entre fonds, ainsi que des procédures de conformité plus simples et plus fiables. Sans la dispense souhaitée, les fonds visés par le Règlement 81-102 ne peuvent bénéficier de ces avantages.
19. Lorsqu'un déposant ou un membre de son groupe effectue une opération entre fonds qui comporte l'achat et la vente de titres entre un fonds visé par le Règlement 81-102 et un fonds en gestion commune, il suivra la procédure suivante :
- a) le gestionnaire de portefeuille du déposant ou d'un membre de son groupe remettra les directives concernant l'achat ou la vente d'un titre par le fonds à un négociateur du pupitre de négociation du déposant ou d'un membre de son groupe;
 - b) le gestionnaire de portefeuille du déposant ou d'un membre de son groupe remettra les directives correspondantes concernant la vente ou l'achat d'un titre par l'autre fonds à un négociateur du pupitre de négociation du déposant ou d'un membre de son groupe;
 - c) le négociateur du pupitre de négociation demandera l'approbation du responsable de la conformité (le « RC ») du déposant ou d'un membre de son groupe afin d'exécuter l'opération en tant qu'opération entre fonds;
 - d) une fois l'approbation du RC obtenue, le négociateur du pupitre de négociation pourra à son gré exécuter l'opération en tant qu'opération entre fonds;
 - e) conformément aux politiques applicables au pupitre de négociation du déposant ou d'un membre de son groupe, tous les ordres doivent être exécutés en temps opportun et ne demeureront en vigueur que pendant 30 jours, à moins que le gestionnaire de portefeuille n'annule l'ordre auparavant;
 - f) le négociateur du pupitre de négociation informera le déposant ou un membre de son groupe du prix auquel l'opération entre fonds a été exécutée.
20. Les déposants ont décidé qu'il serait dans l'intérêt des fonds visés par le Règlement 81-102 d'obtenir la dispense souhaitée pour les raisons suivantes :
- a) les coûts et les délais d'exécution des opérations entre fonds pour les fonds visés par le Règlement 81-102 seront réduits;
 - b) les procédures de conformité seront moins complexes et plus fiables, et leur suivi en sera simplifié et plus efficace, tant pour le déposant que pour tout membre de son groupe, relativement à l'exécution des opérations pour le compte des fonds visés par le Règlement 81-102.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) le CEI du fonds visé par le Règlement 81-102 a approuvé l'opération entre fonds à l'égard du fonds visé par le Règlement 81-102 conformément aux modalités du paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107;
- b) le CEI du fonds en gestion commune a approuvé l'opération entre fonds à l'égard du fonds en gestion commune conformément aux modalités du paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107;
- c) l'opération entre fonds respecte les alinéas c) à g) du paragraphe 6.1(2) du Règlement 81-107.

(s) *Josée Deslauriers*

Josée Deslauriers

Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue

Autorité des marchés financiers

Numéro de projet Sédar: 1543097

Décision n°: 2010-FIIC-0118

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ABITIBIBOWATER INC.	2010-03-31
ASTON HILL FINANCIAL INC.	2010-03-31
BANQUE DE MONTREAL	2010-04-30
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	2010-04-30
BRADMER PHARMACEUTICALS INC.	2010-03-31
BROWNSTONE VENTURES INC.	2010-03-31
BV MEDIA INC.	2010-03-31
C&C ENERGY CANADA LTD.	2010-03-31
CANAMEX SILVER CORP.	2010-03-31
CANUC RESOURCES CORPORATION	2010-03-31
CITADEL GOLD MINES INC.	2010-03-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2010-03-31
CORPORATION NORTEL NETWORKS LIMITEE	2010-03-31
ESPERANZA SILVER CORPORATION	2010-03-31
EVERGREEN LARGE COMPANY GROWTH FUND	2010-03-31
EVERGREEN MID CAP GROWTH FUND	2010-03-31
EXPLORATION DIOS INC.	2010-03-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2010-03-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2010-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL BMO II	2010-04-30
FIDUCIE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2010-03-31
FIDUCIE DE TITRISATION AUTOMOBILE FORD	2010-03-31
FIDUCIE DE TITRISATION DE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES STOCKS AUTOMOBILE FORD	2010-03-31
FIDUCIE MANSFIELD	2010-03-31
FONDATION DE PLACEMENT IFL (CANADA) LIMITEE (LA)	2010-03-31
FONDS DE REVENU IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2010-03-31
GAZODUC TRANS QUEBEC & MARITIMES INC.	2010-03-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2010-03-31
GROUPE GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2010-03-31
INVESCO LTD.	2010-03-31
JANNOCK PROPERTIES LIMITED	2010-03-31
KOKOMO ENTERPRISES INC.	2010-03-31
LEADER ENERGY SERVICES LTD.	2010-03-31
LUMINA COPPER CORP.	2010-03-31
MAZARIN INC.	2010-03-31
MINERAUX MAUDORE LTEE	2010-03-31
NEW MILLENNIUM CAPITAL CORP.	2010-03-31
NEWCO BANCORP INC.	2010-03-31
NEXGEN INFRASTRUCTURE LIMITED PARTNERSHIP (26860)	2010-03-31
NXA INC.	2010-03-31
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2010-03-31
PAN ORIENT ENERGY CORP.	2010-03-31
PARAGON MINERALS CORPORATION	2010-03-31
PAREX RESOURCES INC.	2010-03-31
PETROLES SRI INC.	2010-03-31
PETROLYMPIC LTD.	2010-03-31
PLAZACORP RETAIL PROPERTIES LTD	2010-03-31
PREMIERE CORPORATION EMETTRICE DE TACHC N-45°	2010-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PRESCIENT NEUROPHARMA INC.	2010-03-31
PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST	2010-03-31
REDCLIFFE EXPLORATION INC.	2010-03-31
RESSOURCES ALTAI INC.	2010-03-31
RESSOURCES CARTIER INC.	2010-03-31
RESSOURCES GOLDEN GOOSE INC.	2010-03-31
RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	2010-03-31
RESSOURCES MINIERES PRO-OR INC.	2010-03-31
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2010-03-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2010-03-31
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	2010-03-31
ROUTE1 INC.	2010-03-31
SCOTIA SCHOOLS TRUST	2010-03-31
SECTION ROUGE MEDIA INC.	2010-03-31
SOCIETE ASBESTOS LIMITEE	2010-03-31
SOCIETE IMMOBILIERE INVESTUS INC.	2010-03-31
SOCIETE MONDIALE D'INFRASTRUCTURE MACQUARIE NEXGEN (26877)	2010-03-31
SONOMA CAPITAL INC.	2009-10-31
SONOMA CAPITAL INC.	2010-01-31
SPECTRA ENERGY CANADA EXCHANGE CO INC.	2010-03-31
TRICON CAPITAL GROUP INC.	2010-03-31
VIRGINIA ENERGY RESOURCES INC.	2010-03-31
WILDCAT EXPLORATIONS LTD.	2010-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CANADIAN FINANCIALS & UTILITIES SPLIT CORP.	2010-03-31
FONDS CIBLE TENDANCES MONDIALES	2010-03-31
FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II (#24689)	2010-03-31
FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II CONNOR, CLARK & LUNN (#24704)	2010-03-31
HUNTINGDON REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2009-12-31
INVESCO LTD.	2009-12-31
MINES VIRGINIA INC.	2010-02-28
RUGGEDCOM INC.	2010-03-31
SONOMA CAPITAL INC.	2008-07-31
SONOMA CAPITAL INC.	2009-07-31
TELECOM ITALIA S.P.A.	2009-12-31
TELEFONOS DE MEXICO, S.A.B. DE C.V.	2009-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CANADIAN FINANCIALS & UTILITIES SPLIT CORP.	2010-03-31
FONDS CIBLE TENDANCES MONDIALES	2010-03-31
FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II (#24689)	2010-03-31
FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II CONNOR, CLARK & LUNN (#24704)	2010-03-31
HUNTINGDON REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2009-12-31
INVESCO LTD.	2009-12-31
MINES VIRGINIA INC.	2010-02-28
RUGGEDCOM INC.	2010-03-31
SONOMA CAPITAL INC.	2008-07-31
SONOMA CAPITAL INC.	2009-07-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
TELECOM ITALIA S.P.A.	2009-12-31
TELEFONOS DE MEXICO, S.A.B. DE C.V.	2009-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
AFRICO RESOURCES LTD.	
ALBERTA OILSANDS INC.	
ARCTIC GLACIER INCOME FUND	
ARSENAL ENERGY INC.	
BADGER INCOME FUND	
BIOMS MEDICAL CORP.	
B2GOLD CORP.	
CANADIAN ENERGY SERVICES & TECHNOLOGY CORP.	
CANLAN ICE SPORTS CORP.	
CHATEAU INC. (LE)	
CORPORATION CANADIENNE DE CAPITAL PRODIGE	
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE NEVADO	
CORPORATION MINIERE SCORPIO	
EXPLOSIFS NORDEX LTEE (LES)	
FAIRWEST ENERGY CORPORATION	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	
FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES	
FOREMOST INCOME FUND	
FRONSAC CAPITAL INC.	
GABRIEL RESOURCES LTD.	
GLOBAL RAILWAY INDUSTRIES LTD.	
GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	
H&R FINANCE TRUST	
HOMBURG INVEST INC.	
HUBBAY MINERALS INC.	
INVESCO LTD.	
INVESCO LTD.	
IVERNIA INC.	
JAGUAR FINANCIAL CORPORATION	
K-BRO LINEN INCOME FUND	
KOBEX MINERALS INC.	
LEADER ENERGY SERVICES LTD.	
MALAGA INC.	
MAYA OR & ARGENT INC.	
MDN INC.	
MINERAUX MAUDORE LTEE	
MINES D'OR DYNACOR INC.	
MINES MCWATTERS INC. (LES)	
MINES MONETA PORCUPINE INC. (LES)	
MINES VIRGINIA INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

NEO MATERIAL TECHNOLOGIES INC.

NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.

NORTHLAND POWER INCOME FUND

NORTHSTAR HEALTHCARE INC.

OPEL INTERNATIONAL INC.

PARAMOUNT ENERGY TRUST

R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY

RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.

RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)

ROAD NEW MEDIA CORPORATION

SELWYN RESOURCES LTD.

SEMAFO INC.

SOCIETE IMMOBILIERE INVESTUS INC.

SOCIETE MINIERE LOUVEM INC. (LA)

SOFAME TECHNOLOGIES INC

TASEKO MINES LIMITED

TELECOM ITALIA S.P.A.

TELEFONOS DE MEXICO, S.A.B. DE C.V.

TURBO POWER SYSTEMS INC.

URANIUM PARTICIPATION CORPORATION

VAALDIAM MINING INC.

49 NORTH RESOURCE INC.

NOTICE ANNUELLE

Date du document

CANADIAN FINANCIALS & UTILITIES SPLIT CORP.

2010-03-31

FONDS CIBLE TENDANCES MONDIALES

2010-03-31

FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II (#24689)

2010-03-31

FONDS DE REVENU CONSERVATEUR II CONNOR, CLARK & LUNN (#24704)

2010-03-31

HUNTINGDON REAL ESTATE INVESTMENT TRUST

2009-12-31

INVESCO LTD.

2009-12-31

MINES VIRGINIA INC.

2010-02-28

SOBEYS INC.

2009-05-02

TELECOM ITALIA S.P.A.

2009-12-31

TELEFONOS DE MEXICO, S.A.B. DE C.V.

2009-12-31

VELAN INC.

2010-02-28

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
	53 : Attribution de bons de souscription
	54 : Exercice de bons de souscription
	55 : Expiration de bons de souscription
	56 : Attribution de droits de souscription
	57 : Exercice de droits de souscription
	58 : Expiration de droits de souscription
	59 : Exercice au comptant
	Dérivés émis par un tiers
	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
	Divers
	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'OPÉRATION
Généralités	D : Propriété directe
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	I : Propriété indirecte
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	C : Contrôle
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	AUTRES MENTIONS
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	O : Opération originale
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	M : Première modification
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	M' : Deuxième modification
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	M'' : Troisième modification, etc.
35 : Dividende en actions	R : Opération déclarée hors délai (en retard).
36 : Conversion ou échange	
37 : Division ou regroupement d'actions	
38 : Rachat – annulation	
40 : Vente à découvert	

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
49 North Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacNeill, Tom	4, 5, 3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.4000	1 395 506
9222-9129 Québec Inc. (formerly MethylGene Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Egan, Raymond	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(104 200)		0
Godbout, Martin	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 750)		0
Hodran Consultants Inc.	PI		O	2010-05-19	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(51 000)		0
Grubsztajn, Charles	5		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 500)		0
Kepper, Klaus	5		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(9 000)		0
Mallet, Colin Roger	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(60 000)		0
Moorin, Jay	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 250)		0
Otsuka Holdings Co., Ltd.	3								
Otsuka Pharmaceutical Co., Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 686 182)		0
Taiho Pharmaceutical Co., Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(370 664)		0
<i>Options</i>									
Egan, Raymond	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(134 600)		0
Godbout, Martin	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(60 250)		0
Grubsztajn, Charles	5		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(112 500)		0
Kepper, Klaus	5		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(242 500)		0
Lacasse, Louis	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(67 200)		0
Mallet, Colin Roger	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(79 950)		0
Moorin, Jay	4		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(39 500)		0
Taillefer, Myriam	5		O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(37 000)		0
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Francisco, Paulo Antonio	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	21.0100	500
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	7.0200	19 760 255
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	6.7500	19 760 955
Acuity Growth & Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Acuity Growth & Income Trust	1		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 800	7.4502	27 800
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(27 800)		0
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 600	7.3151	18 600
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(18 600)		0
AEterna Zentaris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Société générale de financement du Québec	3								
SGF Santé Inc.	PI		O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 479 900)	1.9884	7 330 978
Ag Growth International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lambert, William Allen	4								
Lambert Family Trust	PI		O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	34.8000	55 900*
Agrium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mittag, Andrew K.	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	54.4160USD	2 500
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Girling, Russell	4		O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 225		15 576
Horner, Russell James	4		O	2005-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 171
			O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 171		20 171
			O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	612		20 783
Ainsworth Lumber Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.	3								
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-12-09	I	97 - Autre	30 472 201		30 472 201
			O	2010-05-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 905 712	2.2500	45 377 913
			O	2010-05-11	I	54 - Exercice de bons de souscription	10 094 288		55 472 201
Tricap Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	23 705 597		
			M	2008-07-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	23 705 597		
			M'	2008-07-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	23 705 597		23 705 597
			O	2009-12-09	I	97 - Autre	(30 472 201)		0
<i>Billets 11 Senior Unsecured Notes due 2015</i>									
Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.	3								
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-12-09	I	97 - Autre	\$ 88 718 259.00		\$ 88 718 259.00
			O	2009-12-30	I	97 - Autre	\$ 2 217 954.00		\$ 90 936 213.00
		R	O	2010-02-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 6 500 000.00		\$ 97 436 213.00
Tricap Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-07-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 84 776 448.00		\$ 84 776 448.00
			O	2008-12-30	I	97 - Autre	\$ 1 777 951.00		\$ 86 554 399.00
			O	2009-06-30	I	97 - Autre	\$ 2 163 860.00		\$ 88 718 259.00
			O	2009-12-09	I	97 - Autre	(\$ 88 718)		\$ 0.00

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit							259.00)		
Bons de souscription Noteholder Warrants									
Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.	3								
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 094 288	2.2500	10 094 288
			O	2010-05-11	I	54 - Exercice de bons de souscription	(10 094 288)		0
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schoch, Peter Grenville	4, 3		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	5.4000	4 344 491
Akita Drilling Ltd.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
AKITA DRILLING	1		O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	100 568	8.3500	100 568
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(100 568)		0
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 368	8.3289	2 368
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 368)		0
ALAMOS GOLD INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCluskey, John	4, 5								
No. 369 Sail View Ventures	PI		O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	16.0500	116 368*
Wayne, Mark	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	25 000		58 300*
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	15.0300	33 300*
<i>Options</i>									
Wayne, Mark	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		280 000*
Alexis Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barch, Bruce	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.2400	75 500
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2450	76 000
Boyle, Keith Alexander	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85 000	0.2426	135 000
AltaGas Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wright, David Robert	5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135	16.4862	18 378
Joint Account with Spouse	PI		O	2010-05-17	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	16.4862	4 266
RSP	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	16.4862	1 589
Spouse RSP	PI		O	2010-05-17	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	16.4862	3 122
Altus Group Income Fund									
<i>Class B Units</i>									
Finnegan, Niall	5		O	2010-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(8 179)		0
Finnegan Family Trust	PI		O	2010-05-18	C	36 - Conversion ou échange	(39 848)		0
McLean, Terry	5		O	2010-05-21	D	36 - Conversion ou échange	(946)		3 143
<i>Options</i>									
Barker, Michael	5	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 899		33 664
		R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 899		41 563
		R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 900		49 463
Derbyshire, Jim	5	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		37 201

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		46 501
			O	2010-05-10	D	50 - Attribution d'options	9 301		
			R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 301		55 802
Eisen, Barry Isaac	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 315		15 944
			O	2010-05-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 315		
			M	2010-05-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 315		21 259
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 314		26 573
Finnegan, Niall	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 899		33 665
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 899		41 564
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	7 900		49 464
Jenkins, David	4, 5		R O	2010-05-10	D	50 - Attribution d'options	9 300		55 802
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		37 201
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 301		46 502
lachance, daniel	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		37 201
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		46 501
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 301		55 802
Lawr, Dale M.	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 315		15 944
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 315		21 259
			O	2010-05-13	D	50 - Attribution d'options	5 314		
McLean, Terry	5		R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 314		26 573
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(6 643)	7.2800	26 838
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	4 517		24 447
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	4 517		28 964
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	4 517		33 481
Morassutti, Paul John	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		27 901
			O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		
			R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 300		37 201
			O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 301		
			R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	9 301		46 502
Oushalkas, Rose	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 315		15 944
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 315		21 259
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	5 314		26 573
Regan, Dennis Earle	5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	2 833		18 833
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	2 833		21 666
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	2 834		24 500
Yeoman, Gary	4, 5		R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	26 767		
			R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	26 767		106 485
			O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	26 767		
			R M	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	26 767		133 252
			R O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	26 766		160 018
<i>Parts</i>									
Finnegan, Niall	5		O	2010-05-18	D	36 - Conversion ou échange	8 179		26 949
			O	2010-05-18	D	36 - Conversion ou échange	39 848		66 797
McLean, Terry	5		O	2008-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	6 643		6 643

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Foscolos, Elias	4								
Accretive Financial Corp	PI		O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.4000	70 865
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3820	75 865
			O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3800	76 865
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.3600	77 765
Elias Foscolos	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.4000	184 746
Simlie Foscolos	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	1.3300	172 186
Leroux, Bernard	3								
Discretionary accounts	PI		O	2010-05-21	C	97 - Autre	1 562		235 114
Amerigo Resources Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dean, Steven G	4, 5								
Dean Holdings Trust	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.7700	3 104 250
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.7600	3 120 250
Anatolia Minerals Development Limited									
<i>DSU</i>									
Davidson, James Dale	4, 7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 008		5 008
Graff, Richard P	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 008		5 008
Anvil Mining Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trafigura Beheer B.V.	3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.7900	53 253 429
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.9500	53 254 429
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.9000	53 256 429
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.9800	53 250 929
Apella Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, Brian Frank	4								
RBC Action Direct RRSP	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1237	10 000
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1095	20 000
Aptilon Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benthin, Mark	4, 7, 5								
Linda Palmer - POA	PI		O	2010-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 500	0.2100	550 500
ARC Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Stadnyk, Myron Maurice	5								
Brokerage Account	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	771	19.9276	157 538
Argosy Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Richard Allan	5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 803	0.7000	23 052
Dalton, Thomas	5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 716	0.7000	109 705
Dobek, Ray	4, 5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	3 937	0.7000	30 699

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
George, Norm	5		O	2010-05-17	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 606	0.7000	135 109
Salamon, Peter	4, 5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 640	0.7000	883 394
Armtec Infrastructure Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Skea, Michael	4		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.9900	7 700
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	19.0000	10 000
Artis Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Crewson, Delmore Clair William	4		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	11.2900	3 047
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	11.2800	3 447
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	11.2700	3 747
Warkentin, Edward	4, 5								
E L Warkentin (2008) Law Corporation	PI		O	2010-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 975	11.1000	14 725
Astral Media inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Bergeron, Alain	5		O	2010-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	35.1500	2 711
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 711)	35.0122	0
REER	PI		O	2010-05-25	I	35 - Dividende en actions	5	35.1500	457
Catellier, Brigitte	5		O	2010-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	477	34.9800	2 434
			O	2010-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	35.1500	2 462
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(390)	35.4000	2 072
ATCO LTD.									
<i>Actions privilégiées Series 3</i>									
Heathcott, Linda A.	7, 6								
Halo Holdings Inc.	PI		O	2010-03-23	I	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	25.5900	0
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Brouwer, Richard J.	7		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	1 500	17.7800	1 885
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	47.0600	1 685
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	47.0500	1 585
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	47.0000	385
<i>Options 35.56</i>									
Brouwer, Richard J.	7		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(1 500)		1 500
Atlantic Power Corporation									
<i>Notional Shares</i>									
Rapisarda, Paul Howard	5		O	2008-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			54 138
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 092		97 230
Welch, Barry	5		O	2004-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			131 011
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	89 532		220 543
Welch, Patrick Joseph	5		O	2006-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			63 100
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 426		106 526
Azure Dynamics Corporation									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
BAM Investments Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harrison, Scott Thomas	4		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2592	744 706
Huston, Curt Anthony	5		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 500	0.2480	206 735
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2525	208 235
BAM Investments Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BAM Investments Corp.	1		O	2010-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.9000	1 000
			O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.8960	2 000
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.8390	3 000
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.2500	3 800
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		0
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kappele, Ross Foster	5		O	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	557		
			M	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	557		2 941
Muir, Barbara Mary	5								
Computershare	PI		O	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	53.6600	
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	53.6600	2 554
Neal, Carol Ann	5		O	2010-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.7660	
			M	2010-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.7660	14 200
San Juan Cafferty, Pastora	4								
Pastora San Juan Cafferty Trust	PI		O	2001-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	31.2078USD	
			M	2001-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	31.2078USD	2 218
<i>Deferred Share Units</i>									
Astley, Robert M.	4		O	2004-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 213
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	59.9300	
			M	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	903	59.5300	22 116
Beatty, David	4		O	2003-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 503
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	59.9300	40 713
Chevrier, Robert	4		O	2003-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 365
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	59.5300	17 575
Cope, George	4		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 478
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	638	59.5300	10 116
Farmer, Ron	4		O	2003-11-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 868
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	722	59.5300	22 590
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4		O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			54 943
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 319	59.5300	56 262
Kvisle, Harold N.	4		O	2005-02-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 322
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	689	59.5300	18 011
MITCHELL, Bruce Horton	4		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 606
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	735	59.5300	37 341
Orsino, Philip	4		O	2003-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 847

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	941	59.5300	33 788
Piper, Martha Cook	4		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 407
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	773	59.5300	13 180
Prichard, John Robert Stobo	4		O	2003-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 369
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	811	59.5300	31 180
Reitman, Jeremy H.	4		O	2003-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			48 476
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	638	59.5300	49 114
Saucier, Guylaine	4		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 182
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	59.5300	34 392
Southern, Nancy C.	4		O	2003-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 835
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	59.5300	12 045
Wilson III, Don Matthew	4		O	2008-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 891
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	764	59.5300	8 655
<i>Options</i>									
Bulger, Terry	5		O	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	28 144	53.4500	
			M	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	28 144	53.4500	84 542
Calabrese, Giuseppe	5		O	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	6 172	53.4500	
			M	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	6 172	53.4500	40 227
McNitt, Peter Boyd	5		O	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	6 008	53.4500	
			M	2009-12-10	D	50 - Attribution d'options	6 008	53.4500	64 116*
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKay, David Ian	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	1 527	24.6400	3 985
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 527)	58.0007	2 458
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	197	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	197	59.7560	23 777
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 131	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 131	59.7560	
			M'	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 131	59.7560	136 344
McGregor, Alex Douglas	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 502	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 502	59.7560	301 551
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 266	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 266	59.7560	152 571
Standish, Mark Allan	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 143	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 143	59.7560	363 897
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	398	56.7560	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	398	59.7560	48 033
Westlake, William James	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	358	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	358	59.7560	43 241
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	349	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	349	59.7560	42 067
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	503	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	503	59.7560	60 718
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255	59.7560	30 793
Lewis, Melville George	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	578	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	578	59.7560	69 732
McGregor, Alex Douglas	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	793	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	793	59.7560	95 644
McKay, David Ian	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	495	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	495	59.7560	59 711
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 017	59.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 017	59.7560	122 570
Standish, Mark Allan	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	873	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	873	59.7560	101 167
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	605	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	605	59.7560	73 015
Westlake, William James	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	636	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	636	59.7560	76 704
<i>Droits RBC Capital Markets Unit Awards</i>									
McGregor, Alex Douglas	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	374	60.0900	45 378
Standish, Mark Allan	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	426	60.0900	51 742

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
d'actionnariat									
<i>Droits RBC Share Units</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	56.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	59.7560	7 987
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306	59.7560	
			M	2010-05-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306	59.7560	36 893
<i>Options</i>									
McKay, David Ian	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(1 527)	24.6400	373 571
Baytex Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ramsay, Richard	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	30.0000	4 000
BELLUS Santé inc.									
<i>Incentive Compensation Agreement</i>									
Bellini, Roberto	4, 5		O	2005-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		1
Desjardins, Francois	5		O	2003-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		1
Garceau, Denis	5		O	2002-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		1
Levens, Nigel, Richard	5		O	2008-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		1
Skinner, David Forster	5		O	2003-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		1
<i>Options</i>									
BERGER, FRANKLIN MILAN	4		O	2010-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	133 000		133 000
Desjardins, Francois	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.1400	878 650
Garceau, Denis	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		1 177 500
Levens, Nigel, Richard	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	750 000		850 000
Rus, Joseph	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	133 000		233 000
Skinner, David Forster	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	750 000		940 000
Biovail Corporation									
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>									
Frank, Potter	4		O	2009-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 644
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 743		24 387
Gouin, Serge	4		O	2008-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 041
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 059		45 100
Lanthier, John Spencer	4		O	2008-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 640
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 323		45 963
Parrish, Mark Wayne	4		O	2008-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 328
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 059		43 387
Paul, Laurence Edward	4		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 884
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 952		47 836
Power, Robert Noel	4		O	2008-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 397

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Segal, Lloyd Mitchell	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 952		28 349
			O	2007-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			26 252
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 952		33 204
Squires, Douglas John Paul	5		O	2004-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 596
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 480		41 076
Tull, Sir Louis	4		O	2009-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 230
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 267		16 497
Van Every, Michael Robert	4		O	2004-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 886
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 952		47 838
Blue Note Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PricewaterhouseCoopers	3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(127 000)	0.0905	13 701 649
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0825	13 651 649
Boliden AB (publ)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andersson, Hans Michael	5		O	2010-05-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	20		21
Bombardier Inc.									
<i>Deferred Stock Units/Unités d'actions différées</i>									
Bérard, André	4		O	2010-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 495		228 269
Bombardier, J.R. André	4, 5, 3		O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 222		5 222
Bombardier, Janine	4, 3		O	2010-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 222		178 677
Fontaine, Jean-Louis	4, 5		O	2003-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 222		5 222
Monty, Jean Claude	4		O	2010-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 308		252 391
Boston Pizza Royalties Income Fund									
<i>Parts</i>									
Boston Pizza Royalties Income Fund	1		O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.2500	12 600
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.0762	18 900
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.2276	25 200
			O	2010-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.5586	31 500
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE									
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>									
Buhler, Douglas	4		O	2010-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	5.6500	600
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.6500	900
Brookfield Properties Corporation									
<i>Deferred Units</i>									
Liebman, Lance Malcolm	4		O	2010-05-19	D	46 - Contrepartie de services	803	15.5700USD	14 863*
McFarlane, Paul D.	4		O	2010-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	950		
			M	2010-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 030		
			M'	2010-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 109		17 777
Burntsand Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Podbelski, Edward	5		O	2010-01-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 407	0.0750	87 454
			O	2010-01-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 236	0.0850	89 159

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
			O	2010-02-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 314	0.0800	90 885
			O	2010-02-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 426	0.0750	92 749
			O	2010-03-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 528	0.0700	94 752
			O	2010-01-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	469	0.0750	87 923
			O	2010-01-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	412	0.0850	89 571
			O	2010-02-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	438	0.0800	91 323
			O	2010-02-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	475	0.0750	93 224
			O	2010-03-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	509	0.0700	95 261
C&C Energia Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
C&C Investment Holdings LLC	3		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 684 448
			O	2010-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(4 117 647)	8.5000	18 566 801
Evans, Larry Gordon	4		O	2010-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	129 400	8.5000	428 158
Franco Tamayo, Victor Hugo	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			218 028
			O	2010-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 500	8.5000	221 528
Hillier, Kenneth Dale	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	299 600	2.5033	299 600
McLeod, Randy	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	249 667	2.5033	249 667
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 500	8.5000	10 500
Walls, Richard Alan	4								
RAW Energy Ltd.	PI		O	2010-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	798 934	2.5033	798 934
<i>Bons de souscription</i>									
Hillier, Kenneth Dale	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	53 - Attribution de bons de souscription	149 800	6.0400	149 800
McLeod, Randy	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	53 - Attribution de bons de souscription	149 800	6.0400	
			M	2010-05-25	D	53 - Attribution de bons de souscription	124 833	6.0400	124 833
Walls, Richard Alan	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	53 - Attribution de bons de souscription	399 467	6.0400	
RAW Energy Ltd.	PI		M	2010-05-25	I	53 - Attribution de bons de souscription	399 467	6.0400	399 467
			O	2010-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Evans, Larry Gordon	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	37 500	8.5000	37 500
Franco Tamayo, Victor Hugo	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	215 000	8.5000	215 000
Hillier, Kenneth Dale	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	224 700	9.2300	224 700
Leonard, Gary Lynn	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	110 000	8.5000	110 000
mackenzie, norman john	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	37 500	8.5000	37 500
McLeod, Randy	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	798 934	8.8000	798 934
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	37 500	8.5000	37 500
Villamil, Tomas	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	500 000	8.5000	
			M	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	500 000	8.5000	500 000
Walls, Richard Alan	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	798 934	8.8000	798 934
C&C Energy Canada Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Evans, Larry Gordon	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			298 758
Leonard, Gary Lynn	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			325 401
mackenzie, norman john	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			269 186
Villamil, Tomas	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			877 304
C.A. Bancorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weiss Asset Management LP	3								
Brookdale Global Opportunity Fund	PI		O	2010-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 950	1.4757	1 207 650
			O	2010-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 670	1.4500	1 210 320
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 670	1.4200	1 215 990
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 740	1.4300	1 217 730
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	690	1.4000	1 218 420
			O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 070	1.4214	1 229 490
			O	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 300	1.4285	1 241 790
Brookdale International Partners, LP	PI		O	2010-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 550	1.4757	2 586 550
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 230	1.4500	2 592 780
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 230	1.4200	2 606 010
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 060	1.4300	2 610 070
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 610	1.4000	2 611 680
			O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 830	1.4214	2 637 510
			O	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 700	1.4285	2 666 210
CAE Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Gagne, Martin	5		O	2003-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 366

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2003-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			575
Lefebvre, Stephane	5		O	2005-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			921
Leontidis, Nick	5		O	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 729
Paterson, Hartland	5		O	2003-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 989
Raquepas, Alain	5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 021
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2003-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 527
<i>Long Term Incentives-Deferred Share Units</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 451
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 537		28 988
Auclair, Antoine	5		O	2007-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 100
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 458		11 558
Bourque, Nathalie	5		O	2005-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 999
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 187		38 186
BROSSARD, Sylvie	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 337
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	969		3 306
Bussieres, Eric	5		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 718
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 352		16 070
Ferraro, Jacques	5		O	2007-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 951
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	953		6 904
Gagne, Martin	5		O	2003-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			114 882
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 555		149 437
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2003-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 381
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 273		50 654
Lefebvre, Stephane	5		O	2005-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 210
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 890		23 100
Leontidis, Nick	5		O	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			134 312
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 286		150 598
Lussier, Michel	5		O	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			56 476
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 905		63 381
Parent, Marc	5		O	2005-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			194 307
Paterson, Hartland	5		O	2003-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 818
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 924		68 742
Raquepas, Alain	5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			129 698
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 178		156 876
Rijsdijk, Onno	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 651
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	709		8 360
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2003-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			252 206
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 725		293 931
Van Engelen, Johannes	7		O	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 491
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 122		13 613
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	17 000	9.5500	64 150
Auclair, Antoine	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	10 600	9.5500	38 008
Bourque, Nathalie	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	22 100	9.5500	99 275
Bussieres, Eric	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	10 300	9.5500	45 832
Gagne, Martin	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	106 300	9.5500	311 300

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	19 300	9.5500	81 068
Lefebvre, Stephane	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	12 000	9.5500	66 840
Leontidis, Nick	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 100	9.5500	233 700
Lussier, Michel	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	21 200	9.5500	99 300
Paterson, Hartland	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	24 400	9.5500	102 950
Raquepas, Alain	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	83 600	9.5500	399 400
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	128 300	9.5500	667 540
Van Engelen, Johannes	7		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	9 600	9.5500	22 500
<i>Restricted Share Units</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 612
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 537		19 149
Auclair, Antoine	5		O	2007-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 928
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 458		11 386
Bourque, Nathalie	5		O	2005-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 555
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 187		25 742
BROSSARD, Sylvie	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 153
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 874		13 027
Bussieres, Eric	5		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 528
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 352		11 880
Ferraro, Jacques	5		O	2007-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 318
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 812		13 130
Gagne, Martin	5		O	2003-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 790
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 555		85 345
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2003-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 194
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 273		19 467
Lefebvre, Stephane	5		O	2005-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 711
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 890		13 601
Leontidis, Nick	5		O	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 050
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 286		51 336
Lussier, Michel	5		O	2003-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 945
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 905		24 850
Parent, Marc	5		O	2005-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			117 913
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	91 099		209 012
Paterson, Hartland	5		O	2003-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 222
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 924		28 146
Raquepas, Alain	5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			68 549
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 178		95 727
Rijsdijk, Onno	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 229
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 836		12 065
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2003-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			206 597
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 725		248 322
Van Engelen, Johannes	7		O	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 627
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 122		13 749
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gartner, Lorne	4		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
María Espejo	PI		O	2010-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Canaccord Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BROWN, Peter MacLachlan	4, 5								
PETER BROWN - RRSP	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	8.3500	68 054
moore, richard kenneth	7		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(477)	9.2500	1 463
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, William David Redvers	7		O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	32 222		64 719*
CNR International (Trustees) Limited	PI		O	2010-05-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	1 803		3 606
Royal Bank of Canada	PI		O	2010-05-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 077		4 154
Edens, James Andrew	7		O	2010-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	255		11 871
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI	R	O	2010-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(550)	74.4400	2 576
Youck, Daryl Gordon	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	870	72.6700	34 538
<i>Options</i>									
Bell, William David Redvers	7		O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	57 496		114 992*
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gress, Alexander Edward	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0750	126 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0800	132 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 000	0.0850	173 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	332	0.0850	173 332
Canadian Oil Sands Trust									
<i>Options</i>									
Birkby, Philip	5		O	2010-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 458
<i>Parts de fiducie</i>									
ROBERTS, TREVOR	7		O	2005-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	26.2600	1 000
<i>Performance Trust Units</i>									
Birkby, Philip	5		O	2010-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 501
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	1								
CIBC World Markets Inc.	PI		O	2010-05-20	I	38 - Rachat ou annulation	27 000	1.2111	231 770
			O	2010-05-25	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.1500	251 770
			O	2010-05-21	I	38 - Rachat ou annulation	15 000	1.2100	246 770
			O	2010-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	8 000	1.2000	259 770
Inwentash, Sheldon	3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	1.3500	2 656 200
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gilpin, Richard Roy	5		O	2010-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	23.7000	1 905
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Addington, William James	5		O	2003-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 925		4 925

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Pollock, Laurence Malcolm	4, 5		O	2003-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 241		13 241
Canfor Pulp Income Fund									
<i>Fund Units</i>									
Clark, Glen David	4		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	15.7000	2 000
Kayne, Don	6								
Lisa Kayne	PI	R	O	2007-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	14.6400	9*
		R	O	2007-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	9.9100	798*
		R	O	2008-01-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	10.4000	807*
		R	O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	10.0900	816*
		R	O	2008-03-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	8.7400	827*
		R	O	2008-04-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	10.2000	836*
		R	O	2008-05-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8	11.3100	844*
		R	O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17	10.9900	861*
		R	O	2008-08-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	10.2600	871*
		R	O	2008-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3	8.6500	274*
		R	O	2008-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	5.1100	280*
		R	O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	16.4500	80*
		R	O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74)	16.4400	6*
CanWel Building Materials Group Ltd. (formerly, Canwel Holdings Corporation)									
<i>Débiteures convertibles (5.85 Convertible Unsecured Subordinated Debentures)</i>									
Hope, Nicholas Martin Griffiths	5		O	2010-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	930.0000	\$ 10 000.00
Capital Power Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Bentz, Brian C.	4		O	2009-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 984
Capstone Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Iorich, Vladimir	3								
Pala Investments Holdings Limited	PI	R	O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	363 000	2.8000	21 421 100
		R	O	2010-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	193 800	2.8000	21 614 900
			O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	699 700	2.7700	22 314 600
			O	2010-05-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700 000	2.6700	23 014 600
			O	2010-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350 000	2.5600	23 364 600
			O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	650 000	2.5700	24 014 600
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	984 000	2.3900	24 998 600
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	2.2000	25 020 600
Mercer, Bradley	5		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5100	14 539
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.3800	24 539
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.1500	34 539
Cardiome Pharma Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boivin, Taryn	5		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	17 500	4.6500	21 000*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	8.2380	3 500*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Grant, Sheila	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.7000	23 900*
			O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	17 499	4.6500	41 399*
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 499)	8.3300	8 900*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.3000	3 900*
JANZEN, DOUG	4, 5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.7000	124 000*
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.8189	104 000*
RIEDER, ROBERT	4, 7, 5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.7000	419 696*
<i>Options</i>									
Boivin, Taryn	5		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(17 500)	4.6500	177 398*
Grant, Sheila	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.7000	176 556*
			O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(17 499)	4.6500	159 057*
JANZEN, DOUG	4, 5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.7000	914 737*
RIEDER, ROBERT	4, 7, 5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.7000	374 898*
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dépin, Marc-André	7		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	6.2200	58 497
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.2300	58 697
Desaulniers, André	4								
Pyrénées Capital inc.	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.9780	35 000
Lemaire, Alain	4, 5								
Gestion Alain Lemaire inc.	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.0000	4 712 998
Lemaire, Laurent	4, 5, 3								
Gestion Laurent Lemaire inc.	PI		O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	6.7700	
			M	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	6.7700	11 639 786
Cathedral Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ruzicki, John	5		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.7000	10 000*
SARJEANT, SCOTT DOUGLAS	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	4.8000	240 420*
Zammit, Jay	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.7500	58 200
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.	5								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	9.8300	9 777
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	9.8300	10 788
Wilson, David John	4, 5, 3								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	9.8300	11 473
Centerra Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Braithwaite, William James	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Herbert, Frank Hamilton	5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	12.5400	11 700
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 300)	12.5500	4 400
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	12.5600	2 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	12.5700	2 100
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	12.5900	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 741	6.7100	1 741
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 741)	12.6000	0
Reid, Gordon Dunlop	7		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	4.8100	14 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.0500	13 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.1000	11 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.3400	10 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	12.3500	7 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.3600	5 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.4500	4 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.5000	3 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.6000	2 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.7000	1 500
<i>Options</i>									
Herbert, Frank Hamilton	5		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(1 741)	6.7100	128 313
Reid, Gordon Dunlop	7		O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)		
			M	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		27 091
			O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(13 000)	4.8100	14 091
<i>Parts Performance Share Units</i>									
Herbert, Frank Hamilton	5		O	2004-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			95 830
Cequence Energy Ltd.									
<i>Options</i>									
Bannister, Peter	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.0600	40 000
Colborne, Paul	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.0600	40 000
Cervus Equipment Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, Don	4								
640601 Alberta Inc.	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.4500	11 000
harris, gary wayne	4	R	O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.5000	101 651
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Units</i>									
Bastarache, Lise	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	7.2666	7 336
			O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	7.0446	7 383
Harris, Michael Deane	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	269	7.2666	43 673
			O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	279	7.0446	43 952
Kuzmicki, Andre	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	7.2666	15 943
			O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	7.0446	16 045
Robinson, Sidney P H	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	220	7.2666	35 753
			O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	228	7.0446	35 981
Schwartz, Thomas	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186	7.2666	30 169

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	7.0446	30 362
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edwards, Peter John	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	56.0100	300
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	56.0200	500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	56.0300	900
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.0500	1 000
Chemtrade Logistics Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Davis, Mark	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.1600	151 938
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	10.2800	156 238
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	10.4900	156 438
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.5000	156 938
Cineplex Galaxy Income Fund									
<i>Options</i>									
McGrath, Daniel F.	5		O	2010-05-25	D	59 - Exercice au comptant	(116 666)		173 334
Nelson, Gordon	5		O	2010-05-25	D	59 - Exercice au comptant	(60 000)		257 500
Clarke Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Normandeau, Robert	4, 5		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.7000	42 700*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.7100	
			M	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.6400	54 700*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	3.7100	51 900*
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	3.6500	54 200*
ClubLink Enterprises Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
ClubLink Enterprises Limited	1		O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.6000	1 000
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	6.6000	0
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.3000	
			M	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.6000	1 000
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	6.3000	
			M	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	6.6000	0
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.6000	1 000
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	6.6000	0
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5000	1 000
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	6.5000	0
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Olsen, Robert Courtney	4								
Fidelity Investments	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	37.5000USD	8 000
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.5000	24 743 911
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	9.3700	24 747 511
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.2000	24 748 911
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.5400	24 745 911

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.2900	24 750 911
Connacher Oil and Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Merle Duane	5		O	2009-10-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	1.3000	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.3100	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.3100	
Joint - Merle and Carlana Johnson	PI		M	2009-10-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	1.3000	20 000
RRSP	PI		M	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.3100	3 500
			O	2009-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TFSA	PI		M	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.3100	3 500
			O	2009-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Todd, Cameron Murray	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2900	89 000
Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laurin, Francois	5		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.1700	10 000
McCarvill, Gerald Patrick	4								
Norvista Resources Corporation	PI		O	2005-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	7.3300	70 000
Tobin, Brian Vincent	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	7.1600	25 800
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	7.1700	31 100
Wilson, Bernard	4								
Wellington West	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	7.1600	12 200
<i>Options</i>									
Beaudry, Patrice	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	50 000		240 000
Boucher, Michel	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	200 000		525 000
Duchesne, Marc	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	50 000		500 000
Laurin, Francois	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	175 000		475 000
Sardo, Vincent James	4		O	2010-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	250 000	7.3500	
			M	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	250 000		250 000
zamuner, valery	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	150 000		425 000
CoolBrands International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Macdonald, Garry	4		O	2006-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.6000	10 000*
<i>Options</i>									
Macdonald, Garry	4		O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.6000	110 000*
Copernican International Financial Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Wain-Lowe, Chris	7		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.5400	4 796
Corporation Big Red Diamond									
<i>Actions ordinaires</i>									
Perrault, Jean-Francois	4		O	2010-05-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.0500	800 000*
<i>Bons de souscription</i>									
Perrault, Jean-Francois	4		O	2010-05-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.1000	300 000*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Corporation de Sécurité Garda World									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Bentley, Allan	5		O	2010-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	7.9000	3 300
			O	2010-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	7.9500	21 300
Corporation Financiere Power									
<i>Deferred Share Units</i>									
McFeetors, Raymond Lindsay	7		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 988
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5		O	2001-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 848
Royer, Raymond	4		O	2003-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			47 656
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4		O	1999-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 413
Corporation Minière Golden Share									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giaro, Philippe	4, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0900	834 636
Corporation Minière Osisko									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wares, Robert	4, 5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	10.7900	1 666 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	10.7860	1 651 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	10.7800	1 636 500*
Corporation Northgate Minerales									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hall, Richard James	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.7100	14 500
Corriente Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Credit Industriel et Commercial	3		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600 000	8.4508	8 382 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	8.4400	8 482 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	8.4375	8 682 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	8.4292	8 732 900
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	8.4500	8 777 900
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	317 000	8.4600	9 094 900
CORUS Entertainment Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Belisle, Fernand	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.0000	7 165
Dyer, Donald Scott	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	18.9040	8 862
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	19.2105	6 862
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.2680	6 362
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	4 000	11.9500	32 255
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	19.0023	28 255
<i>Options</i>									
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		106 100
Crescent Point Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	39.5780	148 939
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	39.5900	158 939
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	39.6500	161 839
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	39.6000	167 339
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	38.3790	172 339

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	38.5700	174 639
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	38.5800	176 839
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	38.5900	177 339
Crew Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leach, John Glenn	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	100	9.9700	125 097
			O	2010-05-21	D	97 - Autre	(100)	15.9800	124 997
<i>Options</i>									
Leach, John Glenn	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(100)	9.9700	564 800
DANIER LEATHER INC.									
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>									
Copeland, Clare Robert	4		O	1998-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 784
Hawken, Edwin F.	4		O	1998-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 784
Kahn, Stephen	4		O	1998-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 784
Murphy, Douglas Donovan	4		O	2004-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 784
Wortzman, Irving	4		O	1998-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 784
Daylight Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CHORNEY, DENNIS DAVID	4								
Alexis Chorney	PI		O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.6000	66 130
			O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.5500	76 130
Denison Mines Corp. (formerly International Uranium Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hochstein, Ronald F.	4, 5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 600	1.3800	908 500
DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Panneton, John E.	7		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.8400	98 125
Pereira, John Paul	7		O	2010-05-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(41 510)		27 988
Held by Spouse	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	30 000		30 000
Held by Spouse - TFSA	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	755		755
ITF - Isabella	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 000		5 000
ITF - Victoria	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 000		5 000
TFSA	PI		O	2004-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	755		755
Whyte, David Alfred	7		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000	13.7600	80 000
<i>Billets 5.10 Unsecured Series 1 Notes due September 25, 2014</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 5 000.00	103.1800	\$ 4 124 000.00
			O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 141 000.00)	103.5213	\$ 3 983 000.00
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 39 000.00)	104.3891	\$ 3 944 000.00

Restricted Share Awards

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Whyte, David Alfred	7		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)	13.7600	204 460
Dynetek Industries Ltd.									
<i>Options</i>									
Bobenic, John Robert	5		O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	10 000		130 000
easyhome Ltd.									
<i>Options</i>									
Atkinson, Richard	5		O	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	15 896	8.5100	60 896
Goertz, Steve	5		O	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	20 816	8.5100	45 816
Ingram, David	4, 5		O	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	97 454	8.5100	361 430
Maries, David	5		O	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	20 816	8.5100	55 816
<i>Performance Share Units</i>									
Atkinson, Richard	5		O	2003-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 792		15 792
Goertz, Steve	5		O	2009-08-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 680		20 680
Ingram, David	4, 5		O	2003-04-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	96 816		96 816
Lucie, Rivest	4		O	2009-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 524		8 524
Maries, David	5		O	2002-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 680		20 680
Rawnsley, Michelle	5		O	2009-08-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 338		8 338
Edleun Group, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Logan, John Robert	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.5000	100 000
Rosen, Mitchell	4, 5		O	2010-05-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(100 000)		100 000
<i>Options</i>									
Clarke, Colley	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.5000	250 000
Dahlson, Richard Frank	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.5000	175 000
Gallivan, Daniel F.	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.5000	175 000
Kearns, Dale Patrick	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	1 250 000	0.5000	1 250 000
Kelm, Traudi Maria Susanne	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.5000	175 000
Logan, John Robert	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.5000	175 000
Rosen, Mitchell	4, 5		O	2010-05-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(64 798)		64 797
Wulf, Leslie	4								
LAW Holding LLC	PI		O	2010-05-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	I	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.5000	1 000 000

E-L Financial Corporation Limited

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Matthews, Robert Beverley	4		O	2010-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10
Ember Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carlson Capital, L.P.	3								
Black Diamond Offshore Ltd.	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 475	0.5600	976 017
Double Black Diamond Offshore Ltd.	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	351 025	0.5600	15 754 929
Mepham, Robert	5								
RRSP	PI		O	2010-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 972
<i>Options</i>									
Mepham, Robert	5		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6200	200 000
Pully, Steven J.	4	R	O	2010-04-06	D	50 - Attribution d'options	5 250		61 750
Enbridge Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gruending, Colin Kenneth	5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	48.0100	621
TD Waterhouse RRSP	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	46.7300	1 518
Endeavour Silver Corp.									
<i>Options</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.6700	848 000
Devlin, Barry	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	120 000	3.6700	290 000
Handley, Geoffrey Arthur	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	80 000		380 000*
Szotlender, Mario	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	80 000		380 000
Walton, Godfrey John	4		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.8500	450 000
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.8500	445 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	2.8500	436 600
EnGlobe Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robichaud, Alain	5	R	O	2009-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1800	81 000
			O	2010-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.1800	100 000
<i>Options Stock Options</i>									
Robichaud, Alain	5		O	2009-05-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2200	
			M	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2200	
			M'	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Exchange Income Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bennett, Brad	4								
McIntosh Properties Ltd.	PI		O	2010-05-19	I	54 - Exercice de bons de souscription	526 316	10.0000	1 177 568
Warkentin, Edward	4								
E L Warkentin (2008) Law Corporation	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	14.0500	9 700
<i>Bons de souscription Expiry date of April 7, 2011</i>									
Bennett, Brad	4								
McIntosh Properties Ltd.	PI		O	2010-05-19	I	54 - Exercice de bons de souscription	(526 316)		0
EXPLOR RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Malim, Andrew Frederic de Paula	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
Options									
Malim, Andrew Frederic de Paula	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.5000	500 000
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.9200	1 000 000
EXPLORATION AMSECO LTÉE									
Actions ordinaires									
Bourgault, Roger	4		O	2010-05-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.1200	605 000*
Bons de souscription									
Bourgault, Roger	4		O	2010-05-18	D	53 - Attribution de bons de souscription	40 000	0.1600	440 000*
Exploration Dia Bras inc.									
Actions ordinaires									
Arias Resource Capital Fund L.P.	3		O	2010-05-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	65 144 875	0.1700	267 742 329
Cater, Douglas Frederick	4		O	2009-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 500	0.1700	58 500
Exploration Orbite VSPA Inc.									
Actions Classe A									
Bertrand, Stéphane	4		O	2009-08-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.1300	80 000
boudreault, richard	4		O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1300	400 000
Chevrette, Charles	4		O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	160 000	0.1300	370 000
Gilsig, Toby	4		O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	160 000	0.1300	842 500
Meunier, Pierre B.	4		O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	520 000	0.1300	1 720 000
Van Houtte, Christian L.	4		O	2009-08-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	120 000	0.1300	120 000
Bons de souscription									
Bertrand, Stéphane	4		O	2009-08-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	53 - Attribution de bons de souscription	80 000		80 000
boudreault, richard	4		O	2010-05-20	D	53 - Attribution de bons de souscription	200 000		300 000
Chevrette, Charles	4		O	2010-05-20	D	53 - Attribution de bons de souscription	160 000		265 000
Gilsig, Toby	4		O	2010-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	160 000		260 000
Meunier, Pierre B.	4		O	2010-05-20	D	53 - Attribution de bons de souscription	520 000		1 220 000
Van Houtte, Christian L.	4		O	2009-08-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	53 - Attribution de bons de souscription	120 000		120 000
Faircourt Gold Income Corp.									
Actions ordinaires									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	9.5000	2 400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	9.6000	1 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.6000	0
Fiducie de Placement Hypothécaire Firm Capital									
Options									
DiBari, Susan Janet	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.9000	0
Gilbert, Edward Allen	4, 5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(26 000)	9.9000	0
Parts de fiducie									
DiBari, Susan Janet	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.9000	6 787
Fried, Joseph	4, 5								
Linda Fried- RRSP	PI		O	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 400)	11.5000	11 303

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	11.5100	10 203
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	11.4000	10 103
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.3500	9 903
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	11.3500	8 703
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	11.3000	8 603
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.4000	8 103
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	11.3000	7 703
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.3000	6 703
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.2600	6 203
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	11.2500	5 703
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	11.3000	4 003
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.2500	2 003
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	11.2300	403
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.2200	203
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	11.2200	200
			O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.2200	0
Gilbert, Edward Allen Heather Gilbert	4, 5 PI		O	2010-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	9.9000	26 454
Fiducie de Placement Immobilier Dundee									
<i>Parts de fiducie Series A</i>									
Dundee Corporation	3								
Dundee Realty Corporation	PI		O	2010-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 687	24.5800	610 134
			O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 616	25.1500	614 750
			O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 591	25.4800	619 341
<i>Parts de fiducie Special Trust Units</i>									
Dundee Corporation	3								
Dundee Realty Holdings LP	PI		O	2010-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 339	24.5800	304 384
			O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 303	25.1500	306 687
			O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 291	25.4800	308 978
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Waites, Michael T.	4, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	17.3300	54 344
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.2800	54 644
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	17.3100	55 044
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.3200	55 344
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.3900	55 644
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.2800	55 744
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.3100	55 844
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	17.3200	56 544
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	17.3300	58 344
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	17.3700	58 544
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 080	17.3900	61 624

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.2900	61 724
<i>Options</i>									
Bone, Andrew William	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	23 600	17.4300	
			M	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	23 600	17.4300	232 365
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	3 860	17.4300	28 219
Fraser, Andrew Stewart	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	27 330	17.4300	237 209
Harrod, Darcy Joel	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	9 700	17.4300	98 460
MacLean, Ann Marie	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	1 490	17.4300	8 849
Marks, Anna Pia	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	9 700	17.4300	136 288
Merinsky, Thomas Michael	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	5 940	17.4300	80 874
Parker, David Edward	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	27 330	17.4300	251 275
Primrose, David Francis Neil	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	23 600	17.4300	141 165
Sexsmith, Jean Gail	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	3 860	17.4300	28 152
Smith, David	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	27 330	17.4300	75 475
Sprout, Douglas William	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	9 830	17.4300	248 695
Thomas, Christopher	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 430	17.4300	79 798
Villegas, Juan Carlos	5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	34 160	17.4300	279 405
Waites, Michael T.	4, 5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	100 640	17.4300	1 058 180
Ward, Craig Mitchell	5		O	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	5 940	17.4300	5 940
<i>Performance Share Units</i>									
Bone, Andrew William	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 920	17.4300	24 442
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 620	17.4300	2 473
Fraser, Andrew Stewart	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 480	17.4300	28 180
Harrod, Darcy Joel	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 070	17.4300	9 467
MacLean, Ann Marie	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	620	17.4300	1 473
Marks, Anna Pia	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 070	17.4300	12 425
Merinsky, Thomas Michael	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	17.4300	5 911
Parker, David Edward	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 480	17.4300	28 180
Primrose, David Francis Neil	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 920	17.4300	24 442
Sexsmith, Jean Gail	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 620	17.4300	3 837
Smith, David	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 480	17.4300	28 180
Sprout, Douglas William	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 920	17.4300	24 442
Thomas, Christopher	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 120	17.4300	6 531
Villegas, Juan Carlos	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 350	17.4300	31 050
Waites, Michael T.	4, 5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 280	17.4300	94 744
Ward, Craig Mitchell	5		O	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	17.4300	2 500
First Capital Realty Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kozak, Brian	5		O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.2000	22 565
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.2100	20 565
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.2200	20 065
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 065)	22.2500	18 000
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.3400	17 500
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.3000	17 000
			O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.3700	15 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Todd, John <i>Débiteures convertibles 6.25 Unsecured subordinated</i>	7		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	21.4200	600
Gazit Canada Inc.	3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 23 000.00	1.0000	\$ 537 000.00
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 32 000.00	1.0100	\$ 569 000.00
FNX Mining Company Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gibson, J. Duncan	4								
2002459 Ontario Inc.	PI		O	2010-05-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 000)		0
<i>Options</i>									
Gibson, J. Duncan	4								
2002459 Ontario Inc.	PI		O	2010-05-21	I	52 - Expiration d'options	(50 000)		45 400
			O	2010-05-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(45 400)		0
Fonds de placement immobilier Crombie									
<i>Parts de fiducie</i>									
Crombie Real Estate Investment Trust	1		O	2006-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	11.2500	8 500
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)		0
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 657	11.2176	8 657
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(8 657)		0
Graham, David Gerard	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.3000	7 140
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.2900	8 140
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	11.2800	8 390
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.2700	8 490
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.3300	8 590
		R	O	2010-03-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 140	11.5000	6 140
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien									
<i>Parts de fiducie</i>									
Smith, Richard Jean Joseph	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	14.6997	7 000
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD									
<i>Parts</i>									
Simpson, John H.	5		O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7800	6 000
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	11.8000	10 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.8500	15 000
Fonds SFK Pâte									
<i>Parts de fiducie</i>									
Côté, Pierre Gabriel	7		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.3900	75 000
Paradis, Dany	7		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3100	50 000
Fortis Inc.									
<i>Options</i>									
Geldert, John William	7	R	O	2009-03-11	D	50 - Attribution d'options	13 932	22.2900	112 376
		R	O	2010-03-01	D	50 - Attribution d'options	12 064	27.3600	124 440
O'Brien, Frederick J.	7	R	O	2010-03-01	D	50 - Attribution d'options	28 988	27.3600	130 948
		R	O	2009-03-11	D	50 - Attribution d'options	27 708	22.2900	101 960

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Fortune Minerals Limited									
<i>Options</i>									
breukelman, william	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	65 000		215 000
Chen, Shou-Wu	4, 6, 8		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.6800	100 000
Currie, James Alexander	5		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.6800	350 000
Excell, James Douglas	4		O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.6800	410 000
Freehold Royalty Trust									
<i>Trust Units</i>									
Canadian National Railway Company, Administrator of the CN T	3		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94 416	16.8000	11 424 340
Rife Resources Ltd.	PI		O	2010-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 356	16.8000	2 584 120
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savarie, David Roger	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	1.5600	5 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.1000	0
<i>Options</i>									
Savarie, David Roger	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	1.5600	525 000
George Weston Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lacey, John Stewart	7		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	72.2600	6 000
<i>Actions privilégiées Series 1</i>									
Dart, Robert John	6		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	22.1500	14 900
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	22.1500	16 900
<i>Actions privilégiées Series 3</i>									
Dart, Robert John	6		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.3600	2 000
<i>Preferred Shares Series 4</i>									
Dart, Robert John	6		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.4000	4 000
Global Alumina Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wrobel, Bruce	4, 5, 3		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.0000USD	2 109 400*
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.0000USD	2 084 400*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.0000USD	2 009 400*
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.0000USD	1 934 400*
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.0000USD	1 909 400*
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
McGuinness, Robert	5		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	0.9600USD	167 732*
<i>Options Stock Options</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(45 833)	4.8340USD	620 002*
Geyer, James	4, 5		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(33 333)	4.8340USD	362 502*
McChesney, Patrick	4		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	4.8340USD	165 002*
McGuinness, Robert	5		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(10 417)	4.8340USD	247 500*
Mikkelsen, Chris	4		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	4.8340USD	165 002*
Potvin, Jean-Charles	4		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(26 666)		165 002
Smith, Mary	5		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(12 500)	4.8340USD	185 000*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Timm, Rockne	4, 5		O	2010-05-27	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	4.8340USD	661 000
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burns, George Raymond	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		27 560
Hall, Lindsay Albert	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000		89 819
Hazelton, Rohan	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	25.7100	34 181
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	44.6400	24 181
Jeannes, Charles A.	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000		121 904
Reid, Steven Paul	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000		109 319
<i>Droits</i>									
Burns, George Raymond	5		O	2010-05-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		25 000
Hall, Lindsay Albert	5		O	2010-05-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		52 500
Jeannes, Charles A.	5		O	2010-05-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		83 333
Reid, Steven Paul	5		O	2010-05-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		55 000
<i>Options</i>									
Chan, Kathy	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Hazelton, Rohan	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	25.7100	305 000
GOLDEN HOPE MINES LIMITED									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boilard, Dany	8								
Dany Boilard Inc	PI		O	2009-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-06	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1800	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Boilard, Dany	8								
Dany Boilard Inc	PI		O	2009-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-06	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		100 000
<i>Options</i>									
Boilard, Dany	8								
Dany Boilard Inc	PI		O	2009-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Golden Queen Mining Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shynkaryk, Chester	4		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	1.4000	26 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	1.4100	23 000
Goldgroup Mining Inc. (formerly Sierra Minerals Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
von Michaelis, Hans	4		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000 000
<i>Options</i>									
Sutherland, John James	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0000	400 000*
Great Basin Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dippenaar, Ferdinand	4	R	O	2009-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	1.3000	976 800
<i>Options</i>									
Dippenaar, Ferdinand	4		O	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			976 800
Great Canadian Gaming Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blank, Howard	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	7.6000	17 560

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.6100	17 360
Buski, Richard Stanley	4								
Jane Larson	PI		O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.7000	5 000
McGrogan, James	5		O	2010-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 187
<i>Options</i>									
McGrogan, James	5		O	2010-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			89 440
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Munro, Peter Gordon	5		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	160 000	13.2170	383 000
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	100 000	19.4199	483 000
<i>Deferred Share Units</i>									
Coutu, Marcel R.	4		O	2007-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 181
Graves, Herbert David	4		O	2007-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 181
Graye, Mitchell T.G.	5		O	2004-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 165
Hosek, Chaviva Milada	4		O	2008-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 680
Loney, David Allen	4, 5, 8		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 115
McFeetors, Raymond Lindsay	4, 5		O	2003-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			63 157
Nield, David Alexander	4, 8		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 422
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4		O	2010-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 294
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4		O	2006-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 130
Walsh, Brian, E.	4		O	2009-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 556
<i>Options Common Share - Stock Options</i>									
Munro, Peter Gordon	5		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(160 000)	13.2170	299 300
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	19.4199	199 300
Groupe Aecon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beck, John Michael	4, 5								
Westmount St. Catherine Holdings	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.0500	290 500
			O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.5600	285 500
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Doré, Paule	4		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	1 100	14.4100	1 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	16.4000	0
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	8 900	14.4100	8 900
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	16.1800	0
Rocheleau, Daniel	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	10 000	14.4100	10 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.8600	0
Turcotte, Pierre	5		O	2003-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	14.4100	10 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	16.3300	0
<i>Options</i>									
Doré, Paule	4		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	14.4100	12 900
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(8 900)	14.4100	4 000
Rocheleau, Daniel	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	14.4100	511 250
Turcotte, Pierre	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	14.4100	418 288
GRUPE DISTINCTION INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Groupe iWeb inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bigras, Claude	4, 5, 3								
9185-0305 Québec inc.	PI		O	2010-05-21	I	97 - Autre	(1 254 031)		
			M	2008-04-17	I	97 - Autre	(1 254 031)		0
Gestion Claude Bigras (2007) Inc.	PI		O	2007-11-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 254 031
			O	2010-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	2.5000	1 244 431
<i>Options</i>									
Dénommée, Hugo	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	12 500	0.2000	116 136
Mertes, Cyrille	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	12 500	0.2000	18 500
Groupe Odésia Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
Batty, Richard	4		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Deferred Stock Unit</i>									
Batty, Richard	4		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options (actions ordinaires)</i>									
Batty, Richard	4		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DICKER, Marni	5								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2010-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 275
IOFFREDI, Michael	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	6 000	24.2667	6 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	45.6800	4 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	45.7100	4 400
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	45.7500	4 300
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	45.8000	4 200
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	45.8800	3 900
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	45.9000	3 400
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	46.0000	2 600
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	46.0100	2 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	46.1460	2 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	46.1400	1 900
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	46.1300	1 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	45.8100	1 200
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	45.9500	900
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	46.1000	200
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	46.0300	100
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	46.1100	0
VAN WIEREN, Tim	5								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2010-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11
<i>Options</i>									
ASHA, Walid	5		O	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
DICKER, Marni	5		O	2010-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 667

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Porteur inscrit									
IOFFREDI, Michael	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		31 000
VAN WIEREN, Tim	5		O	2010-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 500
Harvest Banks & Buildings Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Kovacs, Michael	4, 5								
RESP	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.4600	1 600
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decina, Pino	5		O	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	45.8000	417
Pino Decina RSP	PI		O	2010-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	45.8000	179
Mosko, Brian Robert	5		O	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	45.8000	369
Reid, Martin	5		O	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	45.8000	2 645
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	45.8000	
			M	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	45.8000	545 108
Sutherland, Cathy A.	5		O	2010-05-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	45.8000	43 515
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Marsh, John M.	4		O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	46.8500	900
Mitchell, Robert A.	4		O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	46.8500	1 286
Smith, Kevin	4		O	2010-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	46.8500	2 068
Hosted Data Transaction Solutions Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>									
Cote, Michel	5		O	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 633 507
<i>Options</i>									
Cote, Michel	5		O	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			48 346
Owen, Loudon	4		O	2010-01-14	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		225 000
			O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	55 966	0.2500	280 966
PLADSEN, THOMAS JOHN	4		O	2010-01-14	D	52 - Expiration d'options	(160 000)		100 000
			O	2010-05-26	D	50 - Attribution d'options	44 184	0.2500	144 184
HudBay Minerals Inc.									
<i>Droits Share Units</i>									
HOLMES, WARREN	4		O	2009-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			49 603
			O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 929		58 532
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Banducci, Carol	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	19.4900	8 663
Pelletier, Pierre	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 000	6.4000	2 400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(495)	18.8000	1 905
<i>Restricted Share Awards</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Banducci, Carol	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	19.4900	5 000
Pelletier, Pierre	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)	6.4000	2 000
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.1700USD	396 650
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	18.0000USD	386 650
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.8300USD	376 650
Utay, Marc A.	4		O	2010-05-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(25 000)		725 131
<i>Droits stock appreciation rights</i>									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-05-19	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		620 000
Imperial Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.6000	128 268
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.6700	128 168
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.6500	128 068
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.7900	127 968
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.7700	127 868
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	15.6800	127 568
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	16.7300	126 368
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	16.3900	124 268
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	15.7400	124 168
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.4200	124 068
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	16.4900	123 268
Findlay, Kelly	5		O	2010-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	220		3 548
Keevil, Gordon	5		O	2010-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	230	13.3100	11 617
Parsons, Donald Frazer	5		O	2010-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	277	13.3500	4 500
<i>Options</i>									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.6000	170 000
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2010-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36		1 280
			O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 280)	10.2500	0
IndexPlus Income Fund	1		O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.1500	27 252 479
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.9200	27 258 279
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.1700	27 254 479
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	10.0200	27 256 279
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.8700	27 259 779
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carrière, Jacques	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	32.3900	10 100
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	32.3900	100
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	12 000	32.6000	12 100
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	32.6000	100

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	6 000	32.6000	6 100
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	32.6000	100
Carrothers, Douglas, Alexander	7		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	1 000	34.1300	7 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	34.1300	6 000
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	1 500	34.1300	7 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	34.1300	6 000
<i>Options</i>									
Carrière, Jacques	5		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	19.0500	54 000
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	22.8100	42 000
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	18.6200	36 000
Carrothers, Douglas, Alexander	7		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	22.8100	42 000
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	19.2300	40 500
ING Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Richard	5		O	2004-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300
Innergex Énergie renouvelable Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trudel, Jean	5		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.1000	124 886
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Richard	5		O	2010-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.1993	
			M	2010-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.1993	922
Roy, Gilles	5		O	2010-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	42.0000	
			M	2010-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	42.0000	3 544
<i>Stock Incentives</i>									
Blant, Brandon Jay	5		O	2009-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			167
Morissette, Benoit	5		O	2010-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 078		4 646
			O	2010-01-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	719		719
Sham, Lilia M.	5		O	2010-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 040		10 066
			O	2004-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	987		987
Inter Pipeline Fund									
<i>Deferred Unit Right</i>									
Madro, James Joseph	5		O	2010-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)	11.1580	60 980
Roberge, Jeremy Allan	5		O	2010-05-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 000)	11.3300	60 007
International Datacasting Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lippert, Delbert Eugene	4		O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000		
			M	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000		200 000*
International Minerals Corporation									
<i>Options</i>									
Durham, Paul	5		O	2010-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.0000	150 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Intrinsyc Software International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
REES, Tracy Adrian	5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180 000	0.0600	540 000
<i>Options</i>									
Dingman, David	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.0700	292 000
KAMDAR, Ketan Dilip	4		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0700	228 125
Koerper, Gary	4		O	2010-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0700	100 000
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0700	200 000
Moore, Randy	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.0700	50 000
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.0700	125 000
REES, Tracy Adrian	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.0700	1 813 000
Reznik, George	1		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.0700	1 285 000
SPEAKS, Howard Skip	4		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0700	200 000
iPerceptions inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guay, Claude	5		O	2009-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	0.0850	300
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0900	1 300
Tarasofsky, Jerry	4, 7, 6, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0900	15 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.0850	27 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0800	30 000
ISEE3D Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ghetler, Allan	5								
3139816 Canada Inc.	PI		O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	0.5500	59 250
Iseemedia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Makhoul, Elie	5		O	2010-05-26	D	97 - Autre	(600 000)	0.1000	2 100 000
Jaguar Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
German, Gary Edward	4		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	45 000	3.4700	193 076
Zwerneman, Robert	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.7000USD	29 300
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
German, Gary Edward	4		O	2003-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			57 863
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>									
Zwerneman, Robert	5		O	2008-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			125 001
<i>Options</i>									
German, Gary Edward	4		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	3.4700	290 000
Just Energy Income Fund (formerly Energy Savings Income Fund)									
<i>Droits Unit Appreciation</i>									
GAHN, ROBERT SCOTT	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	321 460		351 803
HARTWICK, KENNETH	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	542 254		824 369
LEWIS, JAMES	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		19 281
MACDONALD, REBECCA	4		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 733		376 931
MERRIL, DEBORAH	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 905		24 186

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Pritchett, Darren	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 620		127 775
Summers, Elizabeth	5		O	2010-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 676		122 676
Keyera Facilities Income Fund									
<i>Long Term Incentive Plan Unit Awards</i>									
Hunter, James Richard	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 236
<i>Parts de fiducie</i>									
Hunter, James Richard	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 926
Kinross Gold Corporation									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Reid, Terence C. W.	4		O	2005-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 350
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Brezden, Maria	5								
The Canada Trust Company	PI		O	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	52.8700	
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	52.8700	150
Cunha, Paulo	5								
SDRSP	PI		O	2010-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	224		
			M	2010-02-25	I	90 - Changements relatifs à la propriété	224		3 472
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Scherer, Peter	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	15.0900	15 000
Le Groupe Forzani Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Forzani Group Ltd.	1		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.1400	49 668
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.1500	50 168
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.1700	52 168
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.1900	52 268
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 267	17.2000	58 535
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.2400	58 635
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	17.2500	60 535
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	16.7500	54 935
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	16.9100	57 935
			O	2010-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(76 100)		359 768
			O	2010-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		359 768
			O	2010-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		359 768
			O	2010-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		359 701
			O	2010-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(315 900)		54 768
			O	2010-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		43 801
			O	2010-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		45 834
			O	2010-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(10 900)		45 901
			O	2010-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		45 901
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)		49 568
			O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		54 835
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(10 967)		46 968

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Leader Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Austin, Stephen	4		O	2009-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2009-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			333
			O	2009-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1000	
			M	2009-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 666	0.1000	6 999
			O	2009-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0700	
			M	2009-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 667	0.0700	10 666
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lacey, John Stewart	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	37.9000	2 943
Les Explosives Nordex Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
BENT, BRUCE ROBERT PAUL	4		R O	2009-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(393 500)		8 500
			R O	2009-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000		9 500
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.5000	12 200
			O	2010-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.5000	13 200
			O	2010-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.5000	14 200
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.0000	2 400
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	16.5000	2 700
			O	2010-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	16.5000	2 800
Lucara Diamond Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
George, Anthony Paul	5		R O	2010-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.8700	39 000
			R O	2010-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8700	40 000
Lundin, Lukas Henrik	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	92 000	0.7500	823 500
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.									
<i>(DSUs, DRSUs, SARs)</i>									
Friedmann, Daniel	5		O	2010-05-18	D	59 - Exercice au comptant	(21 666)	44.3200	323 334
<i>Actions ordinaires</i>									
Chookaszian, Dennis	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	42.3400	42 071

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Manitoba Telecom Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Côté-O'Hara, Jocelyne M.	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	2 000	26.6400	3 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.1300	1 000
Falk, Peter J.	5		O	2010-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	31.0000	
			M	2010-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.0000	
			M'	2010-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.0000	0
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>									
Stewart, Laurie D.	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391	33.4300	
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391	33.4300	883
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Cadieux, Paul C.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 122	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 122	33.6700	2 141
DeMerlis, James	7		O	2010-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 916
Friesen, Russell James	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	859	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	859	33.6700	1 654
Herzberg, Monica D.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 105	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 105	33.6700	2 191
Kurtas, Stanley M.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 978	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 978	33.6700	8 483
McMillin, Rick J.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	905	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	905	33.6700	1 818
Perron, Jean-Pierre	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 693	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 693	33.6700	4 004
Root, Greg	5		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	33.6700	7 142
Solman, Patricia A.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 683	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 683	33.6700	3 693
Thompson, Janet	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	33.6700	3 366
Welham, Donald G.	7		O	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 319	33.6700	
			M	2010-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 319	33.6700	2 700
<i>Options</i>									
Côté-O'Hara, Jocelyne M.	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	26.6400	4 200
Markland AGF Precious Metals Corp.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.6200	110 400
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.4700	110 600
Matrikon Inc.									
<i>Options d'achat hors bourse (et celles négociées privément) private option exercisable at \$4.50 per share - expires 2011</i>									
Jaffer Holdings Inc.	3		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		(1)

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Somji, Nizar Jaffer	4, 6, 5, 3		O	2003-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		(1)
MAYA OR & ARGENT INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Guy	4		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 000	0.2000	708 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.2100	719 500
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.2000	664 500
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	674 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	19.5000	686 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2000	689 500
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stuebing, Robert A.	4								
HSBC InvestDirect - POA - Kenneth Allen Stuebing	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.4000	16 750
			O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	12.2000	18 650
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1000	19 650
Medical Facilities Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scherrer, James	7		O	2008-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 215
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 885	8.2600USD	30 100
<i>Income Participating Securities</i>									
Kaup, John (Jack) Joseph	7		O	2004-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800USD	500
Métaux DNI Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacNeill, Tom	3								
49 North Resources Inc.	PI		O	2010-05-17	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(23 551 000)		0
			O	2010-05-17	C	37 - Division ou regroupement d'actions	2 943 875		2 943 875
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1400	2 968 875
			O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1350	2 997 875
			O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.1500	2 987 875
mitchell, raymond	4		O	2010-05-11	D	97 - Autre	(400 000)		0
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	50 000		50 000
<i>Bons de souscription</i>									
clement, denis arthur	4		O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(400 000)	0.0500	0
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	50 000	0.4000	50 000*
<i>Options</i>									
clement, denis arthur	4		O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 500	2.4000	1 612 500*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(200 000)	0.2400	1 412 500*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	25 000	1.9200	1 437 500*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(500 000)	0.1500	937 500*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	62 500	1.2000	1 000 000*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(500 000)	0.1000	500 000*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	62 500	0.8000	562 500*
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(400 000)	0.3100	162 500*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	50 000	1.0400	
			M	2010-05-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	50 000	2.4800	212 500*
mitchell, raymond	4		O	2010-05-11	D	97 - Autre	(200 000)		300 000
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	(100 000)		200 000
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	(200 000)		0
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	25 000		
			M	2010-05-11	D	97 - Autre	25 000		25 000
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	25 000		50 000
			O	2010-05-11	D	97 - Autre	12 500		62 500
Metaux Russel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, David Harold	5		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	770	18.4900	3 320
<i>Options</i>									
Kelly, Maureen Ann	5	R	O	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	10 000	19.8400	153 000
MethylGene Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Egan, Raymond	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	104 200		104 200
Godbout, Martin	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 750		1 750
Hodran Consultants Inc.	PI		O	2010-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	51 000		51 000
Grubsztajn, Charles	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 500		2 500
Kepper, Klaus	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 000		9 000
Mallet, Colin Roger	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	60 000		60 000
Moorin, Jay	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 250		1 250
Otsuka Holdings Co., Ltd.	3								
Otsuka Pharmaceutical Co., Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 686 182		3 686 182
Taiho Pharmaceutical Co., Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	370 664		370 664
<i>Options</i>									
Egan, Raymond	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	134 600		134 600
Godbout, Martin	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	60 250		60 250
Grubsztajn, Charles	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	112 500		112 500
Kepper, Klaus	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	242 500		242 500
Lacasse, Louis	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	67 200		67 200
Mallet, Colin Roger	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	79 950		79 950
Moorin, Jay	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	39 500		39 500
Taillefer, Myriam	5		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	37 000		37 000
MGM Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gorman, John C.	6		O	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	3.1000	
			M	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	3.1000	
			M'	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	3.1000	10 081
Purdy, Darrel S.	6		O	2007-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Roy, John B.	6		O	2007-05-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	25 500	3.8500	
			M	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 500	3.8500	
			M'	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 500	3.8500	
			M''	2007-05-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 500	3.8500	33 666
<i>Bons de souscription Long-term</i>									
Doyle, Lloyd M.	6		O	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 555)	6.0000	
			M	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 555)	6.0000	
			M'	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(2 555)	6.0000	0
Knott, David M.	6		O	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(7 600)	6.0000	
			M	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(7 600)	6.0000	
			M'	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(7 600)	6.0000	0
McMillan, Geoffrey W. P. RRSP	6 PI		O	2007-09-30	C	55 - Expiration de bons de souscription	(589)	6.0000	
			M	2007-09-30	C	55 - Expiration de bons de souscription	(589)	6.0000	
			M'	2007-09-30	C	55 - Expiration de bons de souscription	(589)	6.0000	0
Riddell Rose, Susan L.	6		O	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(35 557)	6.0000	
			M	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(35 557)	6.0000	
			M'	2007-09-30	D	55 - Expiration de bons de souscription	(35 557)	6.0000	0
<i>Bons de souscription Short-term</i>									
Jungé, Dirk	6		O	2007-02-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5)	5.0000	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2007-02-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5)	5.0000	
			M'	2007-02-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5)	5.0000	0
Milk Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
levy, marc evan	4		O	2010-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1400	
		R	M	2010-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1400	1 052 223
		R	O	2010-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1400	1 032 223
MILL CITY GOLD CORP.									
<i>Bons de souscription</i>									
Cudney, Robert Douglas	4								
Northfield Capital Corporation	PI		O	2010-05-12	C	97 - Autre	(270 837)	0.2000	562 501
Minefinders Corporation Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bailey, Mark	4, 7, 5		O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)		580 005
<i>Options</i>									
Bailey, Mark	4, 7, 5		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	10.0200	530 000
Dawson, James Martin	4		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.0200	265 000
King, Herman Leo	4		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.0200	300 000
LUTEIJN, ANTHONIE	4		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.0200	300 000
Page, Tench Coxie	5		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	10.0200	695 000
Smith, Gregory	5		O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	50 000	10.0200	360 000*
MKS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gibb, Robert	4		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	4.8000	10 060*
<i>Options</i>									
Gibb, Robert	4		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.8000	25 000*
MONETA PORCUPINE MINES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boulay, Richard Albert	4		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			207 500
<i>Options</i>									
Boulay, Richard Albert	4		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Peres, Ian Cedric	4, 5		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.3000	2 185 000
Morguard Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robertson, Bruce Keith	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 500
Morguard Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Robertson, Bruce Keith	6		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 700
Mullen Group Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mullen Group Ltd.	1		O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	34 900	13.9770	844 700
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(430 000)		414 700
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	13.7003	494 700
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(299 800)		194 900
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		
			M	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		114 900
			O	2010-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	49 400	13.9256	164 300

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	54 200	13.6209	218 500
			O	2010-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	50 700	13.9661	269 200
New Flyer Industries Canada ULC									
<i>Income Deposit Securities</i>									
Soubry, Paul	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	9.9125	53 800
New Flyer Industries Inc.									
<i>Income Deposit Securities</i>									
Soubry, Paul	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	9.9125	53 800
New Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atiyeh, Richard Cory	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.2800USD	50 000
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		0
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.7500	50 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		0
<i>Options</i>									
Atiyeh, Richard Cory	7		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.2800USD	623 000
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.7500	573 000
Newalta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacDonald, Bob	4								
RRSP	PI		O	2010-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.6800	12 400
Pinder, Richard Hughes	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.6000	11 297
RBCDS RSP	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.4400	13 100
Newfoundland Capital Corporation Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Day, Kim	5		O	2010-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	411	6.8600	4 317
Murray, David Justin	5		O	2010-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 158	6.8800	22 814
Reid, Philip	5		O	2010-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	496	6.8700	6 037
Weatherby, Scott G.M.	5		O	2010-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	842	6.8900	12 033
<i>SARs (Share Appreciation Rights)</i>									
Day, Kim	5		O	2005-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 500
Murray, David Justin	5		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			210 000
Reid, Philip	5		O	2006-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			105 000
			M	2006-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			105 000
			O	2010-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		90 000
Warr, Donald James	4		O	1995-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-01-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		
			M	2006-01-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		15 000
		R	O	2010-05-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)		7 500
Weatherby, Scott G.M.	5		O	2003-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
Nexen Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Bertram, Robert Gordon	4		O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	22.3600	14 748

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Newell, Eric P.	4		O	2010-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	22.3600	70 400
Northland Power Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Temerty, James C.	4, 5, 3								
Louise Temerty	PI		O	2010-05-14	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 286	13.7472	198 050
Melissa Temerty	PI		O	2010-05-14	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	13.1899	7 352
Novadaq Technologies Inc.									
<i>Options</i>									
Davidson, Aaron	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	24 350
Griffiths, Anthony Frear	4, 5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	56 981
Koch, Jr., Harold O.	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	29 000
Levy, Julia	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	28 000
MacKinnon, William	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	22 500
Norton, Brent Henry Barry	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	39 493*
Sobota, Dr., Joseph	4		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	7 500	4.2600	29 000
Noveko International inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Falardeau, Alain	5								
REER	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6800	15 000
Olympus Pacific Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
SETON, DAVID ALEXANDER	4		O	2010-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 159		4 361 943
Dason Investments Limited	PI		O	2003-02-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	278 440		278 440
Open Range Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Winger, Harley Lewis	4		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.5700	562 389
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	1.4500	568 389
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.4500	572 389
Opta Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kendall, Jeremy	4		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	1.5700	31 900
<i>Options 2005 Plan</i>									
Bromley, Steven	4	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.7000	77 500
Hepburn, Victor	4	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.7000	77 500
Kendall, Jeremy	4	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.7000	77 500
Kruse, David	5	R	O	2010-05-07	D	50 - Attribution d'options	140 000	1.7000	465 000
Or Gammon Inc.									
<i>Options</i>									
Colterjohn, Richard Mark	4		O	2010-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	40 000	7.9200	40 000
			O	2010-05-19	D	50 - Attribution d'options	35 000	7.9900	75 000
Pain Canada Compagnie, Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Maple Leaf Foods Inc.	3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	47.5000	22 868 515

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Paramount Energy Trust									
<i>Debenture</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 000)	100.3000	
			M	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	100.3000	1 562 000
			O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 000)	100.5000	1 520 000
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 000)	100.3000	1 463 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 702	4.7059	447 290
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	249 892	4.7059	23 769 311
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 393	4.7059	2 348 911
Spouse	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 542	4.7059	527 117
Treherne Resources Ltd.	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 657	4.7059	1 869 735
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Claugus, Thomas Eugene	4, 3	R	O	2010-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.0123USD	215 700
Bay	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	16.0123USD	1 694 000
Bay II	PI		O	2010-05-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 100)	16.0123USD	1 967 500
Bay Offshore	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	16.0123USD	4 718 700
Lyxor	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	16.0123USD	460 900
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
MFL Management Limited	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.5554	61 000
			O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.6000	63 500
			O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.5872	66 000
RRSP	PI		O	2010-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.5980	7 300
Pembina Pipeline Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hermanutz, Glenys	5								
Anthony Skalicky	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	706	16.8000	16 289
Pengrowth Energy Trust									
<i>DSU</i>									
Cumming, Thomas Alexander	4		O	2003-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Foo, Wayne Kim	4		O	2006-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Kinnear, James Stuart	4		O	2003-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
McFarland, James D.	4		O	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Parrett, Michael S.	4		O	2004-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Poole, Albert Terence	4		O	2005-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2006-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Villiers, Nicholas Charles Hyde	4		O	2007-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 224		7 224
Zaozirny, John Brian	4		O	1987-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	14 449		14 449
<i>Parts de fiducie</i>									
McFarland, James D.	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.4000	6 000
RRSP, Valerie C. McFarland	PI		O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.4400	9 000
<i>PSU</i>									
Bowles, Douglas Currie	5		O	2005-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 754		7 754
Causgrove, James Edward Arthur	5		O	2005-10-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	16 429		16 429
CHRISTENSEN, WILLIAM GEORGE	5		O	2005-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	14 260		14 260
Donihee, James Michael	5		O	2007-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	13 712		13 712
EVANS, DAVID DEAN	5		O	2009-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	5 600		5 600
Evans, Derek Watson	4, 5		O	2009-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	42 037		42 037
Rosine, Bob	5		O	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	17 835		17 835
STRONG, LARRY BRIAN	5		O	2005-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	14 260		14 260
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2003-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	26 224		26 224
<i>RSU</i>									
Bowles, Douglas Currie	5		O	2005-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	7 753		7 753
Causgrove, James Edward Arthur	5		O	2005-10-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	16 430		16 430
CHRISTENSEN, WILLIAM GEORGE	5		O	2005-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	14 261		14 261
Donihee, James Michael	5		O	2007-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	13 712		13 712
EVANS, DAVID DEAN	5		O	2009-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	5 600		5 600
Evans, Derek Watson	4, 5		O	2009-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	42 038		42 038
Rosine, Bob	5		O	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	17 836		17 836
STRONG, LARRY BRIAN	5		O	2005-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	14 261		14 261

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Webster, Christopher Geoffrey	5		O	2003-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	46 - Contrepartie de services	26 224		26 224
Penn West Energy Trust									
Parts de fiducie									
Schanck, Jack									
Individual Retirement Account	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	18.3600USD	5 000
PetroBakken Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Fisher, Lawrence Patrick Joseph									
	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	24.1000	2 000
ESOP	PI		O	2010-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			372
RRSP	PI		O	2010-05-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 742
LaPrade, Rene	5		O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	25.9600	509
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	25.9800	709
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	25.9900	1 509
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	25.9500	1 609
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	25.9400	1 809
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	25.9500	1 909
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80	25.9600	1 989
Lothian, E. Craig	4								
Keystone Royalty Corp	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	23.5300	61 238
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	23.5500	68 038
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	23.6000	70 638
Droits Incentive									
Fisher, Lawrence Patrick Joseph									
	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 042
Options									
Fisher, Lawrence Patrick Joseph									
	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
Petrolympic Ltd.									
Actions ordinaires									
Ekstein, Mendel Israel									
	4, 5, 3		O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2200	11 248 129
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.2200	11 256 129
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2100	11 257 629
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2150	11 260 129
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2000	11 260 629
PEYTO Energy Trust									
Parts de fiducie									
Chetner, Stephen Jonathan									
Stephen Chetner RRSP	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800		31 093
PFB Corporation									
Actions ordinaires									
Douglas, Donald James									
	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.3000	30 000
Read, John K.	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.3000	36 000
Options									
Douglas, Donald James									
Donald Douglas	PI		O	2010-05-19	I	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.3000	0
Read, John K.	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.3000	0
Phoenix Technology Income Fund									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Options									
Bailey, James Cameron	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.2000	0
trust units									
Bailey, James Cameron	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.2000	33 334*
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.5400	23 334*
Pinnacle Mines Ltd.									
Actions ordinaires									
Hui, Ringo Wing Kun	4								
Gold Prosperous Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(15 000 000)	0.1500	0
Wan, Letty Ho Yan	3								
Baron Global Financial Canada Ltd	PI		O	2010-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 800 000
Progress Advanced Development Limited	PI		O	2010-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	33 000 000	0.1500	33 000 000
Bons de souscription									
Hui, Ringo Wing Kun	4								
Gold Prosperous Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(7 500 000)		0
Wan, Letty Ho Yan	3								
Progress Advanced Development Limited	PI		O	2010-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 500 000		16 500 000
Progress Advanced Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 894 033
PNI Digital Media Inc.									
Actions ordinaires									
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.6500	644 884
Polaris Minerals Corporation									
Options									
Hammond, Ena Elizabeth Frances	8		O	2006-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-05-17	D	50 - Attribution d'options	6 667	5.6000	6 667
			O	2007-10-04	D	50 - Attribution d'options	23 000	13.7500	29 667
Pollard Banknote Limited									
Actions ordinaires									
Crewson, Delmore Clair William	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	36 - Conversion ou échange	7 000		7 000
Emily Crewson	PI		O	2010-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	I	36 - Conversion ou échange	1 013		1 013
Gray, Jerry Lynn	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	36 - Conversion ou échange	15 000		15 000
J.L. Gray & Associates Ltd.	PI		O	2010-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	I	36 - Conversion ou échange	11 000		11 000
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
Actions ordinaires									
Doyle, William J.	4, 5		O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.1600USD	10 000
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.6750USD	9 900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5500USD	9 800
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5200USD	9 700
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4400USD	9 500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.4250USD	9 400

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.4200USD	9 300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4100USD	9 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3800USD	9 000
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3650USD	8 900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3600USD	8 800
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3500USD	8 700
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3400USD	8 600
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	101.3200USD	8 300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.3100USD	8 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.3000USD	7 900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.2900USD	7 700
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2850USD	7 600
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2650USD	7 500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2600USD	7 400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2550USD	7 300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(434)	101.2500USD	6 866
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2450USD	6 766
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.2400USD	6 366
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1800USD	6 266
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1600USD	6 166
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1400USD	6 066
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1200USD	5 966
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1150USD	5 866
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1100USD	5 766
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.0950USD	5 566
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	101.0800USD	5 166
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0600USD	5 066
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0500USD	4 966
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0050USD	4 866
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9850USD	4 766
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9500USD	4 666
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9350USD	4 566
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9300USD	4 466
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9250USD	4 366
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9150USD	4 266
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.8750USD	4 066
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.8400USD	3 966
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.8100USD	3 666
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.8000USD	3 466
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66)	100.7900USD	3 400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7850USD	3 300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7700USD	3 200
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7350USD	3 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.7300USD	2 900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.7250USD	2 600
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.7200USD	2 500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.6300USD	2 400

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.6100USD	2 300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.5800USD	2 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5250USD	2 000
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5150USD	1 900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5050USD	1 800
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.5000USD	1 700
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.4800USD	1 500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.4400USD	1 400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.4300USD	1 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3000USD	1 000
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2300USD	900
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1900USD	800
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1100USD	700
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0800USD	600
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0600USD	500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0400USD	400
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0200USD	300
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.0000USD	0
			O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.1600USD	10 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.2200USD	9 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.2100USD	9 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.2000USD	9 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.1600USD	9 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.1500USD	9 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	103.1400USD	9 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.1100USD	9 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.1000USD	9 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.0950USD	9 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	103.0900USD	8 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.0600USD	8 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.0500USD	8 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	103.0400USD	8 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.0250	8 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.9950USD	8 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	102.9850USD	8 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.9750USD	7 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.9600USD	7 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.9400USD	7 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.9200USD	7 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	102.9000USD	7 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	102.8800USD	7 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	102.8650USD	6 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8600USD	6 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8500USD	6 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8450USD	6 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8400USD	6 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8300USD	6 200

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.8150USD	6 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.7700USD	6 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.7600USD	5 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.7550USD	5 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.7450USD	5 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	102.7400USD	5 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.7000USD	5 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.6700USD	5 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.6250USD	5 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.6200USD	5 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.6000USD	4 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.5600USD	4 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.5550USD	4 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	102.5200USD	4 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.5100USD	4 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	102.4900USD	4 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.4700USD	4 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.4400USD	4 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.4300USD	3 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.4250USD	3 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.4100USD	3 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.3900USD	3 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.2800USD	3 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.1800USD	3 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	102.1650USD	3 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.9800USD	3 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.9600USD	3 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.8100USD	3 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.7700USD	2 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.7300USD	2 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.7150USD	2 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.7100USD	2 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.6700USD	2 400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.6600USD	2 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.6400USD	2 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5800USD	2 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5700USD	2 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5550USD	1 900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.5100USD	1 800
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.4300USD	1 700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4200USD	1 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.4000USD	1 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3900USD	1 200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3600USD	1 100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3500USD	1 000
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.3450USD	900
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2700USD	800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2500USD	700
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	101.2400USD	500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.2250USD	400
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.1900USD	300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0800USD	200
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	101.0450USD	100
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.9550USD	0
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.1600USD	10 000
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.8800USD	9 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.6700USD	9 800
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.3900USD	9 600
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3100USD	9 500
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.3000USD	9 400
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2800USD	9 300
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2700USD	9 200
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.2400USD	9 000
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2100USD	8 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.2000USD	8 800
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.1900USD	8 600
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1800USD	8 500
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1300USD	8 400
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1100USD	8 300
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.1000USD	8 200
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0900USD	8 100
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.0800USD	7 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	100.0700USD	7 300
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.0600USD	6 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.0500USD	6 500
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	100.0400USD	6 400
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	100.0300USD	6 200
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	100.0200USD	5 900
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	100.0100USD	4 700
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	100.0000USD	0
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Doyle, William J.	4, 5		O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.1600USD	3 226 486
			O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.1600USD	3 216 486
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.1600USD	3 206 486
Power Corporation du Canada									
<i>Deferred Share Units</i>									
McFeetors, Raymond Lindsay	7		O	2003-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 476
Orr, Robert Jeffrey	4		O	2005-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 788
Rae, John Alain	4, 5		O	2003-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 260
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4		O	1999-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 563
Precision Drilling Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Alexander, Joanne Linette	5		O	2008-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.1600	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RRSP	PI		M	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.1600	12 642
Hale, Ronald Gene	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 662	5.9000USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 895	5.8955USD	
Ronald and Vikki Hale	PI		M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 662	5.9000USD	44 105
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 895	5.8955USD	50 000
Minmier, James Guy	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	6.0100USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0090USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0090USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0000USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.0000USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.0000USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9990USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.9990USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	5.9990USD	
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9989USD	
James Guy and Lisa Ann Minmier	PI		M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	6.0100USD	16 300
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0090USD	16 400
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0090USD	16 500
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.0000USD	16 600
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.0000USD	16 900
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.0000USD	17 400
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9990USD	17 600
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.9990USD	18 600
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	5.9990USD	19 800
			M	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9989USD	20 000
Neveu, Kevin A.	4, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.1600	188 156
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.0000	193 156
Primaris Retail Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
KingSett Real Estate Growth GP No. 3, in its capacity as gen	3	R	O	2010-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 252 100	17.4630	7 517 381
Primary Energy Recycling Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kingstown Capital Management LP	3								
Absolute Opportunities Fund LP	PI		O	2010-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 230 572
Kingstown Partners LP	PI		O	2010-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 181 000
			O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	223 900	1.0088	8 404 900
ProMetic Sciences de la Vie inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burton, Steven J.	7		O	2010-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	0.1000	154 433
<i>Options</i>									
Lacroix, Robert	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	520 000
Ménard, Louise	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	250 000
Mesburis, Paul	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1800	400 000
Orr-Gaucher, Nancy	4		O	2010-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	50 000
Paradis, Louise	4		O	2010-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	50 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Perrault, Roger A.	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	250 000
Wendel, Bruce	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1800	100 000
Wygodny, Benjamin	4		O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1800	760 000
Provident Energy Trust									
<i>Débitures convertibles</i>									
Billing, Grant Donald	4		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 500 000.00	100.9250	\$ 1 000 000.00
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 100 000.00	100.5000	\$ 1 100 000.00
Pure Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, James Cameron	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.4520	77 800
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.4482	80 000
QLT Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
QLT Inc.	1		O	2010-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	38 900	5.9150USD	38 900
			O	2010-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(38 900)		0
			O	2010-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.1512	
			M	2010-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.1512USD	48 400
			O	2010-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(48 400)		0
			O	2010-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.3229	
			M	2010-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.3229USD	48 400
			O	2010-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(48 400)		0
			O	2010-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.4734USD	48 400
			O	2010-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(48 400)		0
			O	2010-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.4904USD	48 400
			O	2010-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(48 400)		0
			O	2010-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	48 400	6.1951USD	48 400
			O	2010-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	(48 400)		0
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	49 300	6.1293USD	49 300
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(49 300)		0
			O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	49 300	6.3686USD	49 300
			O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(49 300)		0
<i>Droits Phantom Stock Units</i>									
CARTER, BRUCE LEONARD ANDREW	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		37 500
Clarke, C. Boyd	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		82 500
Crossgrove, Peter	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		45 000
Falberg, Kathryn Elizabeth	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		15 000
MASSEY, IAN JOHN	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		37 500
Turner, Joseph Leon	4		O	2010-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		7 500
Wood, Jack	4		O	2010-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		45 000
<i>Options</i>									
ASSALY, DORANN CHRISTINE	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	8 000		71 000
BREEZE, JENNIFER ROBERTA	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	8 000		84 500
Butchofsky, Robert	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	200 000		1 650 000
Lupini, Linda	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	80 000		505 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Lussow, Alexander	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	80 000		445 000
Nelson, Cameron	5		O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	80 000		570 000
Panigrahi, Dipak	5		O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Quadra FNX Mining Ltd.									
Actions ordinaires									
Brough, John A.	4		O	2007-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	33 334		33 334
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 334)		0
Options									
Brough, John A.	4		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	7.3100	95 000
Quebecor inc.									
Actions à droit de vote subalterne Catégorie B									
Guay, Philippe	7		O	2009-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	35.0000	300
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	34.9900	500
Options									
Péladeau, Pierre Karl	4, 6, 5		O	2010-05-20	D	50 - Attribution d'options	78 442	34.7174	2 604 938
QuStream Corporation									
Actions ordinaires									
Tullo, Angelo	5		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.0500	1 104 700
RDM Corporation									
Actions ordinaires									
Heit, Graham	5	R	O	2010-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0300	62 000
Nally, Robert	4								
Ethos Software Co.	PI		O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.9100	1 027 300
			O	2010-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	0.9100	1 037 300
		R	O	2010-05-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	0.9100	1 040 100
Margaret Nally	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	0.9100	115 500
Newman, Douglas	4		O	2010-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 500)	0.9000	
			M	2010-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.9000	
			M'	2010-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.9000	317 800
			O	2010-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.9000	
			M	2010-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.9000	346 800
			O	2010-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.9100	
			M	2010-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.9100	347 800
Options									
Fisher, Doug	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.9400	100 000
Red Back Mining Inc.									
Actions ordinaires									
Clark, Richard Peter	4, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	23.7200	828 455
Redcliffe Exploration Inc.									
Actions ordinaires Class A									
Doyle, Lloyd M.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Gorman, John C.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
RESSOURCES ARMISTICE CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Porteur inscrit			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Jungé, Dirk	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Knott, David M.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
McMillan, Geoffrey W. P.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Purdy, Darrel S.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Riddell Rose, Susan L.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Riddell, Violet S. A.	6		O	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
RESSOURCES BEAUFIELD INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Gregory Harold	4		O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2950	337 517*
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 000	0.3000	379 517*
RESSOURCES GOLD HAWK INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lupien, William A.	4		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98 000	0.1350	1 398 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1350	1 402 500
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 000	0.1300	1 448 500
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.1250	1 457 500
RESSOURCES KWG INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harrington, Michael S	4		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1231USD	2 020 000
RESSOURCES MAJESCOR INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leroux, Bernard	3								
Discretionary Accounts	PI		O	2010-05-20	C	97 - Autre	6 500		802 050
RESSOURCES MINIÈRES AUGYVA INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skutezky, Ernest Michael Rhodes	4								
RRSP	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2550	50 000
RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morissette, Guy	5								
GM Prospection	PI		O	2009-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.1600	18 000
<i>Bons de souscription</i>									
Morissette, Guy	5								
GM Prospection	PI		O	2009-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Morissette, Guy	5								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
GM Prospection	PI		O	2009-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ressources Robex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
doyon, michel	4								
gestion michel Doyon inc	PI		O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1500	750 000
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.1470	825 000
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1450	850 000
placements Doyon & fils inc	PI		O	2010-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
		R	O	2010-04-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.1000	500 000
			O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 000	0.1400	572 000
			O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.1450	600 000
Gagne, Andre	5								
2846-2059 Québec Inc.	PI		O	2010-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	0.1550	2 014 500
			O	2010-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1500	1 974 500
Resverlogix Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5, 3		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.0000	3 430 671
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.9400	3 431 071
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.8000	3 432 071
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.6500	3 434 071
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Murdoch, Robert W	4	R	O	2009-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 619	14.9856	
			M	2009-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 619	14.9856	
			M'	2009-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 619	14.9856USD	9 119
Rocky Mountain Dealerships Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Priestner, Patrick John	4		O	2007-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	8.6942	6 900
S Split Corp.									
<i>Actions ordinaires Class A Shares</i>									
Ross Smith Capital Group L.P.	3	R	O	2010-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1500	382 300
		R	O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	8.8700	385 000
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.4500	380 000
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	8.1200	362 000
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	8.2000	361 600
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 600)	8.0700	342 000
<i>Actions privilégiées</i>									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 400)	10.3800	383 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	10.2367	378 500
San Anton Capital inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rosen, Mitchell	4, 5		O	2007-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
<i>Options</i>									
Rosen, Mitchell	4, 5		O	2007-11-15	D	50 - Attribution d'options	129 595		

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2007-11-15	D	50 - Attribution d'options	64 797		
			M'	2007-11-15	D	50 - Attribution d'options	129 595		129 595
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2010-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	674	1.8700	12 054
Hamilton, Scott	4		O	2010-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	1.8700	104 726
Verhoeve, Michael	5		O	2010-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	1.8700	3 350
Savanna Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Draudson, Darcy	5								
Peters & Co. RRSP Account	PI		O	2010-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	5.3200	12 066
Kingston, Brad	7								
RRSP Account	PI		O	2010-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	5.5600	7 954
Moore, Rachel	5								
RSP Account	PI		O	2010-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	5.7500	5 000
MULLEN, Kenneth Brandon	4, 5								
Melamaken Adventures Inc.	PI		O	2010-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	5.9700	238 928
Melanie Mullen	PI		O	2010-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.4400	21 400
RRSP Account	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	5.8900	11 900
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	5.9159	110 600
Scorpio Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
HAWLEY, PETER JUDE	4, 5		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	535 000	0.4700	1 567 736
Henderson, James Gilbert	4		O	2004-10-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
Riley, Lisa Kathleen	4		O	2005-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
Scammell, David Roger	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.4700	300 000
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.2950	450 000
<i>Options</i>									
HAWLEY, PETER JUDE	4, 5		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(535 000)	0.4700	3 175 000
Henderson, James Gilbert	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.4700	1 200 000
Riley, Lisa Kathleen	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.4700	1 200 000
Scammell, David Roger	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4700	1 450 000
			O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.2950	1 300 000
Scott's Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Salsberg, Kevin	5								
TD Waterhouse	PI		O	2010-05-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 434	7.1200	7 337
Sutherland, Evelyn Louise	5		O	2010-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 638	7.1200	11 750
Second Cup Income Fund (formerly Second Cup Royalty Income Fund)									
<i>Parts</i>									
Phelan, Paul David	6								
765024 Ontario Ltd.	PI	R	O	2010-04-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	8.3700	1 945 800
			O	2010-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	79 200	7.2780	2 025 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Senvest Capital Inc.									
<i>Options</i>									
Daniel, Frank	4		O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)	17.6000	52 000
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Bissonnette, Peter	4, 5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 990	18.5165	134 731
Locked-in RRSP	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	157	18.5100	707
RRSP	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.5200	600
Galbraith, George	4		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	13 336	17.0400	547 621
Park, Alex	5		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	5 000	17.0400	5 000
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	19.2700	0
Sparkman, JC	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	13 336	17.0400	37 336
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 336)	19.0000	24 000
<i>Directors' Deferred Share Units (DDSU)</i>									
BURNS, ADRIAN	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	19.2150	20 766
Keating, Gregory John	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	19.2150	9 348
Pew, Paul Kenneth	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	19.2150	10 369
Royer, Jeffrey	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	19.2150	20 660
Sparkman, JC	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	18.6100	17 050
Weatherill, Sheila Christine	4		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	19.2150	1 211
<i>Options</i>									
Galbraith, George	4		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(13 336)	17.0400	50 000
Park, Alex	5		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	17.0400	170 000
Sparkman, JC	4		O	2010-05-25	D	51 - Exercice d'options	(13 336)	17.0400	50 000
Sherritt International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fuhr, Greg L.	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.3600	14 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.1000	14 500
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 750	6.1400	16 250
Garvey, Michael	4		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.9300	35 000
Shore Gold Inc.									
<i>Options</i>									
McCallum, Robert A.	4		O	2010-05-20	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	1.9100	125 000
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dodson, Bill Gary	5		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	7.7600	11 641
Schieler, August Daniel	7		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.3620USD	26 601
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.4860USD	25 601
			O	2010-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.3930USD	24 601
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.0430USD	23 601
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.4350USD	22 601
SILVERCORP METALS INC.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires without par value</i>									
Liu, Yikang	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	110 100	4.3170	110 100
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.6500	117 600
Shen, Shaoyang	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	16 666	2.6500	16 666
<i>Options</i>									
Liu, Yikang	4		O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(110 100)	4.3170	
			M	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(110 100)	4.3170	102 500
			O	2010-05-19	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	2.6500	95 000
Shen, Shaoyang	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(16 666)	2.6500	153 334
Societe Aurifere Barrick									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	2 500	26.8400USD	2 500
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	44.4500USD	1 300
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	44.4519USD	0
Gonzales, Igor	5		O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	50 000	23.8000USD	50 000
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	45.1400USD	49 500
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	45.1300USD	46 800
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	45.1200USD	43 900
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	45.1100USD	41 400
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 900)	45.1000USD	34 500
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	45.0900USD	30 300
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	45.0800USD	27 700
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	45.0700USD	23 400
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	45.0600USD	19 100
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	45.0500USD	13 400
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	45.0400USD	0
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	6 375	30.4100USD	6 375
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	45.1600USD	5 475
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	45.1500USD	3 675
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 575)	45.1419USD	100
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	45.1400USD	0
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	38 000	27.7800USD	38 000
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	45.0800USD	29 000
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	45.0900USD	24 200
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	45.1000USD	22 500
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 100)	45.1100USD	9 400
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	45.1200USD	3 500
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	45.1300USD	2 000
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	45.1400USD	0
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	7 452	26.8400USD	7 452
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 852)	45.0500USD	2 600
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	45.0600USD	0
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	5 174	27.2500USD	5 174
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 574)	45.1119USD	2 600
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	45.1300USD	1 800
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	45.1200USD	500
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	45.1100USD	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Lang, Gregory Anthony	5		O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	29.6000	5 000
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	46.6000	3 300
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	46.5900	2 100
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	46.5800	700
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	46.5700	0
			O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	2 500	29.6000	2 500
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	45.9400	2 100
			O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	45.9500	0
			O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	5 135	27.2500USD	5 135
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 451)	40.9919USD	684
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	40.9900USD	284
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(284)	41.0000USD	0
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	17 500	29.6000	17 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	43.0100	7 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	43.0000	0
<i>Options Amended Stock Option Plan 2002</i>									
Lang, Gregory Anthony	5		O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	29.6000	70 000
			O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	29.6000	67 500
			O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(17 500)	29.6000	50 000
<i>Options Stock Option Plan (2004)</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	26.8400USD	346 101
Gonzales, Igor	5		O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	23.8000USD	115 329
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(6 375)	30.4100USD	108 954
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(38 000)	27.7800USD	70 954
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(7 452)	26.8400USD	63 502
			O	2010-05-14	D	51 - Exercice d'options	(5 174)	27.2500USD	58 328
Lang, Gregory Anthony	5		O	2010-05-20	D	51 - Exercice d'options	(5 135)	27.2500USD	63 784
Societe d'energie Talisman Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kvisle, Harold N.	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	17.1900	17 000
Softchoice Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lamoureux, Gilles	4		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.9600	65 000
MacDonald, David Leo	4, 5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.8800	85 228
Wright, Kevin Jason	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.7900	16 350
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.7900	16 450
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.7000	16 650
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.5000	16 750
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.4000	17 050
Stella-Jones Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eichenbaum, Marla	5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	25.7100	1 500
Strongco Income Fund									
<i>Options</i>									
WOOD, John David	5		O	2008-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.5000	50 000
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
WOOD, John David	5		O	2008-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manji, Salim	4								
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 888	5.6500	484 557
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	5.5500	485 257
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 361	5.5500	486 618
RRSP	PI		O	2010-05-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	5.7000	29 556
			O	2010-05-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 600	5.7000	37 156
Manji, Samir Aziz	4, 5, 3								
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 296	5.6500	161 519
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	233	5.5500	161 752
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	454	5.5500	162 206
Sun Gro Horticulture Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
BÉLANGER, BERNARD	3								
Premier Tech Ltd.	PI		O	2010-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	3.9700	5 188 390
			O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.0500	5 190 390
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.9000	5 191 390
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	3.9700	5 195 290
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	3.9800	5 197 390
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	3.9900	5 199 490
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	4.0500	5 206 890
			O	2010-05-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.9000	5 207 090
Superior Plus Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Billing, Grant Donald	4, 5		O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 145	12.8800	1 818 656
Bingham, Wayne Mitchell	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	12.1400	104 520
Sure Energy Inc.									
<i>Options Common Shares</i>									
Baker, Chris	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.9800	600 000
Banks, C. Tom	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.9800	600 000
Comber, Peter W.	4		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.9800	152 000
Macdonald, Larry	4		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.9800	152 000
Sheedy, Robert John	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.9800	600 000
Stan, Thomas Paul	4		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.9800	152 000
Wirth, Lance	5		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.9800	600 000
Taseko Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coughlan, Terrance Barry	4		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	10 000	1.1500	73 000
McManus, John	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	90 000	90000.0000	
			M	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	90 000	1.1500	107 500
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.2300	87 500
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.0000	67 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	5.5100	38 500
			O	2010-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.5200	37 500
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Coughlan, Terrance Barry	4		O	2010-05-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	1.1500	291 000
McManus, John	5		O	2010-05-18	D	51 - Exercice d'options	(90 000)	1.1500	1 050 000
Technologies D-Box Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
PHÉNIX, ÉLAINE C.	4		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.4300	131 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4450	141 000
Technologies SENSIO inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fortin, Etienne	5		O	2009-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	23 000	0.1750	23 000
			O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	1.7100	11 000
<i>Options</i>									
Fortin, Etienne	5		O	2010-05-17	D	51 - Exercice d'options	(23 000)	0.1750	117 000
Tembec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Patel, Mahendra A.	5		O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.9500	8 976
			O	2010-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	1.9600	13 176
Tesco Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Assing, Fernando Rafael	5		O	2010-05-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 666	12.0100USD	
			M	2010-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 666	12.0100USD	3 666
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(947)	12.4111USD	2 719
Dyment, Fred J.	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	19 366
Kott, Gary L.	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	17 366
Milligan, R. Vance	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	8 366
O'Blenes, Jonathan Brian	5		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.2000USD	1 699
Robertson, Norman W.	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	18 366
Sutherlin, Michael W.	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	16 266
Weatherford, Clifton Thomas	4		O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	734	12.2000USD	5 366
<i>Droits RSUs - Restricted Stock Units</i>									
Assing, Fernando Rafael	5		O	2010-05-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 666)		26 434
Dyment, Fred J.	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
Kott, Gary L.	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
Milligan, R. Vance	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
O'Blenes, Jonathan Brian	5		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300)		2 801
Robertson, Norman W.	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
Sutherlin, Michael W.	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
Weatherford, Clifton Thomas	4		O	2010-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(734)		8 934
The Brick Group Income Fund									
<i>Class A Units</i>									
Geisbauer, John-Paul	4								
IRA	PI		O	2010-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.1370USD	2 000
The Westaim Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tanguay, Louis-Philippe	7		O	2010-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
<i>Restricted Share Units</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Goodwood Management Inc.	5		O	2010-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 775 225	0.6500	25 775 225
MacDonald, J. Cameron	4, 3								
Goodwood Management Inc.	PI		O	2008-12-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	I	56 - Attribution de droits de souscription	25 775 225	0.6500	25 775 225
Puccetti, Peter H.	4, 3								
Goodwood Management Inc.	PI		O	2008-12-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	I	56 - Attribution de droits de souscription	25 775 225	0.6500	25 775 225
Tim Hortons Inc.									
Actions ordinaires									
Devine, Cynthia Jane	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	818	35.1500	67 563
Fryday, Jeff	7		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			293
Hemeon, John M.	5		O	2009-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	326	35.1500	326
Johnston, Stephen A.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	808	35.1500	8 230
			O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	491	35.1500	8 721
Moir, William A.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	817	35.1500	96 706
Pelino, Brigid V.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	949	35.1500	24 875
			O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	327	35.1500	25 202
Toop, R. Scott	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	81	35.1500	81
Walton, Roland M.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	817	35.1500	65 038
Deferred Stock Units (DSU)									
Atkins, Margaret Shan	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	424	35.2300	8 002
Endres, Michael	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	35.2300	11 047
Greene, Moya Marguerite	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	637	35.2300	7 183
Iacobucci, Frank	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 192	35.2300	18 748
Lederer, John A.	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	807	35.2300	12 501
Lees, David	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	807	35.2300	12 425
Osborne, Ronald Walter	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	744	35.2300	5 993
Sales, Wayne Carlyle	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	829	35.2300	12 062
Williams, Catherine	4		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	744	35.2300	4 977
Options									
Aebker, Jill E.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Anthony, Douglas G.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Blackmore, David J.G.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	14 831
Bonikowsky, Scott	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Clanachan, David F.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	23 052	35.2300	74 003
de Jaham, Christian M.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	12 475	35.2300	29 122
Devine, Cynthia Jane	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	23 052	35.2300	74 003
Dimmel, D. Bruce	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Fife, Diana	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Fragnelli, Peter	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Fraser, Garry	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	3 254	35.2300	3 254
Fryday, Jeff	7		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	5 017
Gilks, Timothy C.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Hemeon, John M.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	12 475	35.2300	58 909
Hills, John B.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Hollis, Glenn O.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
House, Paul	4, 5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	19 532	35.2300	99 708
Javor, Nikola S.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
Johnston, Stephen A.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	9 545	35.2300	22 282
Kahansky, Steven A.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
McMullen, David H.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Meilleur, Mike	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	14 831
Michetti, Meredith	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	3 254	35.2300	3 254
Moir, William A.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	23 052	35.2300	74 003
Montgomery, John R.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
Mortimer, Glen A.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
Myskiw, Michael J.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Nadeau, Michael G.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Nesbitt, James C.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Pelino, Brigid V.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	9 545	35.2300	22 282
Piggot, Cara M.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Preston, James H.	7		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
Schroeder, Donald B.	4, 5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	78 129	35.2300	197 403
Simon, Mike	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
Toop, R. Scott	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	12 475	35.2300	38 449
Walton, Roland M.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	23 052	35.2300	74 003
Wettlaufer, Michelle	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 136	35.2300	18 993
Wiant, James A.	5		O	2010-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 017	35.2300	11 712
<i>Restricted Stock Units</i>									
Aebker, Jill E.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Anthony, Douglas G.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Blackmore, David J.G.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	4 579
Bonikowsky, Scott	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Clanachan, David F.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 862	35.2300	13 801
de Jaham, Christian M.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 172	35.2300	9 411
Devine, Cynthia Jane	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 525)		7 939
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 862	35.2300	13 801
Dimmel, D. Bruce	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Fife, Diana	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	4 250
Fragnelli, Peter	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Fraser, Garry	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	827	35.2300	2 797
Fryday, Jeff	7		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			858
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	2 133
Gilks, Timothy C.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Harrop, Clark	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	851	35.2300	1 864
Hemeon, John M.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(610)		3 924
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 172	35.2300	7 096
Hills, John B.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 458
Hollis, Glenn O.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 768
House, Paul	4, 5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 967	35.2300	17 483

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Javor, Nikola S.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Johnston, Stephen A.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 508)		5 428
			O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(915)		4 513
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 427	35.2300	6 940
Kahansky, Steven A.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Kipker, Mira	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	851	35.2300	1 864
McMullen, David H.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 458
Meilleur, Mike	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	4 579
Michetti, Meredith	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	827	35.2300	1 840
Moir, William A.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 525)		7 939
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 862	35.2300	13 801
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Montgomery, John R.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Mortimer, Glen A.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Myskiw, Michael J.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 784
Nadeau, Michael G.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Nesbitt, James C.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Pelino, Brigid V.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 770)		5 384
			O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(610)		4 774
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 427	35.2300	7 201
Piggot, Cara M.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 458
Preston, James H.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Schroeder, Donald B.	4, 5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 869	35.2300	34 885
Simon, Mike	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
Toop, R. Scott	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(152)		0
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 172	35.2300	3 172
Vogeli, Gregory A.	7		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	851	35.2300	1 864
Walton, Roland M.	5		O	2010-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 525)		7 939
			O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 862	35.2300	13 801
Wettlaufer, Michelle	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 069	35.2300	6 139
Wiant, James A.	5		O	2010-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	35.2300	3 785
TimberWest Forest Corp.									
<i>Parts Stapled</i>									
Whiteley, David John	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.1700	18 147
Timminco Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
AMG Advanced Metallurgical Group N.V.	3	R	O	2010-05-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 105 928	0.6500	74 867 320
			O	2010-05-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 221 488	0.6500	79 088 808
Torstar Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Biller, Brenda Joyce	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	10.8900	500
Brouwer, Alvin Henk	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	375	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	375	10.8900	1 240
Cooke, Michael	7		O	2009-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Danford, Bruce Murray	7								
CIBC	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 200	10.8900	
			M	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 200	10.8900	3 450
Marsh, Peter	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	625	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	625	10.8900	1 075
McCuaig, Paul Lawrence	7		O	2009-01-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
McWebb, Christopher Dean	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	10.8900	500
Nugent, Kenneth	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	10.8900	3 850
Oliver, Neil Simon	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 250	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 250	10.8900	3 340
White, Kathleen Elizabeth	5		O	2008-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Woermke, John William	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 300	10.8900	
			M	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 300	10.8900	7 600
Zavarise, Dino Louis	7		O	2009-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 200
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Anderson, Francis Joseph	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(173)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(173)		0
Biller, Brenda Joyce	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(498)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(498)		3 092
Braid, Kathie Clara	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(332)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(332)		0
Brouwer, Alvin Henk	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(133)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(133)		0
Carr, Betty	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(179)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(179)		0
Daly, Brian Robert Gordon	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(555)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(555)		3 693
Danford, Bruce Murray	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(153)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(153)		0
Lenyk, Ronald Zenon	5		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(179)		
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(179)		0
Louie, Karen Patricia	7		O	2009-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(85)		
			M	2009-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(85)		0
MacLeod, Edward	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(1 614)		

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Marsh, Peter	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(1 614)		10 604
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(399)		0
Morrison, Margaret	7		O	2009-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(85)		0
			M	2009-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(85)		0
Peddie, Carol Anne	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(372)		1 649
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(372)		0
Proudfoot, Ian Robert William	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(186)		0
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(186)		0
Robbins, Dana Miles	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(153)		0
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(153)		0
Whittaker, Timothy John	7		O	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(219)		0
			M	2010-01-21	D	59 - Exercice au comptant	(219)		0
<i>Options Class B non-voting shares</i>									
Clifford, Christina Eleanor	7		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	3 000	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	3 000	6.3300	20 751
Laycock, Pamela Dorothy Christena	7		O	2010-03-15	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		
			M	2010-03-15	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		109 282
Lewis, Brent	7		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	3 000	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	3 000	6.3300	5 188
Miles, Stephen Anthony	7		O	2010-03-15	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		
			M	2010-03-15	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		83 250
Muir, James Alexander	5		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	22 500	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	22 500	6.3300	31 875
Robinson, James George	7		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	77 500
Sacilotto, Loriana	7		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	69 750
Sinclair, Paula Winnifred	5	R	O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	12 500	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	12 500	6.3300	23 750
Swinwood, Craig Kenneth	7		O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	4 375	6.3300	34 687
Turkstra, David Andries	7	R	O	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	5 325	6.3300	
			M	2010-01-02	D	50 - Attribution d'options	5 325	6.3300	5 325
Total Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Halyk, Daniel Kim	4, 5								
HSBC/Blackmont Capital	PI		O	2010-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	7.4000	138 800
Kwasnacia, Randy	4								
Braden Kwasnacia	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	8.1000	500*
Lindsay Kwasnacia	PI		O	2010-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	8.1200	1 100*
TransGlobe Energy Corporation									
<i>Options</i>									
Chase, Geoffrey Charles	4		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	15 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	15 000	7.3600	138 900*
Clarkson, Ross Gordon	4, 5		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	147 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	147 000	7.3600	833 800*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Dyment, Fred J.	4		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	18 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	18 000	7.3600	216 100*
Ferguson, David Charles	5		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	7.3600	
			M'	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	75 000	7.3600	554 700*
HALPIN, Robert Arthur	4		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	21 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	21 000	7.3600	
			M'	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	21 000	7.3600	172 900*
Herrick, Lloyd William	4, 5		O	2010-05-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	102 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	102 000	7.3600	687 000*
NOYES, Erwin Lewis	4		O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	7.3600	
			M	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	7.3600	
			M'	2010-05-14	D	50 - Attribution d'options	15 000	7.3600	183 900*
Tricon Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alikhan, June	5		O	2010-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 000		15 000
Berman, David	4, 6, 5, 3								
Alhurst Holdings Corp.	PI		O	2010-05-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 745 263		3 745 263
Alhurst Holdings Inc.	PI		O	2010-05-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	69 292		69 292
Berman, Gary	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	612 500		612 500
Ellenzweig, Jonathan	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	29 200		29 200
Giles, David	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	20 900		20 900
Kennedy, Anna	4		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
MATUS, GEOFFREY	4, 6, 5, 3								
Mandukwe Corp.	PI		O	2010-05-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 862 838		1 862 838
Mandukwe Inc.	PI		O	2010-05-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	37 307		37 307
Mode, Craig	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	20 900		20 900
Scheetz, Jeremy	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	29 200		29 200
Scott, Eric Duff	4		O	2010-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Watchorn, Glenn	5		O	2010-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	262 500		262 500
Trilogy Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doyle, Lloyd M.	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			546

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Gorman, John C.	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1
Jungé, Dirk	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1
Knott, David M.	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1
			M'	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1
McMillan, Geoffrey W. P. RRSP	6 PI		O	2010-02-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 943
Purdy, Darrel S.	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Riddell Rose, Susan L.	6		O	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			91 012
Riddell, Clayton H.	4, 6, 3		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98 300	8.7500	370 148
Tuscany Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lamond, Robert William	4, 6, 5		O	2009-10-08	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	629 400	0.0600	
			M	2009-10-08	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	608 700	0.0600	1 292 700
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hall, Bruce William	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 100	1.2300	88 194*
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	1.2500	89 594*
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	1.2400	94 094*
Steele, Alan	5		O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2000	465 068*
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	44.1800	5 889 559
UTS Energy Corporation									
<i>Droits Deferred Share Unit</i>									
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2010-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 210		91 614
Galloway, Bruce C.	4		O	2010-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 210		139 013
Mitchell, Douglas	4								
ITF D.H. Mitchell @ TD Waterhouse RRSP	PI		O	2010-05-13	I	56 - Attribution de droits de souscription	25 210		139 013
Roane, Glen Dawson	4		O	2010-05-13	D	46 - Contrepartie de services	25 210	2.3800	41 210
Sharp, Dennis Ambrose	4, 5		O	2010-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 210		464 020
Vecima Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Olorenshaw, Dean Patrick	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
Olorenshaw, Dean Patrick	5		O	2010-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 220
Victory Nickel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harapiak, Stephen William	5	R	O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 500	0.1350	157 500
		R	O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1500	257 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Village Farms International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Horst, Roland	4		O	2009-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-04-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1250	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Horst, Roland	4		O	2009-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.1250	50 000
Western Copper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ruffini, Stephen	5		O	2010-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.4000	59 500
<i>Options</i>									
Clegg, Jonathan	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	105 000	0.8800	205 000
Francois, Julien	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	13 500	0.8800	16 500*
Clegg, Jonathan	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	105 000	0.8800	
			M	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(105 000)	0.8800	465 000
Francois, Julien	5		O	2010-05-21	D	51 - Exercice d'options	(13 500)	0.8800	375 000*
Western Financial Group Inc.									
<i>Options</i>									
Yuill, Willard	4		O	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	12 500	2.9700	
			M	2010-05-17	D	50 - Attribution d'options	12 500		42 500
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Brenneman, Ron A.	4		O	2009-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.7500	5 000
<i>Droits 2010 Share Units</i>									
MacLeod, John Alec	5		O	2010-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 810	12.7700	2 810
<i>Options 2010 Stock Options</i>									
MacLeod, John Alec	5		O	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	8 903	12.7700	13 076
Pugliese, Ferio	5		O	2007-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	31 638		31 638
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2010-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54	14.0789	30 513
Kanji, Nizar Esmail	4								
Zaar Property Corporation	PI		O	2010-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	14.0789	12 764
Pedde, Oswald	4		O	2010-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	14.0789	36 251
Anita Pedde	PI		O	2010-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	14.0789	2 710
Wi-LAN Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Siddiqui, Najmul H.	5	R	O	2010-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.9800	
			M	2010-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.9800	628 755
<i>Deferred Stock Unit</i>									
Bramson, Robert S.	4		O	2008-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 907

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
World Energy Solutions, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gillberry, John Kendall	4		O	2005-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 217
Jenkins, William Keith	4		O	2005-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 500
Shorkey, Richard John	4		O	2007-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 338
<i>Restricted Share Unit</i>									
Bramson, Robert S.	4		O	2008-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 666
Fattouche, Michel	4		O	2006-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 166
Gillberry, John Kendall	4		O	2005-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 166
Jenkins, William Keith	4		O	2005-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 166
McEwan, Michael Shaun	5		O	2008-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			46 000
Middleton, William	5		O	2006-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			46 000
Shorkey, Richard John	4		O	2007-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 666
Skippen, James	4, 5		O	2006-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			105 000
Watchmaker, Prashant	5		O	2007-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 000
World Energy Solutions, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Libbey, Edward	4		O	2010-05-20	D	46 - Contrepartie de services	400	3.1300USD	93 229
Wellard, John	4		O	2010-05-20	D	46 - Contrepartie de services	1 199	3.1300USD	6 855
Wolfe, Thad	4		O	2010-05-20	D	46 - Contrepartie de services	1 199	3.1300USD	10 896
Yellow Média inc.									
<i>Billets à moyen terme 6.25 MTN Series 5 due Feb. 15, 2036</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 23 100 000.00	889.9500	\$ 23 100 000.00
			O	2010-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 23 100 000.00)	889.9500	\$ 0.00
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.1700	36 346 331
			O	2010-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.1500	36 349 231
			O	2010-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	6.0700	36 350 731
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.0000	36 351 831
			O	2010-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.1700	36 348 331
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.0000	36 353 831
YM BioSciences Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thompson, Sean Emmanuel Lindsay	5		O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.4400	85 600
			O	2010-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4500	90 600
			O	2010-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.3600	93 100
			O	2010-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	1.3200	104 100
Zarlink Semiconductor Inc.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Zarlink Semiconductor	1		O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 200	24.9000	10 200
			O	2010-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(10 200)		0

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
AMG Advanced Metallurgical Group N.V.				
	Timminco Limitee	2010-05-13	2010-05-26	ON
Barker, Michael				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Bellini, Roberto				
	BELLUS Santé inc.	2010-05-12	2010-05-26	QC
BENT, BRUCE ROBERT PAUL				
	Les Explosies Nordex Ltee	2009-09-02	2010-05-25	ON
	Les Explosies Nordex Ltee	2009-09-28	2010-05-25	ON
Bromley, Steven				
	Opta Minerals Inc.	2010-05-07	2010-05-25	ON
Brookfield Special Situations II (OSB) L.P.				
	Ainsworth Lumber Co. Ltd.	2008-07-29	2010-05-21	BC
	Ainsworth Lumber Co. Ltd.	2010-02-19	2010-05-21	BC
Claugus, Thomas Eugene				
	Paramount Resources Ltd.	2010-05-10	2010-05-27	AB
Derbyshire, Jim				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON
Desjardins, Francois				
	BELLUS Santé inc.	2010-05-12	2010-05-27	QC
Dippenaar, Ferdinand				
	Great Basin Gold Ltd.	2009-03-13	2010-05-21	BC
doyon, michel				
	Ressources Robex Inc.	2010-04-23	2010-05-21	QC
Eisen, Barry Isaac				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Finnegan, Niall				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Garceau, Denis				
	BELLUS Santé inc.	2010-05-12	2010-05-26	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Geldert, John William	Fortis Inc.	2009-03-11	2010-05-27	ON
	Fortis Inc.	2010-03-01	2010-05-27	ON
George, Anthony Paul	Lucara Diamond Corp.	2010-05-10	2010-05-26	BC
	Lucara Diamond Corp.	2010-05-10	2010-05-26	BC
Graham, David Gerard	Fonds de placement immobilier Crombie	2010-03-02	2010-05-27	NS
Harapiak, Stephen William	Victory Nickel Inc.	2010-04-19	2010-05-26	ON
	Victory Nickel Inc.	2010-04-27	2010-05-26	ON
harris, gary wayne	Cervus Equipment Corporation	2010-05-14	2010-05-27	AB
Heit, Graham	RDM Corporation	2010-05-11	2010-05-25	ON
Hepburn, Victor	Opta Minerals Inc.	2010-05-07	2010-05-25	ON
Horst, Roland	Victory Nickel Inc.	2010-04-08	2010-05-26	ON
lorich, Vladimir	Capstone Mining Corp.	2010-05-11	2010-05-25	BC
	Capstone Mining Corp.	2010-05-12	2010-05-25	BC
Jenkins, David	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-10	2010-05-25	ON
Kayne, Don	Canfor Pulp Income Fund	2007-03-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2007-12-14	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-01-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-02-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-03-14	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-04-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-05-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-07-31	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-08-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-09-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2008-10-15	2010-05-26	BC
	Canfor Pulp Income Fund	2010-05-11	2010-05-26	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Canfor Pulp Income Fund	2010-05-11	2010-05-26	BC
Kelly, Maureen Ann				
	Metaux Russel Inc.	2010-05-12	2010-05-25	ON
Kendall, Jeremy				
	Opta Minerals Inc.	2010-05-07	2010-05-25	ON
KingSett Real Estate Growth GP No. 3, in its capacity as gen				
	Primaris Retail Real Estate Investment Trust	2010-05-12	2010-05-25	ON
Kruse, David				
	Opta Minerals Inc.	2010-05-07	2010-05-25	ON
lachance, daniel				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Laing, Ronald Keith				
	Canadian Natural Resources Limited	2010-05-10	2010-05-21	AB
Lawr, Dale M.				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON
Levens, Nigel, Richard				
	BELLUS Santé inc.	2010-05-12	2010-05-26	QC
levy, marc evan				
	Milk Capital Corp.	2010-05-03	2010-05-25	BC
	Milk Capital Corp.	2010-05-03	2010-05-25	BC
McLean, Terry				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Morassutti, Paul John				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON
Nally, Robert				
	RDM Corporation	2010-05-13	2010-05-27	ON
O'Brien, Frederick J.				
	Fortis Inc.	2009-03-11	2010-05-27	ON
	Fortis Inc.	2010-03-01	2010-05-27	ON
Oushalkas, Rose				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Phelan, Paul David				
	Second Cup Income Fund (formerly Second Cup Royalty Income Fund)	2010-04-23	2010-05-26	ON
Pully, Steven J.				
	Ember Resources Inc.	2010-04-06	2010-05-26	AB
Regan, Dennis Earle				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
Robichaud, Alain				
	EnGlobe Corp.	2009-05-18	2010-05-26	QC
Ross Smith Capital Group L.P.				
	S Split Corp.	2010-05-13	2010-05-26	ON
	S Split Corp.	2010-05-14	2010-05-26	ON
Skinner, David Forster				
	BELLUS Santé inc.	2010-05-12	2010-05-26	QC
Warr, Donald James				
	Newfoundland Capital Corporation Limited	2010-05-07	2010-05-25	NS
Yeoman, Gary				
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-25	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON
	Altus Group Income Fund	2010-05-07	2010-05-27	ON

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe GDG Environnement Itée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2009-07-02	Actions ordinaires	2012-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis conjoint 23-308 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

Le point sur les discussions entourant le *Document de consultation conjoint 23-404 des ACVM et de l'OCRCVM, Marchés opaques, ordres invisibles et autres innovations dans la structure des marchés au Canada* et les suites à donner

I. Contexte

Le 2 octobre 2009, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM, avec les ACVM, « nous ») ont publié le *Document de consultation 23-404, Marchés opaques, ordres invisibles et autres innovations dans la structure des marchés au Canada* (le « document de consultation ») pour recueillir des commentaires sur un certain nombre de points relatifs à la structure des marchés, notamment l'apparition des marchés qui n'offrent aucune transparence avant les opérations (les « marchés opaques »), l'introduction de nouveaux types d'ordres non transparents et l'arrivée de mécanismes intelligents d'acheminement des ordres. Nous avons reçu 23 mémoires d'intervenants variés, dont des marchés, des représentants d'investisseurs et de courtiers et des associations sectorielles. Le résumé des commentaires figure à l'Annexe A et la liste des intervenants à l'Annexe B.

Le 23 mars 2010, les ACVM et l'OCRCVM ont également organisé un forum pour discuter des questions soulevées dans le document de consultation et les mémoires, et donner aux intervenants la possibilité d'expliquer leur point de vue. Lors de la séance du matin, 11 présentations ont été données, et une table ronde s'est tenue l'après-midi. Les représentants de 11 marchés, courtiers et investisseurs présents à la séance du matin ont répondu aux questions d'un comité composé de hauts dirigeants des ACVM et de l'OCRCVM¹. Les participants à la table ronde de l'après-midi animée par M^{me} Wendy Rudd ont abordé les questions soulevées dans le document de consultation et les présentations du matin. M. Larry Tabb, fondateur et chef de la direction de Tabb Group, a également été invité à prononcer lors du dîner une conférence sur les enjeux similaires qui touchent la structure du marché aux États-Unis.

Des enregistrements épurés des présentations et du débat tenu lors de la table ronde² sont disponibles sur le site Web de l'OCRCVM, à l'adresse www.iiroc.ca, sous la rubrique « Ressources-membres » et les sous-rubriques « Activités à l'intention des membres » et « Webémissions / Événements enregistrés ».

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont participé à la consultation et au forum. Nous remercions en particulier M^{me} Wendy Rudd, qui a animé la séance de l'après-midi. Nous avons recueilli énormément d'information lors de cet exercice et nous comptons nous en servir pour formuler nos futures orientations.

II. Thèmes du Forum

Plusieurs thèmes se sont dégagés au cours du forum. Nombre d'entre eux reprenaient les points soulevés dans les mémoires que nous avons reçus, alors que d'autres dépassaient les sujets abordés dans le document de consultation et soulevaient d'autres questions intéressantes de structure du marché.

Voici certains des thèmes directement liés aux points soulevés dans le document de consultation :

¹ Le comité se composait de M. Louis Morisset, Surintendant des marchés de valeurs à l'Autorité des marchés financiers, de M^{me} Susan Wolburgh Jenah, présidente et chef de la direction de l'OCRCVM, de M. David Wilson, président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de M. Sinan Akdeniz, commissaire à la CVMO.

² Les enregistrements publiés sur le site Web de l'OCRCVM ont été épurés pour en retirer les questions d'ordre pratique et les pauses, entre autres choses, mais pas du contenu des présentations ou du débat.

- la direction préférentielle du flux d'ordres³ par les marchés et l'internalisation du flux d'ordres;
- les marchés opaques qui transmettent des indications d'intérêt pour attirer des flux d'ordres;
- la question de savoir s'il est équitable qu'un marché utilise un mécanisme intelligent d'acheminement des ordres exclusif qui a accès à de l'information à laquelle les autres participants au marché n'ont pas accès;
- l'utilisation d'ordres liés au marché⁴ et la question de savoir si ces ordres profitent impunément du marché visible;
- la question de savoir si les marchés opaques devraient être tenus de fournir une amélioration du cours;
- l'utilisation d'échelons de cotation inférieurs à un cent.

Les questions qui n'avaient pas été soulevées dans le document de consultation à propos de la structure du marché canadien des titres de participation étaient les suivantes :

- l'augmentation des droits relatifs aux données de marché en raison de l'émergence de marchés multiples;
- l'accès direct ou parrainé aux marchés;
- les effets des négociations à haute fréquence sur le marché;
- la nécessité de considérer le marché globalement lorsque l'on envisage de le réglementer, au lieu de traiter les questions séparément.

On trouvera ci-après un survol des opinions exprimées par écrit et au cours du forum ainsi qu'un exposé de nos projets en cours et des suites que nous proposons de donner à certaines des questions.

a. La direction préférentielle du flux d'ordres

De nombreux avis divergents ont été exprimés sur cette question. Certains intervenants, en faveur du concept, ont affirmé qu'en l'absence de priorité temporelle intermarchés, la direction préférentielle du flux d'ordres n'a, dans le fond, aucune importance. D'autres estimaient en revanche que la direction préférentielle est profondément inéquitable parce que les ordres passés en premier sont contournés et ignorés. Ils se sont néanmoins entendus sur le fait que le retrait de la direction préférentielle du flux d'ordres des marchés canadiens pourrait pousser les courtiers à établir des marchés opaques pour internaliser les ordres, ce qui réduirait la transparence. Les participants au forum ont également souligné qu'étant donné le nombre relativement faible de courtiers qui contrôlent une part considérable du flux d'ordres, une internalisation accrue du flux d'ordres par les courtiers est un facteur à prendre en compte dans l'analyse des marchés opaques.

Nous observons que la direction préférentielle du flux d'ordres est une caractéristique propre à certains marchés canadiens, et qu'il s'agit d'un sous-produit de la règle 6.3 des RUIIM, en vertu de laquelle les courtiers sont tenus de saisir immédiatement les ordres « de petite envergure » sur un marché transparent. Cette règle favorise la

³ La direction préférentielle du flux d'ordres est une caractéristique des marchés qui fait que les ordres du même participant ou adhérent sont exécutés avant les autres ordres dotés du même cours dans un registre central des ordres à cours limité.

⁴ Les ordres liés au marché sont des ordres dont le cours est rajusté automatiquement et continuellement en fonction des fluctuations d'un cours acheteur ou vendeur de référence.

formation des cours et augmente la largeur et la profondeur du marché affiché. Elle contient également des directives pour réaliser la meilleure exécution pour les ordres de petite envergure. Dans d'autres pays, les courtiers retiennent souvent ces ordres au lieu de les afficher sur le marché et les appartient à l'interne, de sorte que la direction préférentielle du flux d'ordres n'est pas nécessaire. Nous convenons que l'incidence de l'internalisation du flux d'ordres doit figurer en bonne place dans notre examen des questions soulevées lors du forum, notamment la direction préférentielle du flux d'ordres.

Le personnel des ACVM et de l'OCRCVM compte examiner la question de la direction préférentielle du flux d'ordres. Nous estimons d'emblée qu'il faut accroître la transparence afin que les participants au marché comprennent le fonctionnement de toutes les options de négociation offertes par les marchés. Le personnel des ACVM envisage d'obliger les marchés à indiquer précisément sur leur site Web l'interaction des ordres sur un marché au cours de la journée, en décrivant notamment chaque type d'ordre en détail. Cette proposition fera partie d'un ensemble de modifications du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché* (le « Règlement 21-101 ») et du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation* qui actualisera la réglementation des systèmes de négociation parallèles⁵. Le personnel des ACVM prévoit publier les modifications pour consultation d'ici l'automne 2010.

b. La diffusion des indications d'intérêt par les marchés opaques

Les principales questions liées aux indications d'intérêt diffusées par les marchés opaques pour attirer des flux d'ordres étaient les suivantes :

- le moment auquel une indication d'intérêt devient un ordre⁶ assujetti aux obligations de transparence prévues à la partie 7 du Règlement 21-101;
- l'équité et la transparence des pratiques des marchés en matière de diffusion des indications d'intérêt.

Le personnel des ACVM et de l'OCRCVM suivront l'évolution des projets entrepris aux États-Unis relativement aux « indications d'intérêt exécutable » (« *actionable IOIs* »)⁷. Le personnel des ACVM estime que l'amélioration de la transparence des pratiques des marchés en matière de diffusion de l'information sur les ordres et les opérations, notamment les indications d'intérêt, permettra de régler certaines des questions soulevées.

Le personnel des ACVM envisage également de fournir des éclaircissements sur la définition d'« ordre » et les caractéristiques qui font d'une indication d'intérêt un ordre.

c. L'utilisation de mécanismes intelligents d'acheminement des ordres par les marchés

Cette question concerne les mécanismes intelligents d'acheminement des ordres exclusifs qui prennent des décisions d'acheminement en utilisant de l'information sur les ordres cachés passés sur les marchés qui en sont propriétaires. Certains intervenants considéraient que cela n'était pas un problème car il s'agit selon eux d'une simple décision d'acheminement, mais d'autres estimaient que tous les ordres visibles à un cours donné devraient avoir la priorité sur tous les ordres cachés.

⁵ Ce projet sera la deuxième étape de projets connexes évoqués dans l'avis du personnel de la CVMO intitulé *OSC Staff Notice 21-703 Transparency of the Operations of Stock Exchanges and Alternative Trading Systems*.

⁶ Le Règlement 21-101 définit un ordre comme l'indication ferme, par une personne agissant à titre de contrepartiste ou de mandataire, qu'elle est disposée à acheter ou à vendre un titre.

⁷ SEC Release No. 34-60997 (21 octobre 2009). La SEC propose que, si la situation dans laquelle les indications d'intérêt sont transmises les rend « exécutable », par exemple si elles contiennent suffisamment d'information, notamment le symbole, le sens du marché (achat ou vente), la taille (minimum d'un lot régulier à négociier) et le cours (explicite ou implicite), elles soient visées par la définition de cours acheteur ou de cours vendeur (« *bid* » ou « *offer* ») prévue par la Rule 600(b)(8) de la Regulation NMS et donc assujetties aux obligations de transparence.

Le personnel des ACVM étudie la question de savoir si l'utilisation de mécanismes intelligents d'acheminement des ordres exclusifs qui tiennent compte des ordres cachés inscrits sur le registre des marchés propriétaires avantage indûment ces derniers par rapport aux autres marchés et mécanismes intelligents d'acheminement des ordres. Le personnel des ACVM étudie aussi les répercussions de cette pratique sur les investisseurs et déterminera si les marchés qui fournissent de l'information sur les ordres cachés à leur mécanisme exclusif devraient être tenus de fournir la même information aux mécanismes de tiers pour respecter les dispositions du Règlement 21-101 sur l'accès équitable⁸.

d. Les ordres liés au marché

Certains participants au forum ont exprimé des inquiétudes au sujet des ordres liés au marché. Ils se demandent notamment si ces ordres nuisent à la formation des cours parce qu'ils profitent simplement des cotations provenant d'autres marchés et si leur utilisation illimitée décourage l'affichage de la liquidité. D'autres étaient d'avis que de nombreux types d'ordres sont des variations des ordres liés au marché et que le concept n'est que la centralisation d'un processus qui pourrait se faire, et se fait actuellement, au moyen des algorithmes des courtiers ou manuellement, et pourrait entraîner une réduction du trafic des messages entre les participants au marché. Cette position concorde avec la majorité des réponses au document de consultation, qui n'ont fait état d'aucune préoccupation au sujet des ordres liés. Nous continuerons d'examiner les types d'ordres proposés par les marchés.

e. L'amélioration du cours et l'utilisation d'échelons de cotation inférieurs à un cent⁹

Les participants au forum ont débattu de l'amélioration du cours sur les marchés opaques et de l'utilisation d'échelons de cotation inférieurs à un cent. Ils se sont demandé s'il fallait toujours obliger les marchés opaques à offrir l'amélioration du cours, quelle amélioration serait significative et si une amélioration inférieure à un cent était souhaitable, voire pertinente. On a fait remarquer que l'amélioration du cours à des échelons de cotation inférieurs à un cent n'est peut-être utile qu'aux marchés opaques qui effectuent des opérations en bloc et qu'elle ne présente pas vraiment d'intérêt pour le marché en général et les investisseurs qui passent de petits ordres. Les participants se sont également demandé s'il était équitable de permettre aux marchés opaques d'offrir l'amélioration du cours à des échelons de cotation inférieurs à un cent alors que les marchés transparents n'ont pas le droit d'offrir les mêmes possibilités d'exécution. Certains participants ont jugé que l'utilisation de cotations inférieures à un cent sur les bourses visibles n'était pas souhaitable, notamment en raison de l'effet de l'augmentation du nombre de messages dus aux cotations inférieures à un cent sur les coûts de l'infrastructure technologique des marchés.

Nous étudierons la question des échelons de cotation inférieurs à un cent pour évaluer quels effets d'éventuels changements dans la saisie des opérations ou dans les cotations inférieures à un cent auraient sur le marché dans son ensemble et les participants individuellement. En outre, nous tiendrons compte des marchés transparents et opaques et déterminerons si les principes de l'équité permettent que ces deux types de marchés offrent l'amélioration et la saisie ou l'exécution à des échelons de cotation inférieurs à un cent ou si différentes structures de marché nécessitent un traitement différent.

⁸ En vertu du paragraphe *b* des articles 5.1 et 6.13 du Règlement 21-101, les bourses et SNP ne peuvent interdire indûment à une personne l'accès à leurs services ni lui imposer indûment des conditions ou d'autres limites à l'accès.

⁹ L'alinéa 1 du paragraphe 6.1 des RUIIM ne permet pas de saisir un ordre sur un marché à un cours qui comprend une fraction ou une partie d'un cent autre qu'un échelon de cotation d'un demi-cent relativement à un ordre doté d'un cours inférieur à cinquante cents. Cependant, certains ordres spécialisés (notamment les ordres de base, au cours du marché et à prix moyen pondéré en fonction du volume) peuvent être exécutés à des échelons inférieurs à un cent et déclarés de cette façon si l'agence de traitement de l'information ou le fournisseur de données utilisés par le marché l'autorise.

f. Les droits relatifs aux données de marché

Les participants ont déclaré que les droits relatifs aux données de marché sont trop élevés, en particulier dans un contexte de multiplicité des marchés dans lequel les courtiers doivent tenir compte des données en provenance de tous les marchés pertinents et non pas seulement de ceux dont ils sont adhérents. Certains ont affirmé que les courtiers sont, dans les faits, des « consommateurs captifs » des données des marchés et que les droits actuels ne correspondent peut-être pas à la part de marché des marchés ou à la valeur de leurs données.

Les ACVM examinent actuellement tous les droits facturés par les marchés, dont les droits relatifs aux données, pour s'assurer que tous les droits d'accès aux services fournis par les marchés, dont les données, la négociation et l'acheminement, sont conformes aux dispositions du Règlement 21-101 sur l'accès équitable¹⁰.

g. La négociation électronique et l'accès direct au marché

Certains participants ont déclaré que les autorités en valeurs mobilières devraient se pencher sur les questions entourant l'accès direct au marché.

En avril 2007, les ACVM et l'OCRCVM ont publié des projets relatifs à l'accès direct au marché. Depuis lors, le marché a évolué, la technologie s'est nettement améliorée et la réglementation applicable à l'accès direct au marché a été modifiée dans certains autres pays. Par conséquent, le personnel des ACVM et de l'OCRCVM a entamé un vaste examen de la négociation électronique au Canada, notamment les pratiques d'accès direct au marché, en vue de définir la réglementation nécessaire pour faire face au risque de crédit, au risque de marché et au risque systémique dans le marché canadien. Cet examen a notamment pour objet d'étudier les contrôles, filtres et autres mécanismes dont les marchés et les participants au marché devraient disposer pour prévenir les erreurs lors de la saisie des ordres et, de manière générale, promouvoir l'équité et le bon fonctionnement des marchés.

Compte tenu de la volatilité que le marché a connue le 6 mai 2010, nous avons étendu le projet à d'autres questions relatives à la négociation électronique, notamment la nécessité de normaliser les paramètres de volatilité appliqués par les marchés canadiens pendant les périodes de forte volatilité¹¹.

h. Les négociations à haute fréquence

Les participants au forum ont aussi proposé que les autorités en valeurs mobilières se penchent sur les négociations à haute fréquence, notamment parce que leur croissance a pu avoir une incidence sur les avantages de la priorité temporelle et la capacité de certains participants au marché d'exécuter des opérations. Nous continuons de surveiller l'évolution de la situation dans ce domaine, et notamment l'étude des stratégies de négociation à court terme et de leur incidence sur le marché qui a récemment été entreprise aux États-Unis. Nous avons ajouté au projet d'examen de la négociation électronique abordé ci-dessus un examen des enjeux des négociations à haute fréquence.

Le personnel de l'OCRCVM continue de suivre l'évolution des tendances des négociations sur les marchés canadiens, dont l'incidence des « négociations à haute fréquence ». Les avancées technologiques et l'émergence de multiples marchés concurrents ont considérablement accru le trafic des messages et le ratio ordre/transaction. Le taux de

¹⁰ Les articles 5.1 et 6.13 du Règlement 21-101 prévoient que les bourses et les SNP ne peuvent interdire indûment à une personne l'accès à leurs services ni lui imposer indûment des conditions ou d'autres limites à l'accès. Comme il est indiqué dans l'Instruction générale relative au Règlement 21-101, il s'agit notamment des services relatifs aux données.

¹¹ À l'heure actuelle, certains marchés emploient dans leurs systèmes de négociation des « paramètres de gel » qui leur permettent d'interrompre les opérations sur certains titres en cas de fluctuation importante du cours. Ils peuvent ainsi déterminer si une fluctuation subite pourrait découler d'opérations erronées. Actuellement, l'utilisation de ces paramètres diffère d'un marché à l'autre.

croissance des négociations à haute fréquence dépendra des décisions qui pourraient être prises relativement à des questions comme les échelons de cotation inférieurs à un cent.

i. Autres questions

Quelques participants ont mis en cause le fait de limiter le document de consultation et les discussions du forum à des questions liées aux marchés opaques et à certains types d'ordres. Ils ont déclaré que les ACVM et l'OCRCVM devraient élargir leur réflexion et adopter une vision globale des marchés au lieu de considérer les questions séparément.

Nous estimons que l'étude des questions susmentionnées nous permet d'atteindre cet objectif : nous ne les considérons pas isolément car elles sont liées dans bien des cas. Notre démarche nous permet également de faire porter notre consultation des participants au marché sur des points précis et de recueillir de précieux commentaires.

III. Conclusion

Au cours des dernières années, les marchés financiers canadiens ont connu des innovations importantes, la plus remarquable étant l'apparition de marchés multiples dotés de caractéristiques et de modèles d'entreprise différents, qui soulèvent des questions de structure inédites. Nous avons décrit plusieurs des mesures prises pour répondre à ces enjeux. Pendant leur mise en œuvre, nous invitons les participants au marché à nous faire part de leurs commentaires. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez vous adresser aux membres du personnel des ACVM ou de l'OCRCVM ci-après.

Élaine Lanouette
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4356

Serge Boisvert
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4358

Ruxandra Smith
Commission des valeurs mobilière de
l'Ontario
416-593-2317

Kent Bailey
Commission des valeurs mobilière de
l'Ontario
416-595-8945

Tracey Stern
Commission des valeurs mobilière de
l'Ontario
416-593-8167

Doug Brown
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
604-899-6658

Lorenz Berner
Alberta Securities Commission
403-355-3889

Michael Brady
British Columbia Securities Commission
604-899-6561

James Twiss
OCRCVM
416-646-7277

Annexe A

Document de consultation conjoint 23-404 des ACVM et de l'OCRCVM

Marchés opaques, ordres invisibles et autres innovations dans la structure des marchés au Canada

Résumé des commentaires

En réponse au Document de consultation conjoint 23-404 des ACVM et de l'OCRCVM (le « document de consultation »), nous avons reçu 23 mémoires. Les intervenants comprenaient des représentants d'investisseurs et de courtiers, de marchés transparents et opaques et d'associations sectorielles. Le résumé de leurs commentaires suit.

Remarques générales

La plupart des intervenants, dont la grande majorité des investisseurs, estimaient que les marchés opaques et les types d'ordres invisibles présentent des avantages. Ils ont cité comme exemple que les marchés opaques peuvent entraîner une réduction des frais de négociation, qu'ils offrent aux investisseurs davantage de choix, qu'ils augmentent la concurrence, qu'ils permettent aux gestionnaires de portefeuille de négocier de grands blocs de titres sans fuite d'information et qu'ils jouent un rôle important dans la meilleure exécution.

Les avis des représentants des marchés qui se sont prononcés étaient partagés. Certains ont souligné l'importance de la transparence dans le processus de formation des cours et déclaré que, si les marchés opaques peuvent être avantageux pour les investisseurs dans les circonstances appropriées, ils peuvent être nuisibles à la formation des cours et à la liquidité. D'autres estimaient que les marchés opaques fonctionnent en synergie avec les marchés transparents et contribuent à augmenter la liquidité totale, ce qui avantage les investisseurs. Ces derniers ont également souligné les avantages des marchés opaques, notamment le fait qu'ils protègent la confidentialité des ordres de clients institutionnels visant des blocs de titres, qu'ils augmentent la liquidité en permettant à ces ordres d'interagir avec d'autres, notamment les ordres visant des blocs de titres, et qu'ils contribuent à la formation des cours.

Quelques intervenants préconisaient l'introduction de nouvelles obligations réglementaires, telles que l'obligation, pour les marchés opaques, de communiquer leur méthode de fonctionnement et leurs pratiques en matière d'acheminement des ordres et de communication des indications d'intérêt, l'obligation, pour les courtiers, d'être transparents en ce qui concerne leurs décisions d'acheminement des ordres vers des marchés opaques et la conformité de ces décisions avec les obligations de meilleure exécution, ou l'obligation de n'exécuter que les ordres visant de grands blocs de titres sur des marchés opaques. Certains intervenants ont toutefois indiqué qu'étant donné le faible volume d'opérations sur les marchés opaques (moins de 2 % de tout le marché canadien) et l'absence de preuves empiriques pour analyser les questions relatives à ces marchés, il est trop tôt pour envisager des mesures réglementaires. On a également avancé que les autorités en valeurs mobilières devraient s'intéresser aux autres problèmes qui touchent le marché à l'heure actuelle, comme les négociations à haute fréquence. Un intervenant a déclaré que nombre de changements se sont récemment produits sur les marchés. Il a donc recommandé de charger un comité d'experts de tenir les ACVM informées des questions découlant de l'évolution rapide des marchés.

On a aussi proposé que toute discussion sur la négociation non transparente ne porte pas uniquement sur la négociation sur les marchés mais aussi sur l'internalisation par les courtiers.

Les questions posées dans le document de consultation et un résumé des réponses figurent ci-dessous.

Question 1 – Même si, au Canada, la négociation sur les marchés opaques n'est pas très répandue, quelle est, à votre avis, l'incidence réelle ou potentielle de ces marchés sur les éléments suivants :

- a) la taille des ordres;**
- b) la formation des cours;**
- c) la liquidité;**
- d) la fragmentation du marché;**
- e) la stratégie de négociation;**
- f) les instructions clients.**

À votre avis, quelle sera l'incidence des marchés opaques advenant une croissance importante de leur part de marché au Canada?

La taille des ordres

La plupart des intervenants étaient d'avis que les marchés opaques n'auraient pas une grande incidence sur la taille des ordres. Certains ont souligné la baisse généralisée de la taille des ordres sur le marché canadien, sans toutefois l'attribuer à l'émergence de marchés opaques. Certains intervenants estimaient que, lorsque les grandes institutions s'en servent, les marchés opaques pourraient en fait augmenter la taille des ordres grâce à l'exécution d'opérations sur de grands blocs de titres. Cependant, un investisseur a noté que la taille moyenne des opérations sur les marchés opaques est très petite, ce qui laisse entendre que les ordres sont seulement déplacés des marchés visibles aux marchés opaques.

La formation des cours

La majorité des intervenants ne considéraient pas que les marchés opaques nuisent à la formation des cours. D'aucuns estimaient au contraire qu'ils ont une incidence nettement positive sur la formation des cours en raison de la communication d'information après les opérations et, selon certains, de la capacité de détourner de grands ordres du marché interne. Certains intervenants ont indiqué que les marchés opaques nuisent moins à la formation des cours que le marché interne. Cependant, quelques-uns étaient d'avis que les marchés opaques nuisent à la formation des cours, surtout les marchés opaques qui détournent des ordres des marchés visibles. Certains estimaient qu'ils contribuent peu au processus de formation des cours, voire pas du tout.

La liquidité

Les opinions étaient partagées sur la question de la liquidité, mais la plupart des intervenants estimaient que ces marchés auraient une incidence positive à cet égard. La plupart de ceux qui estimaient que la liquidité était rehaussée partaient de l'hypothèse que les marchés opaques réussissent à attirer les intérêts latents sur les marchés et non uniquement les ordres existants sur les marchés visibles. Selon certains courtiers, les marchés opaques retirent seulement de la liquidité des marchés visibles et, s'ils ne sont pas accessibles par tous, la liquidité en sera réduite.

La fragmentation

La plupart des intervenants convenaient que les marchés opaques augmenteraient la fragmentation du marché. Certains ont toutefois fait remarquer que le marché est déjà fragmenté en raison de l'existence des marchés internes, qui traitent de grands blocs de titres, et que les marchés opaques n'aggraveront pas la situation. D'autres estimaient que la concurrence et l'innovation résultant de la multiplicité des marchés seraient nettement

avantageuses malgré la fragmentation inhérente. Nombre d'intervenants jugeaient que l'augmentation du recours à la technologie dans le marché et le fait que les marchés sont de plus en plus interconnectés grâce aux mécanismes intelligents d'acheminement des ordres devraient apaiser certaines des craintes causées par la fragmentation du marché.

La stratégie de négociation et les instructions des clients

La question relative à la stratégie de négociation et aux instructions des clients n'a pas reçu beaucoup de réponses. Cependant, la plupart des intervenants qui ont répondu étaient d'avis que les stratégies de négociation et les instructions des clients continueraient de se perfectionner et de se raffiner, ce qui serait un net avantage pour les participants. On a fait remarquer que les marchés opaques utilisent divers types de stratégies de négociation importantes pour les investisseurs. Un intervenant s'est demandé si ces stratégies perfectionnées seraient mises en œuvre aux dépens des petits investisseurs. L'un d'eux a indiqué que les marchés opaques augmentent l'utilisation des algorithmes, de la négociation électronique et des mécanismes intelligents d'acheminement des ordres, ce qui permettrait aux investisseurs institutionnels de jouer un plus grand rôle dans les décisions en matière d'opérations grâce à leur accès direct au marché.

L'incidence des marchés opaques advenant une croissance importante de leur part de marché

Les réponses étaient variées. Certains intervenants considéraient que la croissance de la part de marché des marchés opaques aurait un effet positif car cela pourrait attirer de la liquidité cachée jusqu'ici. D'autres estimaient que la croissance de la part de marché des marchés opaques aurait une incidence limitée sur le marché canadien, si tant est qu'elle en ait une. Les intervenants ont aussi relevé comme autres conséquences possibles l'augmentation du recours à la technologie et des coûts associés, étant donné qu'il faudra se connecter à tous les marchés pour accéder aux ordres, la réduction des fourchettes de cours et la réduction des coûts d'impact sur le marché.

Question 2 – À votre avis, est-ce que les ordres saisis sur les marchés opaques devraient satisfaire à des exigences minimales en matière de taille?

Les réponses à cette question étaient contrastées. Pratiquement tous les marchés se sont prononcés contre des exigences minimales en matière de taille, mais les opinions des courtiers et des investisseurs divergeaient. Certains estimaient qu'il fallait laisser les marchés opaques en décider eux-mêmes, tandis que d'autres ont indiqué qu'un minimum de 50 unités de négociation ou de 100 000 \$CAN pourrait protéger les marchés visibles et contribuer à améliorer la formation des cours et la liquidité.

Question 3 – À votre avis, est-ce que les marchés opaques devraient avoir l'autorisation de transmettre des indications d'intérêt? Dans l'affirmative, quels renseignements devraient-ils pouvoir inclure dans leurs indications d'intérêt?

Les réponses étaient variées. Certains intervenants estimaient qu'il faudrait permettre aux marchés opaques de transmettre des indications d'intérêt, tandis que d'autres considéraient qu'ils ne devraient y être autorisés qu'à condition que leurs politiques soient transparentes pour les utilisateurs. D'autres jugeaient qu'ils ne devraient pas transmettre d'indications d'intérêt car cela conduit à des fuites d'information, ce qui va à l'encontre de la raison d'être des marchés opaques. D'après de nombreuses réponses, le consentement du client ou de l'adhérent aux indications d'intérêt et la communication des politiques en matière d'indications d'intérêt par les marchés opaques sont essentiels. Certains intervenants estimaient que les indications d'intérêt posent problème lorsqu'elles ne sont transmises qu'à une petite portion du marché. D'autres considéraient que toute décision concernant les destinataires de ces messages devrait dépendre de la structure du marché opaque en question. Deux intervenants ont avancé qu'il ne faudrait utiliser les indications d'intérêt que pour prendre des décisions d'acheminement et non pour les décisions d'opérations.

Question 4 – À votre avis, est-ce que les marchés opaques devraient avoir l'autorisation de choisir les destinataires aptes à recevoir des indications d'intérêt? Est-ce que cette autorisation devrait être étendue aux adhérents?

Les avis des intervenants étaient partagés, mais la plupart considéraient qu'autoriser les marchés opaques à choisir les destinataires des indications d'intérêt qu'ils reçoivent fausserait les règles du jeu et créerait un marché à deux vitesses dans lequel certains auraient accès à de l'information inaccessible à d'autres. D'aucuns ont affirmé que ce sont les adhérents des marchés opaques qui devraient avoir la capacité de choisir les destinataires de leurs indications d'intérêt en fonction de l'intérêt de leurs clients. Selon quelques intervenants, il est important que les marchés opaques aient la faculté de cibler les destinataires des communications et cela pourrait être fonction des relations commerciales, des objectifs et besoins d'affaires, de la technologie et de la probabilité d'exécution.

Question 5 – À votre avis, à quel moment une indication d'intérêt comporte-t-elle suffisamment de renseignements pour devoir être traitée comme un ordre assujéti aux obligations de transparence avant les opérations?

Les avis des intervenants étaient divisés sur le moment auquel une indication d'intérêt devient un ordre. Les renseignements en question concernent le symbole du titre, la taille de l'ordre, le sens du marché et le cours. De nombreux intervenants jugeaient que toute indication d'intérêt qui établit ces quatre facteurs avec certitude constitue un ordre assujéti aux obligations de transparence avant les opérations. En revanche, certains estimaient que tout renseignement qui quitte l'environnement opaque devrait être immédiatement transparent pour tous les participants.

Question 6 – À votre avis, en ce qui concerne la transmission d'indications d'intérêt, quel genre de transparence les marchés opaques devraient-ils fournir à leurs adhérents?

De manière générale, les intervenants convenaient que les pratiques des marchés opaques en matière d'information sur les indications d'intérêt devraient être transparentes. Un intervenant a proposé que l'information communiquée contienne une description des destinataires des indications d'intérêt et des renseignements qui seraient inclus, mais la plupart n'ont pas précisé le type de renseignements à fournir. Quelques intervenants estimaient que les pratiques en matière d'indications d'intérêt devraient être communiquées non seulement aux adhérents, mais aussi au marché dans son ensemble.

Question 7 – En ce qui concerne les ordres, les marchés opaques devraient-ils être obligés de fournir une transparence complète ou partielle dès que la négociation a atteint un certain volume?

La majorité des intervenants avaient des vues très proches sur ce point. La plupart convenaient que les marchés opaques ne devraient pas être assujétis à ces obligations. Certains ont déclaré que cela était contraire à la raison d'être des marchés opaques et en diminuerait la valeur.

Question 8 – À votre avis, la pratique de la direction préférentielle du flux d'ordres est-elle équitable?

La plupart des marchés qui ont répondu à cette question estimaient que la direction préférentielle des flux d'ordres est intrinsèquement inéquitable. Ils considéraient cependant que la réglementation de cette pratique pourrait avoir des conséquences plus nuisibles qui prendraient la forme de marchés opaques organisés par les courtiers. Les investisseurs ont exprimé la même crainte au sujet des marchés de courtiers, mais leurs avis étaient partagés sur la question de l'équité de la direction préférentielle des flux d'ordres. Un intervenant a proposé que les courtiers ne puissent apparier les ordres dirigés de façon préférentielle que si l'opération a une taille minimale. Les réponses des représentants des courtiers étaient variées. Certains étaient en faveur de cette pratique, tandis que d'autres ont affirmé qu'il ne

faudrait l'autoriser que si le marché choisit de l'offrir et que, selon d'autres encore, la priorité temporelle stricte est la seule façon de garantir l'équité pour tous les participants.

Question 9 – Y a-t-il d'autres questions portant sur les marchés opaques qui devraient être soulevées?

Outre les points soulevés dans les réponses aux questions 1 à 8, les intervenants ont fait valoir ce qui suit :

- les marchés opaques ne devraient pas offrir à leurs utilisateurs d'autres avantages que l'opacité avant les opérations;
- l'objectif devrait être de maintenir la symbiose entre les marchés opaques et visibles pour favoriser la liquidité;
- les marchés opaques ne devraient être autorisés que s'ils fournissent l'amélioration du cours;
- les marchés opaques devraient être tenus de communiquer leurs règles et d'en publier les modifications pour consultation afin que le public puisse suivre leur évolution et formuler des commentaires avant la mise en œuvre de règles qui pourraient toucher la structure du marché.

Les intervenants ont également noté que les investisseurs institutionnels, qui exécutent des opérations sur de grands blocs de titres, n'ont pas les mêmes besoins que les investisseurs qui exécutent de petits ordres, étant donné que les grandes opérations ont des répercussions sur le marché, contrairement aux petites.

Certains intervenants ont réitéré leur recommandation de se pencher aussi sur les marchés internes, car ils sont selon eux beaucoup moins transparents et équitables que les marchés opaques.

Question 10 – Quelle est, à votre avis, l'incidence réelle ou potentielle des ordres invisibles sur les éléments suivants : a) la formation des cours; b) la liquidité; c) les instructions des clients sur l'exécution des ordres; d) la stratégie de négociation.

De nombreux intervenants ont réitéré leurs réponses à la question 1 en réponse à cette question. Ils ont aussi relevé les points suivants :

La formation des cours

En réponse à la question concernant la formation des cours, certains ont également indiqué que les tranches visibles des ordres invisibles (par exemple la tranche visible d'un ordre iceberg) contribuent à la formation des cours avant l'opération, et d'autres estimaient que les ordres invisibles contribuent à la formation des cours en interagissant avec les ordres visibles.

La liquidité

Les avis divergeaient en ce qui concerne l'incidence de ces ordres sur la liquidité. D'une part, certains intervenants estimaient que les ordres invisibles l'augmenteraient, par exemple en attirant la liquidité latente qui autrement attendrait dans le marché interne ou en permettant d'augmenter le nombre d'ordres négociés sur le marché au lieu de l'être hors marché. D'autre part, certains jugeaient que la progression naturelle vers les ordres invisibles réduirait la liquidité.

Les instructions d'exécution des clients et la stratégie de négociation

Certains intervenants estimaient que les clients n'utilisent pas pleinement les ordres invisibles car ils n'en connaissent pas les divers types. Un intervenant a noté que, si les courtiers sont responsables de la meilleure exécution et doivent par conséquent décider s'il convient d'utiliser des ordres invisibles, les clients devraient aussi connaître les ordres invisibles que leurs courtiers utilisent pour négocier.

Les intervenants convenaient que les ordres invisibles augmenteraient le nombre d'options de toute stratégie de négociation et certains ont indiqué qu'il vaut mieux donner aux courtiers des outils pour apporter de la liquidité au marché que d'imposer des restrictions aux types d'ordres invisibles.

Question 11 – Veuillez nous faire part de vos commentaires au sujet de l'incidence éventuelle de l'interaction des ordres invisibles avec les ordres à cours limité visibles sur l'équité et la formation des cours.

La majorité des intervenants n'avaient aucune réserve à ce que les ordres invisibles et les ordres à cours limité visibles interagissent, à condition que les ordres visibles ou la tranche visible des ordres invisibles conservent toujours la priorité. Un intervenant était d'avis que certains types d'ordres invisibles sont inéquitables et que les ordres devraient réaliser un compromis entre l'amélioration du cours des ordres invisibles et l'immédiateté des ordres visibles. Selon lui, il ne faudrait pas permettre qu'un ordre figure dans un registre protégé tout en pouvant être exécuté contre un ordre situé dans l'écart affiché. Un intervenant était d'avis que tous les ordres devraient être visibles ou partiellement visibles pour interagir avec les ordres visibles.

Les intervenants ont pris des positions divergentes à ce sujet lorsqu'ils ont abordé la question des ordres pleinement cachés dotés de cours situés à l'intérieur de l'écart courant. La plupart des représentants des marchés n'avaient pas de réserves sur cette pratique, mais certains courtiers et certains investisseurs en ont exprimé. D'aucuns estimaient que les règles relatives à l'échelon de cotation minimal devraient s'appliquer et que les incréments inférieurs ne devraient pas être autorisés, tandis que d'autres considéraient que seuls les ordres dont le cours est établi selon une méthode prédéterminée (c'est-à-dire les ordres appariés au point médian) devraient être permis. À l'opposé, certains intervenants étaient d'avis qu'aucun ordre pleinement caché ne devrait être autorisé.

Question 12 – Certains ordres invisibles devraient-ils être assujettis à des exigences minimales en matière de taille? Dans l'affirmative, justifiez votre réponse.

La majorité des intervenants étaient d'avis qu'il ne devrait pas y avoir de taille minimale, notamment parce que cela limiterait les options pour les investisseurs ou que de telles restrictions créeraient un marché à deux vitesses limitant les possibilités d'opérations. Quelques intervenants estimaient qu'il devrait y avoir une taille minimale et d'autres ont indiqué que la décision devrait revenir aux marchés.

Question 13 – Un marché transparent devrait-il permettre de placer des ordres pleinement cachés dotés de cours situés à l'intérieur de l'écart courant (ou devrait-on à tout le moins obliger l'affichage d'une tranche de l'ordre, ce qui permettrait de réduire l'écart)?

Les avis étaient partagés. Certains considéraient qu'il fallait permettre que les ordres cachés soient dotés de cours situés à l'intérieur de l'écart courant affiché (principalement des marchés et certains courtiers). D'autres estimaient en revanche que les marchés transparents ne devraient exécuter les opérations qu'au meilleur cours vendeur ou acheteur. Les raisons avancées en faveur de l'exécution d'opérations à l'intérieur de l'écart courant étaient la possible amélioration du cours et la conformité aux obligations d'exécution au meilleurs cours et de protection des ordres, ainsi que la faculté des marchés de créer des produits novateurs qui répondent aux besoins des clients en matière de meilleure exécution. Les raisons invoquées contre cette pratique étaient l'absence de compatibilité avec les types

d'ordres transparents et certaines craintes au sujet de la perte de priorité des cours des ordres visibles.

Quelques intervenants ont indiqué qu'une tranche des ordres cachés devrait toujours être affichée, ce qui réduirait l'écart, notamment pour donner aux participants au marché un accès équitable à l'information.

Question 14 – Devrait-on obliger les marchés à donner la priorité aux ordres visibles par rapport aux ordres invisibles dotés de cours identiques?

La grande majorité des intervenants estimaient qu'il faudrait accorder la priorité aux ordres visibles par rapport aux ordres invisibles dotés de cours identiques, notamment pour les motifs suivants : récompenser les participants au marché qui prennent le risque d'afficher leurs ordres, promouvoir la formation des cours, et ne pas risquer de nuire à la liquidité en donnant la priorité aux ordres invisibles et en supprimant dès lors tout incitatif à passer des ordres transparents.

Un intervenant estimait toutefois que les marchés devraient pouvoir choisir d'accorder la priorité aux ordres visibles sans y être obligés.

Question 15 – Y a-t-il d'autres questions portant sur les ordres invisibles qui devraient être soulevées?

Les intervenants ont signalé les points suivants :

- il ne faut pas empêcher les progrès technologiques, du moment que les pratiques de négociation ne sont pas manipulatrices et trompeuses;
- la question de savoir s'il faudrait marquer l'information sur le dernier cours vendeur différemment selon que les ordres invisibles sont appariés avec des ordres invisibles ou des ordres visibles;
- la question de savoir si les opérations découlant d'ordres invisibles à l'intérieur de l'écart devrait établir le dernier cours vendeur;
- la question de savoir s'il faut désigner comme des opérations découlant d'ordres invisibles les ordres invisibles exécutés à l'intérieur de l'écart du meilleur cours acheteur et vendeur national.

Question 16 – Quelle est, à votre avis, l'incidence réelle ou potentielle des ordres liés au marché sur les éléments suivants : a) la formation des cours; b) l'équité.

La plupart des intervenants, notamment les représentants des investisseurs et des courtiers, estimaient que les ordres liés amélioreraient la liquidité et la formation des cours. Certains ont fait remarquer que les courtiers utilisent déjà les ordres liés dans leurs systèmes de négociation et leurs algorithmes. Selon eux, si ces ordres sont offerts par les marchés, ils augmenteront l'équité car tous les participants pourront s'en servir. Quelques intervenants étaient d'avis que les ordres liés contribuent à la formation des cours et sont équitables, mais seulement si une tranche en est visible. Certains intervenants ont insisté sur l'importance de pouvoir rajuster le cours des ordres en temps opportun et fait remarquer que l'introduction d'une fonctionnalité permettant aux marchés d'offrir des ordres liés sur un marché réduit le risque et les inefficiences du rajustement du cours des ordres à cours limité, qui se faisait manuellement.

Les avis des marchés étaient partagés. Certains estimaient par exemple que les ordres liés peuvent fournir de la liquidité, mais seulement s'ils sont invisibles, tandis qu'un autre jugeait qu'il faudrait les afficher pour la formation des cours et l'établissement du volume.

Question 17 – Bien que le présent document n’aborde pas expressément les ordres au cours de référence qui sont exécutés au point médian du meilleur cours acheteur et vendeur national, devrait-on, à votre avis, autoriser l’exécution des ordres liés au marché à des cours inaccessibles aux ordres transparents (par exemple, à un cours se trouvant entre le cours acheteur et le cours vendeur lorsque l’écart est d’un seul échelon de cotation)?

Les points de vue différaient sur la question de l’exécution d’ordres à des échelons de cotation inférieurs à un cent. Certains intervenants estimaient qu’il était incohérent et inéquitable pour le marché dans son ensemble de permettre aux marchés opaques d’offrir des échelons inférieurs à un cent tout en l’interdisant aux marchés visibles. Quelques intervenants considéraient qu’autoriser l’exécution d’ordres à des cours inférieurs à un échelon de cotation pénalise les participants qui ont passé des ordres visibles. En revanche, certains intervenants estimaient qu’en ne permettant pas l’exécution des ordres liés au point médian du meilleur cours acheteur et vendeur national, on restreindrait les options de négociation et qu’il serait impossible d’améliorer le cours lorsque l’écart est d’un cent.

Question 18 – Bien que le présent document ne les aborde pas expressément, les ordres au cours de référence pleinement cachés soulèvent-ils, à votre avis, des questions?

Comme nous l’avons vu, certains intervenants estimaient que les ordres liés devraient être pleinement cachés pour fournir de la liquidité, tandis que d’autres considéraient que les ordres pleinement cachés ne contribuent pas à la formation des cours. Un intervenant a ajouté qu’avec une réglementation appropriée, les ordres pleinement cachés n’auraient pas priorité sur les ordres affichés.

Question 19 – Y a-t-il d’autres questions portant sur les ordres liés au marché qui devraient être soulevées?

Les autres points signalés étaient les suivants :

- le rajustement automatique du cours des ordres liés par le marché réduira le trafic des messages;
- les ordres liés pleinement cachés auront une moindre incidence sur le traitement des messages contenant des données de marché;
- les autorités en valeurs mobilières devraient fixer un incrément minimal de 10 % pour le cours d’exécution des ordres liés;
- les autorités en valeurs mobilières devraient analyser les utilisateurs des ordres liés et les raisons de leur utilisation pour déterminer si les investisseurs sont désavantagés par ces types d’ordres.

Question 20 – Que pensez-vous du fait qu’un mécanisme d’acheminement des ordres intelligent puisse tenir compte des ordres cachés placés sur un marché lorsqu’il prend des décisions d’acheminement? Est-ce opportun? Devrait-on exiger que l’information soit fournie aux autres participants? Le mécanisme d’acheminement des ordres intelligent d’un marché devrait-il être autorisé à tenir compte de la liquidité cachée seulement après que tous les ordres visibles dotés de cours identiques sur tous les marchés ont été exécutés?

De manière générale, les intervenants convenaient que le mécanisme intelligent d’acheminement des ordres d’un marché devrait pouvoir tenir compte des ordres cachés passés sur ce marché, et la plupart n’avaient aucune réserve à l’égard de cette pratique du moment que les adhérents en sont pleinement informés. Cependant, certains participants estimaient qu’il faudrait d’abord exécuter les ordres visibles sur tous les marchés et qu’il ne faudrait pas élaborer les mécanismes intelligents d’acheminement des ordres de façon à désavantager ceux qui passent des ordres visibles.

Question 21 – Est-ce que la capacité d'un mécanisme d'acheminement des ordres intelligent de tenir compte des ordres cachés placés sur un marché constitue une forme d'internalisation des flux d'ordres? Quelles sont les similitudes et les différences entre cette forme d'internalisation et l'internalisation des ordres par un courtier?

Quelques intervenants estimaient que cette pratique s'apparente à l'internalisation du flux d'ordres car le mécanisme intelligent d'acheminement des ordres accède à de l'information qui n'est pas communiquée à tous les participants au marché. Cependant, la plupart des intervenants ne considéraient pas que le fait de tenir compte des ordres cachés passés sur un marché constitue une forme d'internalisation. Ils ont fait remarquer que l'internalisation n'a lieu que lorsqu'il y a interaction entre les ordres d'un même courtier, que les mécanismes intelligents d'acheminement des ordres qui tiennent compte des ordres cachés ne tiennent compte d'aucun participant en particulier et que les applications sont de simples coïncidences.

Question 22 – De façon générale, quel est votre point de vue sur l'internalisation des ordres?

La plupart des intervenants, surtout les représentants des courtiers et des investisseurs, étaient en faveur de l'internalisation. Ils estimaient que cette pratique réduit la latence ainsi que les frais de négociation et de compensation et qu'elle améliore le taux d'exécution des ordres de clients. Certains intervenants, particulièrement les marchés, estimaient toutefois que l'internalisation peut nuire à la qualité des marchés en affaiblissant la transparence des cours, la liquidité et la formation des cours. Quelques intervenants ont déclaré que l'internalisation devrait faire l'objet d'une surveillance réglementaire accrue.

Question 23 – Que pensez-vous de la création de bases de données sur les ordres envoyés par les mécanismes d'acheminement des ordres intelligents?

La majorité des intervenants n'avaient aucune réserve à ce sujet, et nombre d'entre eux estimaient que l'innovation technologique est avantageuse.

Question 24 – Y a-t-il d'autres questions portant sur les mécanismes d'acheminement des ordres intelligents et leur utilisation de la liquidité cachée dans leur processus de prise de décisions qui devraient être soulevées?

Les intervenants ont soulevé plusieurs points, dont les suivants :

- la réglementation ne devrait pas freiner l'innovation;
- des mécanismes intelligents d'acheminement des ordres tenant compte des ordres cachés sont utilisés aux États-Unis et n'ont aucune incidence négative;
- l'utilisation des ordres cachés devrait être assujettie à la communication d'explications claires sur leur fonctionnement.

Question 25 – Y a-t-il d'autres questions qui n'ont pas été abordées dans le présent document mais qui devraient l'être dans le cadre de la table ronde qui sera organisée à la suite de la publication?

Plusieurs questions ont été soulevées :

- la nécessité d'une surveillance réglementaire des négociations à haute fréquence et de la tenue de marché électronique;
- la nécessité de surveiller les activités sur les marchés internes;

- l'incidence sur les systèmes technologiques de l'intensification du trafic des messages résultant des ordres liés au marché et de certains ordres invisibles;
- la nécessité d'examiner la nouvelle réglementation aux États-Unis et en Europe pour réduire les risques d'arbitrage réglementaire;
- l'établissement de normes minimales acceptables pour l'exploitation des SNP et des marchés opaques.

Question 26 – À votre avis, l'incidence potentielle combinée de ces innovations représente-t-elle un risque pour le marché? Dans l'affirmative, lequel?

Cette question a reçu diverses réponses. Certains intervenants estimaient que rien ne prouve que les marchés opaques et les ordres invisibles posent un risque systémique, tandis que d'autres ont signalé l'incidence négative potentielle de ces marchés et types d'ordres sur la formation des cours, l'équité des marchés et l'intégrité. Un intervenant estimait que les innovations sur les marchés abordées dans le document pourraient avoir une incidence particulière au Canada, où un petit nombre de joueurs gèrent de grands bassins de liquidité, et il a souligné l'importance de la formation des cours.

Annexe B**Liste des intervenants**

1. Alpha ATS
2. Association canadienne du commerce des valeurs mobilières
3. BMO Marchés des Capitaux
4. Canadian Securities Traders Association
5. Chi-X Canada
6. CNSX Markets Inc.
7. Connor, Clark, & Lunn Investment Management Ltd.
8. Financière Banque Nationale
9. Gestion de placements TD inc.
10. Greystone Managed Investments Inc.
11. Groupe TMX
12. Highstreet Asset Management Inc.
13. Instinet Canada Ltd.
14. Investment Counsel Association of Canada
15. Investment Technology Group
16. Liquidnet Canada Inc.
17. Marchés mondiaux CIBC
18. Newedge Canada Inc.
19. Omega Securities Inc.
20. Penson Financial Services Canada
21. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
22. RBC Gestion d'actifs inc.
23. Valeurs mobilières TD Inc.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS – TRAX

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux procédés et méthodes concernant la mise en œuvre de TRAX. Les modifications proposées décrivent la fonctionnalité TRAX et les obligations de tous les adhérents, y compris les agents des transferts adhérents à mandat restreint.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 28 juin 2010, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4359
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : monique.viranyi@lautorite.qc.ca

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») – Projets de règle sur les opérations financières personnelles et de modifications visant les activités commerciales externes

L'Autorité des marchés financiers publie les projets, déposés par l'OCRCVM, de règle portant sur les opérations financières personnelles et de modifications visant les activités commerciales. L'objectif principal des projets consiste à stipuler clairement que toute opération financière personnelle avec des clients, sous réserve de dispenses restreintes, est considérée comme une conduite inappropriée, un conflit d'intérêts et une violation des normes de conduite commerciale générales. L'objectif complémentaire consiste à codifier les attentes actuelles concernant la communication et l'approbation des activités commerciales externes.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 26 août 2010, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Bureau
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4352
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4352
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : monique.bureau@lautorite.qc.ca

Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant TRAX (WR1287)

SERVICES DE DÉPÔT ET DE COMPENSATION CDS INC. (« CDS »^{MD})

MODIFICATIONS IMPORTANTES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

TRAX

AVIS ET SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

La CDS propose de procéder à des modifications à ses Procédés et méthodes afin de permettre la mise en œuvre de TRAX^{MC}. TRAX est une application Web nouvellement mise au point afin de faciliter les communications entre les agents des transferts et les adhérents. TRAX favorisera la dématérialisation puisque les transactions seront traitées électroniquement afin de réduire la nécessité d'émettre, de traiter et d'annuler les certificats matériels.

TRAX sera connecté au CDSX^{MD} afin d'améliorer le traitement des dépôts et des retraits de valeurs au CDSX. Pour les dépôts, TRAX peut être utilisé afin de faciliter les transactions d'ordre de trésorerie comme l'exercice d'options d'achat d'actions et les transferts de registre global (le virement d'une position entre des registres tenus par le même agent des transferts dans deux pays). Pour les retraits, TRAX facilitera le traitement des transactions comme les rachats sur le marché.

Pour un dépôt, l'agent des transferts amorcera le processus par l'envoi d'un message au moyen de TRAX à l'adhérent. Le message comprendra les détails sur le dépôt prévu (comme les valeurs devant être émises au terme d'une levée d'option d'achat) et les détails du client. Si l'adhérent accepte la transaction (convient que les valeurs devraient être déposées à son compte CDSX), alors les valeurs seront immatriculées directement au nom du propriétaire pour compte de la CDS et le dépôt sera confirmé. Si la valeur donnée est ITSC¹, aucun certificat ne sera émis. S'il s'agit d'une émission avec certificat, le certificat au nom du propriétaire pour compte de la CDS sera livré à la CDS. Ceci remplace le processus actuel au terme duquel la levée d'une option peut exiger l'émission d'un certificat par l'agent des transferts au nom du client, la livraison du certificat à l'adhérent, la livraison du certificat par l'adhérent aux fins de transfert au nom du propriétaire pour compte de la CDS pour un dépôt et l'annulation subséquente du certificat. Pour un transfert de registre global, l'agent des transferts utilisera le même processus afin de veiller à la mise à jour de la position de l'adhérent au CDSX à la date d'entrée en vigueur. Le registre de l'émetteur concordera alors avec les positions au CDSX.

Pour un retrait, l'adhérent amorce le processus. Dans le cadre d'un rachat sur le marché, par exemple, le mandataire de l'émetteur peut utiliser TRAX pour gérer ses opérations associées au rachat sur le marché. L'adhérent crée un avis de retrait pour chacune de ses opérations au fur et à mesure qu'elles sont réglées; il confirme l'avis de retrait et les détails seront alors envoyés à l'agent des transferts au moyen de TRAX, y compris les données indiquant que le retrait est associé au rachat sur le marché de l'émetteur. Une demande de retrait est également créée au CDSX lors de la confirmation des avis de retrait. Lors de la réception de l'avis de retrait, l'agent des transferts confirme le retrait et réduit la position valeur au grand livre de l'émetteur (plutôt que d'émettre un certificat pour le retrait qui serait ensuite annulé).

Pour les demandes de transfert effectuées au moyen de TRAX, le destinataire peut accepter ou refuser la demande. Si le destinataire ne prend aucune mesure, la demande est purgée du système après quelques jours. Des avis seront fournis à l'initiateur et au destinataire et l'état de la transaction pourra être revu au cours du cycle de vie.

¹ inventaire de titres sans certificats

Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant TRAX (WR1287)

La CDS tirera aussi profit des renseignements concernant les transactions en suspens disponibles au moyen de TRAX. Par exemple, l'identification des transactions de rachat sur le marché permettra à la CDS de gérer les écarts pouvant survenir entre ses registres et ceux de l'agent des transferts si l'événement de marché a lieu pendant un rachat sur le marché.

B. NATURE ET OBJET DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées dans le présent avis sont considérées comme des modifications importantes, puisqu'elles sont nécessaires pour prendre en charge la nouvelle fonctionnalité au CDSX

Les modifications proposées au guide *Adhésion aux services de la CDS* visent à décrire les demandes de transaction dans TRAX et les avertissements offerts aux adhérents et aux agents des transferts, qui les informent des activités qui ont lieu.

Les modifications proposées aux guides *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* et *Procédés et méthodes de l'agent des transferts* visent à décrire les modifications au traitement des retraits et des dépôts à l'égard des certificats et à faire état des écrans en ligne de dépôt et de retrait modifiés, lesquels permettent de déterminer les nouvelles transactions afférentes à TRAX.

C. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes auront uniquement une incidence sur les adhérents qui désirent utiliser TRAX.

C.1 Concurrence

Les modifications apportées aux Procédés et méthodes et aux systèmes ne devraient avoir aucune incidence sur la concurrence.

C.2 Risques et coûts d'observation

La CDS a assumé les coûts pour la conception de la nouvelle application Web. Les agents des transferts prendront en charge les coûts d'intégration de la nouvelle application Web à leurs systèmes d'exploitation. L'utilisation de TRAX n'est pas obligatoire. Ainsi, de tels coûts seront assumés uniquement par des agents des transferts qui détermineront que les avantages afférents à l'utilisation de TRAX l'emportent sur les coûts engendrés. Puisqu'il y aura une amélioration de la communication et une réduction des virements de valeurs matérielles, une diminution des coûts et des risques est prévue pour les adhérents et les agents des transferts qui utilisent TRAX.

C.3 Comparaison avec les normes internationales

TRAX est un système de messagerie qui ne modifie pas les fonctionnalités du CDSX. Ainsi, les normes internationales pour les agences de compensation ne sont pas pertinentes.

D. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RÉDACTION DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES

D.1 Contexte d'élaboration

La CDS a conçu TRAX en réponse à une demande des agents des transferts visant l'élaboration de solutions pour améliorer la communication avec les adhérents et pour réduire le traitement de certificats matériels. La CDS a convoqué un groupe de travail composé notamment de représentants des adhérents et des agents des transferts. Le groupe de travail a établi des paramètres pour TRAX afin de s'assurer qu'il répond aux objectifs, que toutes les données nécessaires puissent être communiquées et que le traitement TRAX puisse être facilement intégré aux activités des adhérents et des agents des transferts.

D.2 Processus de rédaction

Les modifications aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS surveille et priorise les projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les

Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant TRAX (WR1287)

adhérents et la CDS. Ce comité compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit tous les mois. Les Procédés et méthodes concernant TRAX ont été étudiés et approuvés par le CADS le 29 avril 2010.

D.3 Questions prises en compte

Un des objectifs principaux était de veiller à ce que le CDSX traite les transactions de retrait et de dépôt générées au terme de l'utilisation de TRAX de la même manière que le traitement des transactions générées par d'autres moyens, et ce, pour que les rôles et les responsabilités des adhérents et des agents des transferts ne soient pas modifiés. Le processus de rachat sur le marché par l'émetteur avait été conçu pour permettre aux adhérents d'avoir le contrôle sur les demandes de retrait afin de veiller à ce que les retraits soient directement liés aux règlements des opérations de rachat sur le marché. À la demande des agents des transferts, le traitement des rachats sur le marché comprend également des renseignements sur l'identification pour que le retrait soit spécialement traité afin que les valeurs retirées ne soient pas transférées, mais annulées. Le processus de dépôt a été conçu pour permettre l'échange de données sur le client entre l'agent des transferts et l'adhérent mais aussi l'immatriculation direct au nom du propriétaire pour compte de la CDS afin d'éliminer l'émission de certificat matériel inutile.

D.4 Consultation

La CDS a consulté le groupe de travail conjoint pour concevoir TRAX et pour élaborer les modifications aux Procédés et méthodes afin de mettre en œuvre la liaison entre le CDSX et TRAX.

D.5 Autres possibilités étudiées

Puisque TRAX est un nouveau système conçu en réponse à une demande des utilisateurs, aucune autre possibilité n'a été étudiée.

D.6 Plan de mise en œuvre

La CDS est reconnue à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. L'Autorité des marchés financiers a autorisé la CDS à poursuivre les activités de compensation au Québec en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* du Canada. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers et la Banque du Canada seront ci-après collectivement désignées par l'expression « autorités de reconnaissance ».

Les modifications apportées aux Procédés et méthodes de l'adhérent entreront en vigueur dès l'obtention de l'approbation des modifications par les autorités de reconnaissance à la suite de la publication de l'avis et de la sollicitation de commentaires auprès du public. La date de mise en œuvre visée est le 26 juillet 2010.

E. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES SUR LES SYSTÈMES

E.1 CDS

Dans le cadre de la conception de TRAX, la CDS a créé une application Web offerte au moyen du site Web de la CDS. La liaison de messagerie entre TRAX et le CDSX utilise le service de messagerie InterLink, déjà bien établi comme étant le service de messagerie du CDSX. Au moyen de cette liaison, les messages TRAX peuvent générer des demandes de dépôt et de retrait en suspens au CDSX.

E.2 Adhérents de la CDS

La nouvelle application Web TRAX utilise des systèmes et des liaisons informatiques avec le CDSX. Par conséquent, il y aura des incidences mineures pour les systèmes des adhérents, et ce, uniquement pour ceux qui décident d'utiliser TRAX. Il n'y a pas de conséquences relatives au développement externe pour les adhérents de la CDS.

Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant TRAX (WR1287)

E.3 Autres intervenants du marché

TRAX peut être utilisé par un agent des transferts qui utilise le CDSX à titre d'agent des transferts adhérent à mandat restreint et qui est assujéti aux Règles et aux Procédés et méthodes de l'agent des transferts ou qui a signé une Convention relative aux agents des transferts avec la CDS et qui est assujéti aux Procédés et méthodes de l'agent des transferts. L'utilisation de TRAX est facultative. Il n'y a pas de conséquences relatives au développement externe pour les autres intervenants du marché canadien des capitaux.

F. COMPARAISON AVEC LES AUTRES AGENCES DE COMPENSATION

Il n'y a pas de comparaison directe avec les agences de compensation des autres territoires.

G. ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La CDS a déterminé que ces modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt général. Les émetteurs, les agents des transferts et les adhérents tireront profit de la communication plus directe entre les adhérents et les agents des transferts, de la possibilité de surveiller les demandes de transfert de valeurs en suspens et de la réduction des risques et des coûts associés à l'émission et au traitement de certificats matériels.

H. COMMENTAIRES

Veillez faire parvenir vos commentaires écrits à l'égard des modifications proposées dans les 30 jours civils suivant la date de publication du présent avis dans le Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, aux coordonnées suivantes :

Deanna Crofts
Directrice principale de produits, SCDP
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8455
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : dcrofts@cds.ca

Veillez également faire parvenir un exemplaire de ces commentaires à l'Autorité des marchés financiers et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, aux personnes indiquées ci-après :

M ^e Anne-Marie Beaudoin Secrétaire de l'Autorité Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22 ^e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3	Directrice, Réglementation du marché Division des marchés des capitaux Commission des valeurs mobilières de l'Ontario 20, rue Queen Ouest, bureau 1903 C.P. 55 Toronto (Ontario) M5H 3S8
Télécopieur : 514 864-6381 Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca	Télécopieur : 416 595-8940 Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, des exemplaires des commentaires reçus au cours de la période de sollicitation de commentaires.

Avis et sollicitation de commentaires – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS concernant TRAX (WR1287)

I. MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

L'annexe « A » comprend le libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS en vigueur à l'heure actuelle reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées, ainsi que le libellé des Procédés et méthodes reflétant l'adoption des modifications proposées.

L'annexe « B » comprend la copie finale du libellé des Procédés et méthodes reflétant l'adoption des modifications proposées.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

Français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

Anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>



AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles Appel à commentaires

Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne:

Affaires juridiques et conformité

Détail

Formation

Haute direction

Institutions

Opérations

Pupitre de négociation

Vérification interne

Personne-ressource :

Sherry Tabesh-Ndreka

Avocate aux politiques, Politique de
réglementation des membres

416 943-4656

stabesh@iiroc.ca

10-0155

Le 28 mai 2010

Projet de règle sur les opérations financières personnelles et Projet de modifications visant les activités commerciales externes

Sommaire de la nature et de l'objectif du Projet de règle

Le 30 avril 2010, le conseil d'administration (le « conseil ») de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») a approuvé la publication de l'appel à commentaires visant le Projet de règle sur les opérations financières personnelles et le Projet de modifications visant l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres (les « Projets »).

Les Projets décrits à [l'Annexe A](#) interdiront expressément les opérations financières personnelles avec des clients et préciseront que, sous réserve de dispenses particulières, les opérations financières personnelles comprennent les types d'accords suivants :

- o L'obtention de tout avantage ou contrepartie direct ou indirect de clients, autrement que par l'entremise du courtier membre;



- o La conclusion d'ententes de règlement privées avec des clients;
- o Le consentement de prêts aux clients;
- o L'emprunt auprès de clients;
- o L'exercice d'une autorité ou d'une emprise sur les finances de clients.

L'objectif principal du Projet de règle sur les opérations financières personnelles consiste à stipuler clairement que toute opération financière personnelle avec des clients, sous réserve de dispenses restreintes, est considérée comme une conduite inappropriée, un conflit d'intérêts et une violation des normes de conduite commerciale générales.

L'objectif complémentaire consiste à codifier les attentes actuelles de l'OCRCVM à l'égard des opérations financières personnelles avec des clients, dont certaines sont mentionnées à l'heure actuelle dans le Manuel sur les normes de conduite.

Outre l'interdiction d'opérations financières personnelles avec des clients, les Projets de [l'Annexe A](#) codifieront, à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres, les attentes actuelles de l'OCRCVM concernant les activités commerciales externes en imposant aux représentants inscrits et aux représentants en placement une obligation précise et expresse :

- d'informer le courtier membre de toute activité commerciale externe;
- d'obtenir l'approbation du courtier membre

avant de s'adonner à toute autre activité commerciale externe afin que le courtier membre puisse s'assurer qu'elle n'est pas inappropriée et qu'elle ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts. Ces modifications ont pour objectif de codifier les attentes actuelles concernant la communication et l'approbation des activités commerciales externes.

Questions examinées et modifications proposées

I. Opérations financières personnelles avec des clients

À l'heure actuelle, l'article 1 de la Règle 29 des courtiers membres de l'OCRCVM oblige les personnes autorisées et les employés du courtier membre à observer des normes élevées d'éthique. L'article 1 de la Règle 29 des courtiers membres leur interdit également de se livrer à une conduite ou à une pratique commerciale inconvenante ou préjudiciable aux intérêts du public. En outre, aux termes du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription*, les courtiers membres sont tenus de prendre des mesures raisonnables pour relever tous les conflits d'intérêts importants existants ou que la société s'attend raisonnablement à voir survenir entre elle et un client. L'Instruction générale relative au Règlement 31-103 explique que les politiques et procédures de gestion des conflits d'intérêts d'une société devraient permettre, entre autres, à celle-ci et à son personnel de circonscrire les conflits à éviter et de les traiter correctement. Selon le personnel de l'OCRCVM, une opération financière



personnelle avec un client crée un conflit d'intérêts inacceptable entre l'employé ou le mandataire du courtier membre et le client. Cela dit, la question des opérations financières personnelles n'est pas expressément traitée dans les Règles actuelles des courtiers membres de l'OCRCVM. La seule directive précise sur le sujet figure dans le Manuel sur les normes de conduite, qui est un manuel utilisé à grande échelle dans le secteur et qui donne des directives sur diverses questions d'éthique et de conduite.

Le personnel de l'OCRCVM est d'avis qu'il est important d'avoir une règle particulière interdisant les opérations financières personnelles avec des clients pour mieux permettre à l'OCRCVM d'atteindre son objectif de protection des investisseurs.

Les dispositions prévues dans les Projets codifieront les attentes actuelles de l'OCRCVM à l'égard de cette question et interdiront expressément aux représentants inscrits, représentants en placement, administrateurs, membres de la direction, surveillants ou employés du courtier membre d'effectuer, directement ou indirectement, des opérations financières personnelles avec des clients. En outre, le Projet de règle interdira à ces personnes de permettre à toute personne qui a des liens avec elles d'effectuer de telles opérations. Les Projets figurant à l'Annexe 2 représenteront un prolongement de ces normes de conduite commerciale générales en interdisant expressément les opérations financières personnelles avec des clients.

Qui plus est, les Projets préciseront que les types d'arrangements suivants, sous réserve de dispenses particulières, sont considérés comme des opérations financières personnelles avec un client et sont visés par l'interdiction générale mentionnée précédemment :

- o **Avantage ou autre contrepartie** : Nous introduirons de nouvelles obligations qui préciseront que toute contrepartie importante versée par une personne autre que le courtier membre, pour des services rendus au client, est réputée être une opération financière personnelle avec un client. Le projet de disposition s'inscrit dans la logique de l'article 15 de la Règle 18 des courtiers membres de l'OCRCVM actuelle qui dispose qu'aucun représentant inscrit ou représentant en placement ne doit accepter, ni permettre à une personne qui a des liens avec lui d'accepter, directement ou indirectement, une rémunération, une gratification, un avantage ou toute autre contrepartie d'une personne autre que le courtier membre, les sociétés membres de son groupe ou ses sociétés liées à l'égard d'activités liées aux valeurs mobilières qu'il exerce pour le courtier membre, les sociétés membres de son groupe ou ses sociétés liées. Les Projets prévoient, par contre, une dispense particulière dans le cas d'une contrepartie autre que de nature financière, de valeur minimale, versée sporadiquement, de sorte qu'elle ne permet pas à une personne raisonnable de conclure qu'elle cause une situation de conflit d'intérêts. La dispense susmentionnée va dans le sens des attentes actuelles de l'OCRCVM concernant les cadeaux qu'une personne autorisée ou un employé peut recevoir d'autres personnes, y compris les clients.



- o **Ententes de règlement privées** : Les Projets préciseront également qu'une entente de règlement privée entre un client et une personne autorisée ou un employé est considérée comme une opération financière personnelle et que, par conséquent, elle est interdite. La Règle 3100 des courtiers membres de l'OCRCVM actuelle interdit aux personnes inscrites de conclure une entente de règlement avec un client sans le consentement préalable écrit du courtier membre. Le projet de disposition n'est pas une modification de fond à cette règle, mais précise plutôt qu'une entente de règlement conclue sans le consentement du courtier membre sera considérée comme une opération financière personnelle avec le client.
- o **Emprunts auprès des clients** : À l'heure actuelle, les Règles des courtiers membres de l'OCRCVM ne mentionnent pas expressément le caractère inconvenant des emprunts auprès de clients¹. Les Projets préciseront que l'emprunt auprès de clients est réputé être une opération financière personnelle et que, par conséquent, il est généralement interdit. Cela dit, les Projets prévoient des dispenses particulières aux termes desquelles l'emprunt auprès d'un client sera autorisé. Ces dispenses, qui sont similaires à celles prévues par le Barreau du Haut-Canada dans ses règles de déontologie, comportent :
 - l'emprunt auprès d'un client, dont les activités comprennent le prêt d'argent au public, si l'emprunt est réalisé dans le cours normal des activités de ce client. Cette dispense vise à reconnaître les situations restreintes où l'emprunt auprès d'un client ne serait pas considéré comme une conduite inconvenante;
 - l'emprunt auprès d'un client qui est une personne liée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, tant que l'opération est traitée conformément aux politiques et aux procédures du courtier membre.

Cette dernière dispense reconnaît que certains clients peuvent être liés aux personnes autorisées ou aux employés du courtier membre et qu'un tel emprunt est approprié en raison de la relation personnelle entre le client et l'employé ou la personne autorisée. Cela dit, et afin de relever et de traiter les éventuels conflits d'intérêts pouvant découler de telles situations, il faut que les courtiers membres aient des politiques et procédures qui portent sur de tels arrangements d'emprunt. Les Projets obligeront expressément un représentant inscrit ou un représentant en placement d'informer le courtier membre de tout emprunt auprès d'un client qui est une personne liée et d'obtenir l'autorisation du courtier membre à l'égard d'un tel emprunt. Dans le cas d'emprunts effectués par d'autres employés ou personnes autorisées, comme le personnel administratif, auprès de personnes liées, les courtiers membres peuvent opter pour des obligations d'information moins rigoureuses, puisque le type et la nature des activités

¹ Le caractère inconvenant que revêt le fait d'effectuer des emprunts auprès des clients ou de leur consentir des prêts est mentionné dans le MNC.



de tels employés et personnes autorisées réduisent le risque d'arrangements inconvenants.

- o **Prêts consentis aux clients** : Les Règles actuelles des courtiers membres de l'OCRCVM n'interdisent pas expressément aux personnes autorisées de prêter de l'argent à un client. Les Projets précisent que le prêt consenti à un client est réputé être une opération financière personnelle et que, par conséquent, il est interdit, sauf :
 - o si la personne autorisée ou l'employé consent un prêt à un client qui est une personne liée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu;
 - o et que l'opération est traitée conformément aux politiques et aux procédures du courtier membre.

La raison d'être et l'étendue de cette dispense sont pareilles à celles mentionnées précédemment à l'égard de l'emprunt auprès de clients.

- o **Agir à titre de fondé de pouvoir** : Les Règles actuelles des courtiers membres interdisent aux représentants inscrits d'avoir une autorité sur les comptes d'un client, sauf s'il s'agit de comptes carte blanche ou de comptes gérés. Le pouvoir discrétionnaire sur le compte d'un client est analogue à celui d'un fondé de pouvoir qui dispose d'une autorité sur les finances du client. À l'heure actuelle, le caractère inconvenant d'agir à titre de fondé de pouvoir ou de disposer d'une autorité ou d'une emprise sur les finances d'un client n'est pas expressément mentionné dans les Règles des courtiers membres de l'OCRCVM. Les Projets préciseront que le fait d'agir à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire, de liquidateur ou d'avoir, par ailleurs, l'autorité ou l'emprise totale ou partielle sur les finances d'un client est réputé être une opération financière personnelle avec le client et que, par conséquent, ce pouvoir est interdit sauf si l'autorité ou l'emprise est accordée dans le cadre d'un compte géré ou d'un compte carte blanche. Ce projet de disposition s'inscrit dans la logique des attentes actuelles de l'OCRCVM et de l'usage établi dans le secteur.

Les Projets prévoient aussi une dispense visant les cas d'autorité ou d'emprise exercée sur les finances d'un client qui est une personne liée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Afin de relever et de traiter les éventuels conflits d'intérêts, il faut que chaque courtier membre intègre dans ses politiques et procédures des obligations d'information à l'égard d'un employé ou d'une personne autorisée exerçant une autorité ou une emprise sur les finances d'un client qui est une personne liée. Les Projets exigeront expressément, en sus de l'obligation d'information mentionnée précédemment, que le courtier membre autorise toute autorité ou emprise accordée par une personne liée à un représentant inscrit ou à un représentant en placement. Dans le cas d'une autorité



exercée par d'autres employés ou personnes autorisées, comme le personnel administratif, les courtiers membres peuvent opter pour des obligations d'information moins rigoureuses, puisque le type et la nature des activités de tels employés et personnes autorisées réduisent le risque d'arrangements inconvenants.

II. Autre conduite pouvant être préjudiciable aux intérêts du public

Outre l'interdiction d'opérations financières personnelles avec des clients, les modifications suivantes ont été proposées en vue de préciser qu'il faut informer le courtier membre de certaines activités et les faire approuver par celui-ci. Ainsi, le courtier membre pourra s'assurer que ces activités ne sont pas inconvenantes, préjudiciables aux intérêts du public ou de nature à discréditer le secteur des valeurs mobilières :

- o **Activités commerciales externes** : L'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres de l'OCRCVM actuelle énonce les conditions selon lesquelles les représentants inscrits et les représentants en placement peuvent exercer ou poursuivre une autre activité rémunératrice. Ces conditions comprennent entre autres les suivantes :
 - i) que l'activité remplisse toutes les conditions prévues par la commission des valeurs mobilières provinciale compétente;
 - ii) que le courtier membre soit doté de politiques et procédures pour assurer un service permanent aux clients et pour relever et traiter les éventuels conflits d'intérêts;
 - iii) que l'activité ne soit pas de nature à discréditer le secteur des valeurs mobilières.

L'une des conditions actuelles précise que le représentant inscrit ou représentant en placement doit être dans une région éloignée. En pratique, les personnes inscrites n'ont plus recours à la condition de la « région éloignée ». Selon nos dossiers, aucun représentant inscrit ou représentant en placement ne se prévaut de cette condition/dispense et cette disposition avait été incluse pour tenir compte d'anciennes pratiques et (ou) d'obligations imposées antérieurement par certaines commissions des valeurs. C'est pourquoi le personnel de l'OCRCVM propose de supprimer cette disposition.

Outre les dispositions prévues à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres, la Société a publié le 17 novembre 2006 un avis (RM0434) qui précise que tout emploi extérieur doit être conforme à l'article 1 de la Règle 29 des courtiers membres de l'OCRCVM, que les personnes autorisées et employés doivent adhérer à des normes élevées d'éthique et ne pas se livrer à une activité inconvenante ou préjudiciable aux



intérêts du public, et que l'activité doit avoir le caractère et la réputation conformes aux normes qui précèdent. L'avis RM0434 explique entre autres que les courtiers membres, afin de respecter l'article 1 de la Règle 29, doivent être au courant de toutes les autres activités commerciales de leurs personnes autorisées. Ils doivent donc avoir des politiques et procédures prévoyant qu'ils sont informés de toutes les autres activités commerciales et qu'ils les approuvent. L'usage établi par les courtiers membres, en vue de gérer les conflits d'intérêts, est conforme aux directives d'information et d'approbation prévues dans l'avis RM0434, mais surtout aux obligations prévues au Règlement 31-103. Plus particulièrement, l'Instruction générale explique que la société devrait prendre en considération les conflits d'intérêts potentiels avant d'approuver une activité externe et que si elle ne peut pas contrôler un conflit correctement, elle ne devrait pas l'autoriser.

D'après le personnel de l'OCRCVM, il est important et indiqué de codifier les obligations d'information et d'approbation susmentionnées dans les Règles actuelles des courtiers membres de l'OCRCVM. Plus précisément, il est proposé de modifier l'article 14 de la Règle 18 afin de mieux harmoniser les exigences de l'OCRCVM aux dispositions prévues au Règlement 31-103. Le Projet de modification prévoira que le courtier membre soit informé de toutes les activités commerciales externes et les approuve.

Conformément aux attentes et aux usages actuels établis par le *Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription*, particulièrement en ce qui a trait aux renseignements à communiquer à la rubrique 10 de l'Annexe 33-109A4, le personnel de l'OCRCVM propose d'apporter une modification à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membre qui obligera de communiquer l'information sur toutes les activités commerciales externes à l'OCRCVM dans les délais prescrits dans le Règlement applicable. Ces délais sont prescrits actuellement dans le Règlement 33-109, selon lequel une personne physique inscrite doit aviser l'organisme de réglementation dans les 7 jours du changement.

Toujours conformément à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres et les attentes et usages établis par l'avis RM0434, il est proposé de ne pas limiter les conditions prévues à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres aux autres activités rémunératrices. Ainsi, ces conditions s'appliqueraient à toute activité commerciale externe qu'un représentant inscrit ou un représentant en placement exerce.

L'avis RM0434 précise quelques facteurs à prendre en considération par les courtiers membres pour décider s'ils doivent approuver les activités externes d'une personne autorisée. Nous recommandons aux courtiers membres de continuer à utiliser ces facteurs suggérés dans leurs critères d'approbation.



Les modifications apportées à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres mentionnées précédemment n'auront pas des répercussions importantes sur les activités du courtier membre puisqu'elles s'inscrivent dans les attentes actuelles de l'OCRCVM et sont conformes à l'usage établi chez les courtiers membres.

Processus d'établissement des règles

Le personnel de l'OCRCVM a fait participer des représentants de courtiers membres au processus d'établissement des règles et a fait circuler une copie du projet de Règle sur les opérations financières personnelles parmi les membres du comité de direction de la Section des affaires juridiques et de la conformité (la SAJC) aux fins d'examen. Une copie du projet a également été mise à la disposition de tous les membres de la SAJC et présentée à leur réunion générale trimestrielle pour recueillir leurs commentaires. Le personnel de l'OCRCVM a également soumis aux fins d'examen une copie des modifications à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres au comité de direction de la SAJC.

En réponse aux commentaires que l'OCRCVM a reçus au cours de ces consultations, plusieurs modifications ont été apportées à l'avant-projet.

La publication des Projets a été approuvée par le conseil d'administration de l'OCRCVM le 30 avril 2010.

Le libellé des Projets figure à [l'Annexe A](#).

Questions à résoudre et solutions de rechange examinées

Compte tenu de l'importance de ces questions dans une meilleure atteinte de l'objectif de l'OCRCVM au chapitre de la protection des investisseurs, le personnel de l'OCRCVM estime que des modifications aux règles constituent le seul moyen indiqué pour résoudre les questions. Aucune autre solution de rechange n'a été examinée.

Classification des Projets de règle

Les objectifs des Projets sont :

- o d'empêcher les agissements frauduleux et les manipulations;
- o de promouvoir les principes d'équité dans le commerce et le devoir d'agir de bonne foi, avec honnêteté et loyauté;
- o de promouvoir des normes et pratiques commerciales justes, équitables et conformes à l'éthique;
- o de promouvoir la protection des investisseurs.



Selon le personnel de l'OCRCVM, les Projets reflètent les attentes actuelles de l'OCRCVM. Le conseil a établi que les Projets ne sont pas contraires à l'intérêt public.

En raison de l'étendue et du caractère portant sur le fond de ces Projets, ils ont été classés dans les Projets de règle à soumettre à la consultation publique.

Effets des Projets de Règle sur la structure du marché, les courtiers membres, les courtiers non membres, la concurrence et les coûts de conformité

Les Projets n'auront aucune incidence notable sur les courtiers membres ou les courtiers non membres, la structure du marché ou la concurrence. En outre, aucune augmentation importante des coûts de la conformité découlant des Projets n'est prévue. Ceux-ci permettront aux courtiers membres et aux personnes inscrites de disposer des précisions nécessaires concernant leurs opérations financières personnelles avec les clients et leurs activités commerciales externes.

Les Projets n'imposent aucun fardeau ni contrainte à la concurrence ou à l'innovation qui ne soient nécessaires ou indiqués dans le cadre du mandat de l'OCRCVM. Ils n'imposent ni coûts ni restrictions aux activités des participants du marché qui seraient disproportionnés par rapport aux buts recherchés par les objectifs de la réglementation.

Incidences technologiques et plan de mise en œuvre

Il ne devrait pas y avoir d'importantes incidences technologiques pour les courtiers membres en raison des projets de modification. Le Projet de règle entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'aval des autorités de reconnaissance.

Appel à commentaires

L'OCRCVM invite les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sur les Projets. Les commentaires doivent être formulés par écrit. Chaque lettre de commentaires doit être livrée en deux copies dans les 90 jours de la publication du présent avis. Veuillez adresser une copie à l'attention de :

Sherry Tabesh-Ndreka
 Avocate aux politiques
 Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
 Bureau 1600, 121, rue King Ouest
 Toronto (Ontario)
 M5H 3T9
stabesh@iroc.ca



Veillez adresser la seconde copie à l'attention du :

Chef du Service de la réglementation des marchés
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest
19^e étage, case postale 55
Toronto (Ontario)
M5H 3S8
marketregulation@osc.gov.on.ca

Il est porté à l'attention des personnes qui présentent des lettres de commentaires qu'une copie sera mise à la disposition du public sur le site Internet de l'OCRCVM (www.iiroc.ca, sous l'onglet « Manuel de réglementation de l'OCRCVM – Règles des courtiers membres – Projets en matière de politique et lettres de commentaires reçues »).

Veillez adresser vos questions à :

Sherry Tabesh-Ndreka
Avocate aux politiques, Politique de réglementation des membres
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
416 943-4656
stabesh@iiroc.ca

Annexes

[Annexe A - Projet de règle sur les opérations financières personnelles et Projet de modifications à l'article 14 de la Règle 18 des courtiers membres de l'OCRCVM](#)

ANNEXE A**Projet de Règle X****OPÉRATIONS FINANCIÈRES PERSONNELLES AVEC DES CLIENTS**

- x.1 Un représentant inscrit, un représentant en placement, un administrateur, un membre de la direction, un surveillant ou un employé d'un courtier membre ne doit pas, directement ou indirectement, effectuer d'opérations financières personnelles avec des clients ni permettre à toute personne qui a des liens avec lui d'effectuer de telles opérations.
- x.2 Opérations financières personnelles comprend les types d'opérations suivants :
- (1) les avantages ou toute autre contrepartie**
- (i) l'acceptation de toute contrepartie importante, ce qui comprend toute rémunération, toute gratification ou tout avantage, versée par une personne autre que le courtier membre pour des services rendus à un client;
 - (ii) une contrepartie autre que de nature financière, de valeur minime, versée sporadiquement, de sorte qu'elle ne peut permettre à une personne raisonnable de conclure qu'elle cause une situation de conflit d'intérêts ou qu'elle influence de manière indue le courtier membre, ses employés ou ses mandataires n'est pas considérée comme étant une contrepartie importante.
- (2) les ententes de règlement privées**
- (i) la conclusion d'une entente de règlement privée avec un client; ou
 - (ii) le fait de dédommager personnellement un client pour les pertes subies dans son compte sans le consentement écrit du courtier membre.
- (3) les emprunts auprès des clients**
- (i) l'emprunt d'argent, de titres ou d'autres actifs auprès d'un client, sauf :
 - (a) si le client est une institution financière dont les activités comprennent le prêt d'argent au public et que l'emprunt est réalisé dans le cours normal des activités de celle-ci;
 - (b) si le client est une personne liée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et que l'opération est traitée conformément aux politiques et aux procédures du courtier membre; et

ANNEXE A

(c) dans le cas d'un représentant inscrit et d'un représentant en placement, si le courtier membre est informé de l'arrangement prévu au sous-alinéa (b) et qu'il l'approuve.

(4) les prêts consentis à des clients

- (i) le prêt d'argent, de titres ou d'autres actifs à un client ou la prise en charge de toute autre responsabilité pour le compte d'un client, sauf :
 - (a) si le client est une personne liée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et que l'opération est traitée conformément aux politiques et aux procédures du courtier membre; et
 - (b) dans le cas d'un représentant inscrit et d'un représentant en placement, si le courtier membre est informé de l'arrangement et qu'il l'approuve.

(5) les fondés de pouvoir

- (i) le fait d'agir à titre de fondé de pouvoir, de fiduciaire, de liquidateur ou avoir, par ailleurs, l'autorité ou l'emprise totale ou partielle sur les finances d'un client, sauf :
 - (a) si le compte est un compte carte blanche ou géré et que l'autorité est exercée conformément aux exigences applicables de la Société; ou
 - (b) si le client est une personne liée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et que cette emprise est traitée conformément aux politiques et aux procédures du courtier membre; et
 - (c) dans le cas d'un représentant inscrit et d'un représentant en placement, si le courtier membre est informé de l'arrangement prévu au sous-alinéa (b) et qu'il l'approuve.

Modifications de l'article 14 de la Règle 18

18.14

~~14.(1)~~ Un représentant inscrit ou un représentant en placement peut avoir et poursuivre une activité commerciale externe, notamment une autre activité rémunératrice que celle exercée auprès du courtier membre, à condition :

- ~~(a)(i) — que son autre activité rémunératrice soit exercée dans une région éloignée où il n'y a pas de bureau de courtier en valeurs mobilières et qu'il limite son activité à cette région éloignée où il demeure; ou~~ (ii) que la commission des valeurs mobilières du territoire dans lequel il agit ou se propose d'agir en cette qualité, ou que la législation ou les instructions générales sur les valeurs mobilières qu'il applique cette

ANNEXE A

commission, l'ait expressément autorisé à consacrer moins que la totalité de son temps au commerce des valeurs mobilières exercé par le courtier membre qui l'emploie;

- (b) ~~Abrogé.(c)~~ que le courtier membre établisse et maintienne des procédures acceptables pour la Société pour assurer un service permanent aux clients et pour prévenir les problèmes éventuels de conflits d'intérêts;
- ~~(d) que n'importe quelle autre occupation qu'(c) que le représentant inscrit ou le représentant en placement informe le courtier membre de l'activité commerciale externe à laquelle il s'adonne et qu'il obtienne l'approbation du courtier membre pour s'y adonner;~~
- (d) que le courtier membre avise la Société de cette activité commerciale externe de la manière et dans les délais prescrits dans la norme canadienne applicable; et
- (e) que cette activité commerciale externe qu'il peut avoir ou poursuivre :
 - (i) ne soit pas de nature à discréditer le secteur des valeurs mobilières;
 - (ii) ne soit pas avec un autre courtier qui est membre d'un organisme d'autoréglementation reconnu à moins que :
 - (1) ce courtier ne soit une société reliée au courtier membre qui emploie le représentant inscrit ou le représentant en placement et que le courtier membre et la société reliée donnent des cautionnements réciproques suivant l'article 6 de la Règle 6, et
 - (2) ~~ce cumul d'emplois~~cette activité commerciale externe ne soit pas contraire aux dispositions des lois sur les valeurs mobilières applicables ou de toute instruction générale adoptée suivant de telles lois.

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Fonction de suppression des opérations appariées (WR1354)

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Les modifications proposées décrivent les changements suivants :

WR1354 – Fonction de suppression des opérations appariées

Le processus d'appariement des opérations au CDSX actuel offre aux adhérents une méthode de rechange pour la confirmation des opérations non boursières de type DP (adhérent-mandant) pour lesquelles les deux parties concernées sont admissibles à l'appariement des opérations. Le Service d'appariement des opérations offre trois niveaux d'appariement :

- M1 – Il s'agit d'un service d'appariement des opérations en temps réel qui évalue sur une base continue chaque opération entrée au CDSX. Si un appariement est trouvé (selon l'IDUC, le numéro de la valeur, le type d'opération, la date de valeur, la devise, la valeur ou la quantité nominale et le montant net), les deux opérations appariées sont supprimées et une nouvelle opération est créée.
- M2 – Une fois par jour, les opérations qui n'ont pas été entièrement appariées au niveau M1 sont par la suite appariées au moyen de la création d'opérations visant l'appariement partiel selon les quantités. Si un appariement est trouvé, les anciennes opérations sont supprimées et une ou plusieurs nouvelles opérations sont créées pour un montant partiel. Le processus d'appariement des opérations M2 crée également une opération résiduelle dont l'état est non confirmé pour la quantité partielle non appariée.
- LI – Le processus de confirmation LI (lock in – immobilisation) confirme automatiquement les opérations admissibles à l'appariement pour lesquelles aucune contre-opération n'a été saisie. Il fait passer l'état de l'opération à C (confirmé) sans changer les autres détails de l'opération.

Lorsqu'une opération est confirmée au niveau M1, M2 ou LI, l'initiateur ou le destinataire de l'opération ne peut apporter aucune modification subséquente à son état. Si les deux parties devaient convenir que l'opération ne constitue pas une transaction valide, aucun mécanisme n'est actuellement offert pour supprimer ou annuler une opération appariée. Pour retirer une telle opération, les deux parties doivent saisir une autre opération « équivalente et inverse » afin d'annuler l'opération appariée.

Pour permettre la suppression d'une opération appariée confirmée, sous réserve de l'approbation des deux parties, les modifications suivantes seront autorisées :

- Le destinataire de l'opération (l'acheteur) pourra désormais modifier l'état d'une opération appariée de « confirmé » ou « en attente » à « DK » (inconnu).
- L'initiateur de l'opération (le vendeur) pourra ensuite modifier l'état de l'opération de « DK » à « supprimé ».
- Le destinataire pourra ramener l'état d'une opération codée « DK » à « confirmé » si l'opération n'a pas déjà été supprimée par l'initiateur.
- Si une opération n'a été ni supprimée par l'initiateur, ni reconfirmée par le destinataire, le CDSX modifiera automatiquement l'état de l'opération codée « DK » pour « confirmée » à la fin de la journée.

Description des modifications proposées

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS peuvent être consultés à partir de la page Web des Modifications apportées à la documentation (<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>), et celles proposées aux formulaires de la CDS (le cas échéant) à partir du site Web des Services de la CDS (www.cdsservices.ca) à la page des Formulaires en ligne (cliquer sur Afficher par catégorie de formulaires et, dans la liste Sélectionner une catégorie de formulaires, cliquez sur Examen externe).

WR1354 – Fonction de suppression des opérations appariées

- Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations (Version 6.1)
Chapitre 6 : « Appariement des opérations » (mise à jour)

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 29 avril 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC) de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers) de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Laura Ellick
Directrice, Systèmes de gestion
Développement et soutien des systèmes de gestion
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3872
Courriel : lerrick@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – WR1346 – Service d'avertissement à l'égard des exigences en matière de garantie pour le Service de liaison avec New York

a) Description des modifications proposées :

Contexte

À compter du 1^{er} mai 2010, les adhérents du Service de liaison avec New York de la CDS devront fournir à la CDS une garantie pour le fonds des adhérents de la National Securities Clearing Corporation (« NSCC ») afin que le fonds commun du Service de liaison avec New York couvre leurs règlements à NSCC avant 9 h, heure de l'Est.

Actuellement, chaque jour à 7 h, heure de l'Est, la CDS fournit à ces adhérents le rapport Sommaire évaluation garantie, qui présente les détails des insuffisances ou des excédents en matière de garantie, comme divulgués à la CDS par la NSCC. Pour rendre service aux clients de l'Ouest qui pourraient avoir des difficultés à respecter les échéances, la CDS enverra désormais un avertissement comprenant les mêmes renseignements que ceux contenus dans le rapport. Les abonnés recevront cet avertissement dans leur boîte de courriel avant les heures de bureau normales, ce qui leur permettra de mettre en œuvre des mesures correctives plus rapidement. Bien que les dispositions relatives à l'envoi du courriel dans l'entente de service conclue par la CDS seront les mêmes que pour le rapport (soit 7 h, heure de l'Est), en pratique, le processus de création du courriel sera amorcé dès que les renseignements en matière de garantie de la NSCC auront été reçus et traités, et le courriel sera généralement envoyé à 5 h 30, heure de l'Est.

Les adhérents pourront s'inscrire au service d'avis par courriel ou par le Web au moyen du Service d'avertissement électronique (« SAE ») existant. Ces avis permettront aux adhérents du Service de liaison avec New York de prendre connaissance de leur exigence en matière de garantie quotidienne de la NSCC en cours, du montant déjà fourni en garantie et de l'écart entre ces deux montants (c'est-à-dire, l'excédent ou l'insuffisance).

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changements peuvent être consultés à partir de la page Web des Modifications apportées à la documentation (<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>).

WR1346 – Service d'avertissement à l'égard des exigences en matière de garantie pour le Service de liaison avec New York

- *Adhésion aux services de la CDS (Version 6.3)*

Chapitre 3 : « Services Web »

Section 3.6 : « Service d'avertissement électronique » (mise à jour)

Pour en simplifier la lecture, une modification a été apportée à la façon dont les avertissements sont documentés. Un nouveau tableau a été ajouté au procédé d'identification des adhérents admissibles à recevoir des avertissements précis (rôle), ainsi que la désignation de l'avertissement et sa description. En plus de l'avertissement à l'intention des adhérents du Service de liaison avec New York, les avertissements à l'égard d'exercices de bons de souscription précédemment mis en œuvre à l'intention des agents dépositaires ont été supprimés en format texte et intégrés au tableau.

Le tableau comprendra également les nouveaux avertissements Refus de paiement prévu et Paiements des droits et privilèges non dégagés et en suspens, à l'intention des agents des transferts et documentés dans l'Avis de modification d'ordre technique intitulé Appariement des paiements pour les agents des transferts, daté du 30 avril 2010 et mis en œuvre en même temps que le Service d'avertissement à l'égard des exigences en matière de garantie pour le Service de liaison avec New York.

- *Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison avec New York (Version 25.2)*
Chapitre 6 : « Fonds des adhérents du Service de liaison avec New York »
Section 6.1 : « Fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York (géré par la CDS et la NSCC) » (mise à jour)

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 29 avril 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement de la CDS.

c) Date d'entrée en vigueur des modifications apportées aux règles de la CDS :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc.* par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Laura Ellick
Directrice, Systèmes de gestion
Développement et soutien des systèmes de gestion
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3872
Courriel : lellick@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Ajout de la valeur des titres dans les rapports de dépôts et de retraits (WR1185)

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Ajout de la valeur des titres dans les rapports de dépôts et de retraits (WR 1185)

La CDS produit différents rapports pour les demandes de dépôt ou de retrait de titres saisies par les adhérents. Ces rapports présentent des renseignements sur les titres déposés au CDSX ou retirés du CDSX (notamment l'IDUC du gardien, l'emplacement du guichet, le nombre total de titres retirés ou déposés, etc.). Bien que l'adhérent ait besoin de la valeur totale des titres en dollars pour évaluer le montant de la responsabilité liée à la transaction, celle-ci n'est pas indiquée dans les rapports.

À cet effet, une colonne sera ajoutée aux rapports ci-dessous afin d'indiquer la valeur en dollars canadiens des titres déposés ou retirés. La valeur sera calculée en multipliant le prix de référence en vigueur au CDSX par la valeur nominale de la transaction de dépôt ou de retrait.

- UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – REGULAR (000052) (en anglais seulement)
- UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – INSTANT (000053) (en anglais seulement)
- RAPPORT DE DÉPÔT NON CONFIRMÉ – INSTANTANÉ (000283F)
- RAPPORT DE DÉPÔT NON CONFIRMÉ – RÉGULIER (000284F)
- UNCONFIRMED WITHDRAWAL REPORT (000111 – interne à la CDS) (en anglais seulement)
- AVIS DE DÉPÔT DE VALEUR (000014F)
- AVIS DE RETRAIT DE VALEUR (000015F)

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS peuvent être consultés à partir de la page Web des Modifications apportées à la documentation (<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>), et celles proposées aux formulaires de la CDS (le cas échéant) à partir du site Web des Services de la CDS (www.cdsservices.ca) à la page des Formulaires en ligne (cliquer sur [Afficher par catégorie de formulaires](#) et, dans la liste Sélectionner une catégorie de formulaires, cliquez sur Examen externe).

Une modification mineure d'ordre administratif est requise pour désigner quatre rapports comme des rapports de gardiens :

- *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS (Version 6.0)*
Chapitre 11 : « Rapports sur les dépôts et les retraits »
Sections 11.8, 11.9, 11.10 et 11.11

Les modifications aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 29 avril 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement de la CDS.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC*) de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers*) de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la

CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Laura Ellick
Directrice, Systèmes de gestion
Développement et soutien des systèmes de gestion
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3872
Courriel : lellick@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Appariement des paiements pour les agents des transferts (WR1085)

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Les modifications proposées décrivent le nouveau service de rapprochement des paiements prévus que la CDS met au point afin d'inciter les agents des transferts, à titre d'adhérents à mandat restreint, à remplir les rôles d'agents payeurs au CDSX, dans le cadre des événements de dividendes et d'intérêts de leurs émetteurs (la CDS assume actuellement ces rôles).

La fonction de paiement actuelle au CDSX permet à l'agent payeur désigné de vérifier ses paiements en ligne au CDSX et dans les rapports du SGR, et ce, deux jours avant la date de paiement pour un événement. Le nouveau processus d'appariement des paiements prévus comprend la mise au point de trois fichiers qui seront échangés entre l'agent des transferts et la CDS après la date de clôture des registres d'un événement, aux fins d'appariement et de rapprochement des paiements prévus et de production de rapports sur les dates de paiement. Ces trois fichiers sont :

- Le fichier des paiements prévus (PROJECTED PAYMENTS FILE)(fichier entrant en provenance de l'agent des transferts)
- Le fichier d'appariement des paiements prévus (PROJECTED PAYMENTS MATCHING FILE) (fichier sortant en provenance de la CDS)
- Le fichier définitif des paiements prévus (FINAL PROJECTED PAYMENTS FILE) (fichier sortant en provenance de la CDS)

Le fichier des paiements prévus sera initialement composé d'enregistrements relatifs à des versements de dividendes et d'intérêts (en dollars canadiens) provenant des agents des transferts qui utilisent le service. Les enregistrements des agents des transferts seront comparés aux paiements prévus calculés par le système de droits et privilèges de la CDS. Un paiement sera désigné comme apparié si la valeur comprise dans le fichier de l'agent des transferts est rapprochée à un événement du système de droits et privilèges de la CDS, selon un niveau de tolérance préétabli par l'agent des transferts. Si le paiement

prévu de l'agent des transferts n'est pas apparié à celui de la CDS en respectant le niveau de tolérance préétabli, le paiement sera désigné comme non apparié.

Au terme de la comparaison des paiements prévus de l'agent des transferts et de ceux de la CDS, les détails des enregistrements appariés et des enregistrements non appariés seront retournés à l'agent des transferts au moyen du fichier d'appariement des paiements prévus. L'agent des transferts ou l'analyste responsable des droits et privilèges à la CDS régleront et corrigeront manuellement tout écart lié aux paiements prévus non appariés avant la date de paiement.

Un troisième fichier, le fichier définitif des paiements prévus, sera envoyé à l'agent des transferts ou à son agent payeur désigné à la date de paiement, en début de journée. Ce fichier indiquera le montant définitif des droits et privilèges de la CDS relatifs à l'événement et pour lequel l'agent payeur devra fournir des fonds relativement à cet événement. De plus, à la date de paiement, un avis par courriel et un rapport alerteront l'agent des transferts de tout paiement dérogé ou impayé restant.

Il n'y aura aucun changement au processus actuel de création d'événement de la CDS ou à la fonction de dérogement de paiements au CDSX. Par conséquent, il n'y aura aucune incidence pour les adhérents. Bien que l'automatisation de l'appariement des paiements prévus améliorera le processus actuel de rapprochement de l'agent des transferts, elle ne remplacera pas les processus actuels de l'agent payeur.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>
<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Les modifications proposées décrivent la nouvelle fonction d'appariement des paiements.

Procédés et méthodes de l'agent des transferts (Version 7.2)

Nouveau chapitre visant à décrire :

- le service d'appariement des paiements prévus;
- l'objectif des fichiers de données entrants et sortants;
- les rôles et les responsabilités de l'agent des transferts ou de son agent payeur désigné au CDSX.

CDSX218F – Formulaire intitulé DEMANDE DE TRANSMISSION DES DONNÉES

Le formulaire sera modifié afin d'ajouter :

- le fichier des paiements prévus (entrant);
- le fichier d'appariement des paiements prévus (sortant);
- le fichier définitif des paiements prévus (sortant).

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 15 avril 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement de la CDS.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC*) de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers*) de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Hyder Ally
Directeur principal de produits
Service à la clientèle et Développement de produits
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8720
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : hally@cds.ca



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATION DES INCRÉMENTS RELATIFS AUX CONTRATS À TERME ET AUX OPTIONS SUR CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LES FINS DU CALCUL DE LA FOURCHETTE DE NON ANNULATION

MODIFICATIONS À L'ARTICLE 5.3 DES PROCÉDURES APPLICABLES À L'ANNULATION D'OPÉRATIONS

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux Règles, Politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 27 mai 20 10 .

(s) François Gilbert
François Gilbert
Vice-président, Affaires juridiques (produits dérivés)
BOURSE DE MONTRÉAL INC.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.